

MÉTÉO



Ensoleillé avec passages nuageux. Vendredi: ennuagement suivi de neige.

Max.: -8. Min.: -12

18
JOURS

La Maison des
communications

— détails en page 2

1220
**Le Voix
de l'Est**

006767
BUREAU DEPOT LEGAL
DEP SOCIOLOGUES
1700 ST-DENIS
MONTREAL 129 H2X 3K6

JEUDI

VOL. 54 — NO 156 GRANBY,
22 DÉCEMBRE 1988

Livraison domicile \$2.70 par semaine
Semaine: 45 cents — Samedi: 75 cents



Perron et les
Nordiques perdent 6 à 4

— page 31

Plusieurs centaines de morts dans l'écrasement d'un Boeing en Écosse

— page 3

L'affichage en anglais
à l'extérieur pourrait
être permis à
certains commerçants

— page 2

Cowansville: hausse
de salaires des
élus de 34%

— page 5

Plancher bois franc

Chêne #1 sél. & meil. 2 1/4"

109 \$

unitotal

A. & Y. LANGEVIN INC.

194 Principale, Ange-Gardien
293-6433 293-3332

L-18358

Des commerçants de municipalités anglophones pourraient afficher dans les deux langues

Norman Delisle

QUEBEC
Presse Canadienne

Certains commerçants de petites municipalités anglophones du Québec pourraient être exemptés de l'obligation d'afficher exclusivement en français à l'extérieur de leurs commerces.

Le premier ministre du Québec Robert Bourassa a admis mercredi que cette possibilité était envisagée par le gouvernement. "A moins d'être profondément fanatique, ce n'est pas exagéré d'examiner le cas de quelques pe-

tits villages anglophones pour essayer d'être plus réaliste", a dit M. Bourassa hier à l'Assemblée nationale.

Il répondait aux questions du député péquiste du Lac-Saint-Jean Jacques Brassard. Ce dernier a cité un député libéral, celui de Pontiac, Robert Middlemiss, qui dit avoir reçu l'assurance d'une autorité gouvernementale qu'il n'a pas identifiée que l'affichage en anglais sera permis dans certaines petites municipalités.

Le libellé de la loi 178 qui modifie la Charte de la langue fran-

çaise, stipule que l'affichage à l'extérieur d'un commerce doit être partout uniquement en français.

"On pourrait regarder s'il y a une formule, on devrait examiner le cas des petits enclaves", a affirmé M. Bourassa. Il a cité quelques exemples de municipalités dans les comtés de Bonaventure, de Pontiac et d'Argenteuil où les exceptions pourraient s'appliquer. Il s'agit de petites municipalités rurales dont la majorité des habitants sont de langue anglaise.

Petites municipalités

Cette mesure spéciale ne s'appliquera qu'à ces petites municipalités. "Il n'est pas question de bilinguisme Montréal. Nous nous sommes donné les pouvoirs

avec la clause dérogatoire de moduler ou de contrôler l'utilisation du bilinguisme en tenant compte de la réalité existante. Dans les régions francophones à 99 pour cent, les règlements (rattachés à la loi) vont permettre d'en tenir compte", a dit le premier ministre.

L'application de la loi passera donc par les règlements. Ces règlements seront-ils prêts avant la prochaine élection? "Ça m'étonnerait que l'élection ait lieu avant (l'adoption) des règlements mais tout est possible en politique", a répondu M. Bourassa aux journalistes qui l'interrogeaient à ce sujet.

Le premier ministre était en veine de confidences. La présentation de cette loi a été "un des plus durs moments des trois der-

nières années", a-t-il avoué. "Il n'y a pas de solution au problème linguistique du Québec. Mais je devais en trouver une quand même parce que j'avais le jugement de la Cour suprême sur mon bureau."

Un journaliste lui demande s'il a des ulcères d'estomac. "Je nage tous les jours, je suis en pleine forme", répond-il. Il rappelle que la situation n'était pas plus facile dans les années 70.

Opposition

Quant au Parti québécois, son porte-parole Jacques Brassard a parlé d'un "gisement d'opinions contradictoires".

Le projet de loi 178 sur la langue ressemble à "une auberge espagnole" tellement il y a de la confusion.

Bourassa attribue de façon temporaire les trois postes de ministres laissés vacants

QUEBEC
Presse Canadienne

Le premier ministre Bourassa est allé au plus pressé, hier, après la démission des trois ministres anglophones opposés au projet de loi 178 sur la langue d'affichage, en attribuant de façon temporaire les postes vacants à des ministres déjà en poste.

C'est ainsi que:

- Mme Lise Bacon, vice-première ministre et ministre des Affaires culturelles, assume en plus les fonctions de ministre de l'Environnement à la place de M. Clifford Lincoln;

- M. Robert Dutil remplace M. Richard French aux Communications et, à sa demande, est délesté de ses responsabilités au Secrétariat à la famille qui ont été attribuées à la ministre de la Santé et

des Services sociaux Thérèse Lavoie-Roux;

- M. André Vallerand hérite enfin d'un vrai ministère en devenant titulaire de celui laissé par M. French également, celui des Approvisionnements et Services, le poste de ministre délégué aux Affaires internationales qu'il occupait M. Vallerand étant aboli;

- M. Gil Rémillard, en plus de son ministère de la Justice et celui de délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, assume les fonctions de ministre de la Sécurité publique (la police) et responsable de la protection du consommateur qu'occupait M. Marx.

La nomination la plus attendue était certes celle de ministre de l'Environnement où M. Lincoln a laissé sa marque. Son tra-

vail inlassable, sa disponibilité et son grand désir d'assainir le milieu lui avaient gagné la confiance des gens de l'écologie et de la population en général.

Des groupes écologiques ont d'ailleurs déploré le départ de l'ex-ministre et exprimé des inquiétudes sur la poursuite des dossiers.

M. Bourassa a cependant tenu à rappeler le passé de Mme Bacon qui, au temps où elle siégeait dans l'Opposition, a été la porte-parole libérale en matière d'environnement.

Le premier ministre est convaincu que Mme Bacon, tout comme M. Rémillard dans ses fonctions additionnelles, saura relever le défi.

Autres textes en pages 10 et 11

Bienvenue à la Maison des communications

Afin de souligner leur emménagement dans la Maison des communications, La Voix de l'Est et la station de radio CHEF feront tirer au sort un forfait d'une semaine pour deux personnes à Acapulco (départ avant le 31 janvier 1989), incluant hôtel et transport, plus \$300 en argent, le lundi 9 janvier 1989 lors de l'émission Midi Mag à CHEF 1450.

Pour participer, il suffit de répondre correctement à une question, de remplir le coupon ci-bas et de le retourner à l'adresse indiquée.

Seule une bonne réponse sera acceptée lors du tirage.

Les règlements du concours sont disponibles à la station de radio CHEF, 136 Principale, Granby.

QUESTION: Quel est le numéro civique de la nouvelle Maison des communications La Voix de l'Est-CHEF, rue Dufferin, à Granby.

REPONSE.....

NOM:.....

ADRESSE:.....

VILLE:.....

NO DE TEL:.....

RETOURNER VOTRE REPONSE A : Concours Bienvenue à la Maison des communications, 136 Principale, Granby, J2G 2V4.

La Voix de l'Est

CHEF 1450

À NE PAS RÉPÉTER

Toutes nos félicitations à René St-Amant qui a récemment roulé un "formidable" simple de 94... aux grosses quilles. Les témoins affirment qu'après le triple, René

est disparu dans un nuage de poussière. Que c'est "violent"...les quilles!

Guy Perreault, de Trébor, aurait-il oublié l'engagement "sucré" récemment pris? Il y en a qui attendent, se promettant un gros party où ils se griseront au bonbon plutôt qu'à l'alcool...

Incroyable mais vrai! Même si les automobilistes n'ont pas à mettre de l'argent dans les parcomètres durant la période des fêtes, Gerald "Noé" Dion a trouvé le

moyen de se mériter un billet de stationnement. Douze minutes plus tard, il était au poste de police pour acquitter son infraction. Faut le faire! Il est vrai que Gerald ne fait rien comme les autres.

Michel Delorme vit actuellement l'expérience "d'un homme au foyer", ce qui n'est pas toujours drôle pour l'entourage...

Daniel Chagnon, le chanceux, a reçu une lettre du vrai Père Noël. Il en est tellement heureux et troublé qu'il la lit tous les jours...

SOMMAIRE

Agenda	6
Bernard Brodeur	12
Commentaires	10
Décès	27
Economie	20
Jeux	25
Petites annonces	23
Sports	28
Statistiques	30

LOTO

La Quotidienne

**785
6841**



A. BACHAND & FILS LTÉE

Assurance générale
569 boul. Boivin, Granby
378-7911 - 378-7945

A votre service:
Jean-Marie Bachand, C. d'a. ass.
Guylaine Bachand, C. d'a. ass.

L-18100

La Voix de l'Est

Journal du matin fondé en 1935 et quotidien depuis 1945, publié par La Voix de l'Est, 136, rue Principale, Granby, J2G 2V4, 375-4555, et imprimé par La Tribune, divisions de Les Journaux Trans Canada (1982) Inc.

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR

Jean-Guy Dubuc

TRÉSORIER ET DIRECTEUR DU PERSONNEL

François Thoin

ÉDITORIALISTE

Valère Audy

DIRECTEUR DE L'INFORMATION

Réal Marchessault

DIRECTEUR DES VENTES

Guy Choimière

DIRECTEUR DU TIRAGE

Jean-Nil Laplante



La Presse canadienne est seule autorisée à diffuser les informations publiées dans La Voix de l'Est. Courrier de seconde classe. Enregistrement no 0679.

LONDRES
Agence France-Presse

Plusieurs centaines de personnes dont les 258 passagers et membres d'équipage d'un Boeing 747 de la Panam ont péri mercredi soir dans la petite ville de Lockerbie (sud-ouest de l'Ecosse), dévastée par l'accident le plus grave de l'histoire de l'aviation britannique.

Plusieurs heures après la catastrophe, aucun bilan n'a cependant pu être obtenu sur le nombre des morts parmi les habitants de la ville de plus de 3,000 habitants dont plusieurs maisons se sont embrasées, touchées par les débris incandescents de l'appareil.

Une douzaine de personnes, souffrant de brûlures ont été hospitalisées dans la ville voisine de Dumfries. Ils habitaient tous Lockerbie, a précisé un porte-parole de l'hôpital.

Pour les témoins, il ne pouvait y avoir aucun survivant dans l'appareil qu'ils ont tous décrit comme une "boule de feu" qui a dévasté sur un rayon de 4 km les maisons de la petite ville et de ses alentours.

"Le ciel s'est embrasé et une véritable pluie de feu liquide a commencé à tomber", a affirmé un témoin.

Explosion en vol

L'appareil a vraisemblablement explosé en vol et s'est cassé en deux, selon des témoins.

L'une des portes a été retrouvée à près de 25 km du lieu de l'impact.

En s'écrasant, le Boeing a creusé une tranchée de cinq mètres de profondeur sur une trentaine de mètres.

Sur la nationale menant à Glasgow, une automobile a été touchée par les débris de l'appareil. Le conducteur, pris de panique, a violemment accéléré pour échapper au rideau de flammes.

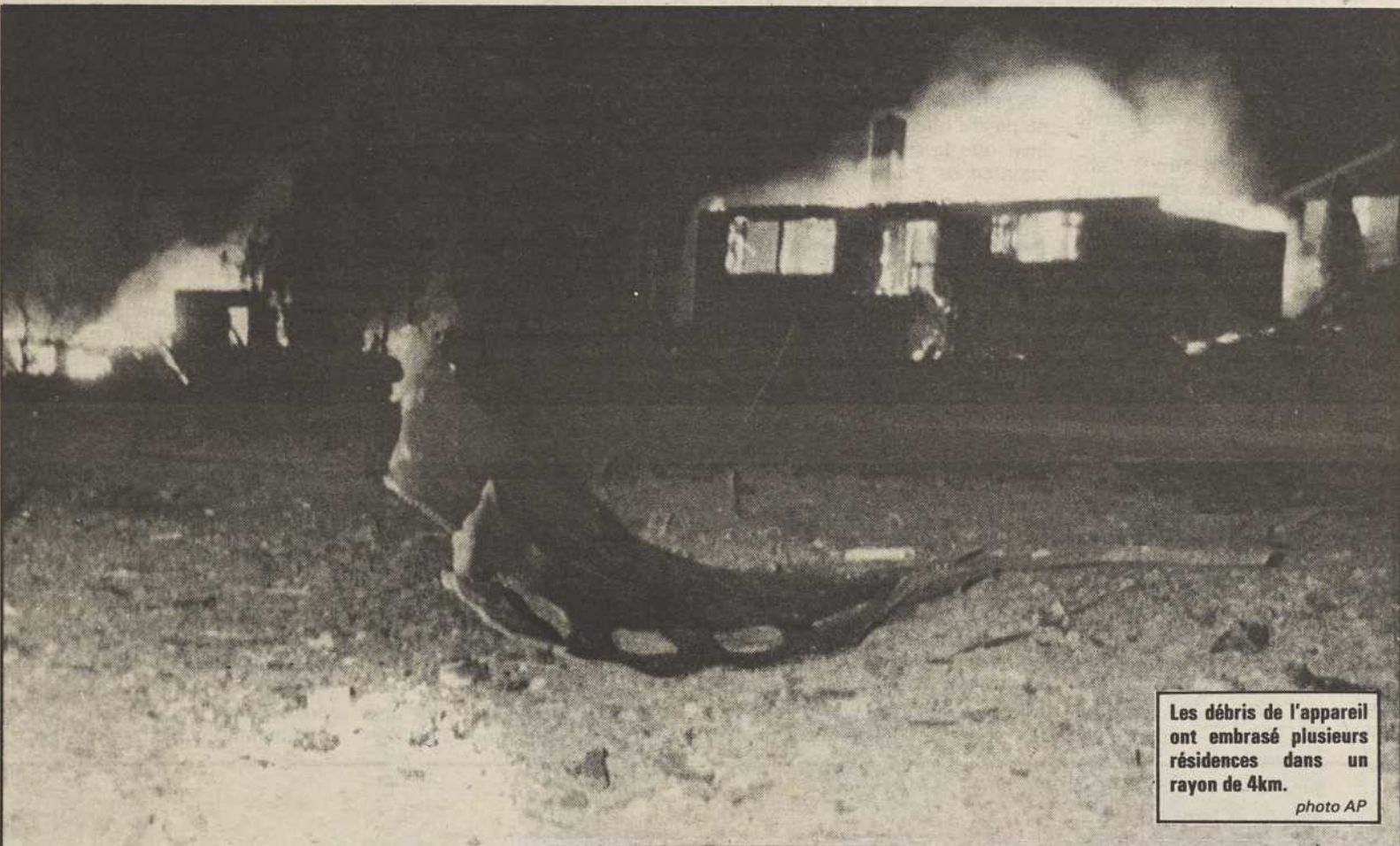
Plus de cinq heures après la catastrophe, les pompiers continuaient de lutter contre l'incendie dans la petite localité agricole noyée dans la fumée et l'odeur de kérosène.

L'appareil, qui avait quitté Londres à 18H25 GMT (13h25 HNE) avec 25 minutes de retard sur son horaire, avait effectué pendant près d'une heure un vol normal à 31,000 pieds.

Il avait eu un dernier contact

Un Boeing 747 s'écrase sur une petite ville d'Ecosse

Des centaines de morts dans la plus grave tragédie aérienne de l'histoire britannique



Les débris de l'appareil ont embrasé plusieurs résidences dans un rayon de 4km.

photo AP

radio avec la tour de contrôle de Prestwick (sud-ouest de l'Ecosse) à 19H15 GMT avant de disparaître des écrans radar quatre minutes plus tard.

"Tout était absolument normal et conforme aux règles du trafic aérien", a déclaré un des contrôleurs, M. Steve Hall. Mais à la question "Clipper 103, avez-vous reçu le feu vert d'Oceanic control?", posée au moment où l'appareil devait s'engager au-dessus de l'Atlantique, il n'y a pas eu de réponse. Aucun appel de détresse non plus.

Collision niée

Certains témoignages ont fait état d'une collision avec un autre avion. Mais le ministère de la Défense a exclu catégoriquement cette hypothèse tout comme la tour de contrôle de Prestwick.

Les enquêteurs fouillent les débris à la recherche des deux boîtes noires du Jumbo qui seules pourront expliquer comment un vol apparemment sans histoire a brutalement tourné à la tragédie.

Selon la Panam, aucun signe d'explosion n'a été enregistré avant la catastrophe.

Plusieurs des passagers étaient

des militaires américains basés en Allemagne et regagnant les Etats-Unis pour les fêtes de Noël.

Parmi les victimes figure le Commissaire des Nations-Unies pour la Namibie, M. Bernt Carlsson, a indiqué Panam qui n'a pas encore communiqué la liste des passagers.

Quelque 37 étudiants de l'université de Syracuse (New York) se trouvaient également à bord.

A Londres-Heathrow, de nombreux amis et parents des passagers se sont regroupés autour des guichets de Panam pour tenter

d'obtenir des informations sur d'éventuels survivants.

En apprenant la nouvelle de la catastrophe, le premier ministre, Mme Margaret Thatcher s'est déclarée "choquée par ce terrible désastre" tandis que la Reine Elizabeth faisait part de sa sympathie aux familles des victimes.

La catastrophe aérienne la plus grave enregistrée jusque-là en Grande-Bretagne s'était produite le 18 juin 1972 lorsqu'un Trident de la British European Airways s'était écrasé à Staines (ouest de Londres) faisant 118 morts.

Le sixième accident d'un appareil du même type

PARIS
Agence France-Presse

La catastrophe aérienne qui vient de se produire au sud-ouest de l'Ecosse, où un Boeing 747 de la Panam s'est écrasé avec 258 personnes à bord, est le sixième accident d'un Boeing 747 en cinq ans.

En service depuis 1969, le Boeing 747 est le plus gros avion civil. Il emporte environ 450 passagers sur des distances de plus de 10,000 km.

La catastrophe la plus meurtrière de l'aviation civile reste la collision survenue le 27 mars 1977 entre deux Boeing 747 sur l'aéroport de Tenerife (Canaries, Espagne): 612 morts.

Voici les plus graves catastrophes aériennes depuis cinq ans:

— 3 juillet 1988: Un Airbus iranien avec près de 300 personnes à bord est abattu par erreur, dans le détroit d'Ormuz, par des missiles tirés d'un navire de guerre américain. Tous les passagers sont tués.

— 17 mars 1988: un Boeing 727 de la compagnie colombienne Avianca s'écrase à la frontière colombo-vénézuélienne, provoquant la mort de 138 personnes.

— 28 novembre 1987: un Boeing 747 de la compagnie aérienne sud-africaine SAA s'abîme dans l'Océan Indien avec 160 personnes à bord: aucun survivant.

— 16 août 1987: un DC-9 de la Northwest Airlines s'écrase peu après le décollage de l'aéroport de Detroit: 161 morts. Une seule rescapée.

— 9 mai 1987: un Iliouchine 62 de la compagnie aérienne polonaise LOT s'écrase près de Varsovie: 183 morts.

— 31 mars 1986: un Boeing 727 de la compagnie Mexicana de Aviacion s'écrase à 300 km au nord-ouest de Mexico: 166 morts.

— 12 décembre 1985: un DC-8 de la compagnie Arrow Airlines, affrété par l'armée américaine, s'écrase sur l'aéroport de Gander (Terre-Neuve): 256 morts.

— 12 août 1985: un Boeing 747 de la Japan Airlines s'écrase

entre Tokyo et Osaka: 520 morts. C'est la plus importante catastrophe aérienne civile concernant un seul appareil.

— 2 août 1985: un Tristar des Delta Airlines s'écrase sur l'aéroport de Dallas Fort Worth: 131 morts.

— 23 juin 1985: un Boeing 747 d'Air India s'abîme en mer après avoir explosé en vol au sud-ouest de l'Irlande: 329 morts.

— 18 février 1985: un Boeing 727 de la compagnie Iberia s'écrase près de Bilbao (Espagne): 148 morts.

— 27 novembre 1983: un Boeing 747 de la compagnie colombienne Avianca s'écrase près de Madrid: 181 morts.

— 1er septembre 1983: la chasse soviétique abat un Boeing 747 de la compagnie sud-coréenne KAL: 269 morts.

LE SOURIRE MATINAL

Les deux exercices les plus répandus: le jogging et le déménagement d'ami(e)s qui viennent de divorcer.

GUY L. BUSSIERE
PHARMAPRIX
Livraison
Galeries de Granby

L18107

Canton de Granby: bien des surprises attendent les contribuables

Benoit Lapierre

CANTON DE GRANBY

Les prévisions budgétaires que la municipalité du Canton de Granby vient d'adopter pour l'année 1989 réservent de bonnes ou de mauvaises surprises à beaucoup de contribuables selon qu'ils font partie ou non du groupe qui devra supporter la hausse de taxe d'environ 4,5% pour l'ensemble de la municipalité.

Cela vient du fait que le Canton s'est doté récemment d'un nouveau rôle d'évaluation, exercice qui a permis de ramener à 100% la valeur de toutes les propriétés. Vieux de cinq ans, l'ancien rôle ne représentait plus que 68% de la valeur moyenne de tous les biens imposables dans la municipalité.

Comme le rôle d'évaluation passe de \$242,187,542 à \$280,825,450, le conseil s'est vu dans l'obligation d'abaisser le taux de la taxe foncière: de \$0,87 du \$100 d'évaluation, il passe à \$0,57 pour l'année 1989. Etant donné que le réajustement de l'évaluation ne touche pas toutes les propriétés de la même façon, certains contribuables seront avantagés par la baisse du taux de taxation et paieront moins en 1989 qu'en 1988, mais d'autres subiront des hausses de 5, 10, 15

ou 20%.

De façon générale, ce sont surtout ceux dont le compte de taxe était déjà élevé en 1988 (autour de \$600) qui seront avantagés par la baisse du taux d'imposition. Ainsi, en examinant quelques cas pour se faire une idée des écarts possibles, les élus ont constaté par exemple qu'un contribuable qui a déboursé \$574 en 1988 pour une propriété évaluée à \$70,980 ne paiera que \$7 de plus en 1989, bien que la même propriété soit maintenant évaluée à \$102,070.

Mais un autre propriétaire verra sa facture passer de \$422 à \$453 malgré une hausse de l'évaluation beaucoup plus faible (de \$52,140 à \$68,825). En 1989, la taxe d'affaires subira également une hausse, passant de 2% à 3%, et la taxe pour l'enlèvement des ordures sera augmentée de \$57 à \$60.

Budget de \$2,2 millions

Le Canton de Granby fonctionnera l'an prochain avec un

budget total de \$2,298,535, une augmentation de 5% par rapport au budget réel de 1988 (\$2,185,704).

On prévoit que les taxes rapporteront un montant de \$1,877,000, soit environ \$300,000 de plus qu'en 1988. Parmi les autres importantes sources de revenus, on note les paiements du gouvernement du Québec tenant lieu de taxes (\$139,925), les compensations versées pour divers services rendus (\$162,680), les transferts conditionnels (subven-

tions gouvernementales, \$116,500), et l'émission des divers permis (\$113,500).

Du côté des dépenses, la municipalité consacrera \$526,260 à l'administration générale, dont \$106,000 versés en salaires aux employés à temps plein et \$236,450 accordés en subventions aux organismes sans but lucratif. Le Canton devra également verser à la Ville de Granby une somme de \$180,000 pour la protection contre l'incendie, et un autre montant de \$190,000 en guise de participations aux services culturels et de loisirs offerts par la Ville de Granby.

Enfin, \$150,000 sera consacré à l'enlèvement des ordures, et \$506,230 au transport (administration, voirie municipale, enlèvement de la neige, etc.).

Acton Vale: hausse du compte de taxes de 5%

Gérald Dallaire

ACTON VALE

Le budget d'Acton Vale, adopté mardi soir, réserve moins de surprises aux contribuables que celui qu'ils avaient présenté en 1988. Les citoyens devront tout de même absorber une hausse de leur compte de taxes de 5%. Le conseil municipal a adopté un budget qui, pour la première fois de l'histoire de la localité, franchit le cap des \$3 millions pour s'établir à \$3,259,948. Il s'agit d'une hausse d'un peu plus de 9% par rapport aux prévisions budgétaires précé-

dentes.

Une partie seulement de l'augmentation se reflètera sur le compte de taxes des contribuables. Les élus ont relevé la taxe foncière de \$1.27 à \$1.33 du \$100 d'évaluation; augmenté la taxe d'égouts de \$34 à \$42; et haussé la taxe pour la cueillette des ordures ménagères de \$51 à \$59. En revanche, la taxe spéciale pour l'assainissement des eaux est gelée à 5 cents du \$100, et la taxe d'eau reste stable à \$144. De même, la taxe d'affaires demeure à 4.5% de la valeur locative.

Chaque propriétaire sera taxé sur la même valeur que l'an der-

nier puisque le conseil n'a pas indexé le rôle d'évaluation. En 88, le rééquilibrage du rôle avait provoqué certaines distorsions qui avaient fortement déplu à nombre de contribuables.

Le propriétaire d'une résidence évaluée à \$50,000 contribuera donc \$935 au trésor municipal, c'est-à-dire 5% de plus que l'année précédente, un pourcentage légèrement supérieur au taux de l'inflation.

Les nouvelles inscriptions au rôle d'évaluation combleront la différence entre la hausse moyenne du compte de taxes et l'augmentation réelle du budget.

L'augmentation de la masse salariale, le remplacement d'infrastructures d'égouts et d'aqueduc et la réfection de certaines rues, l'agrandissement de l'usine de filtration, et un service de la dette plus coûteux expliquent l'essentiel de la croissance du budget en 89.

En outre, l'administration municipale embauche un directeur général pour coordonner ses différents services. Les élus ont d'ailleurs entériné mardi soir le choix de Serge Brazeau pour occuper ce poste. M. Brazeau, cadre à la municipalité de Saint-Hilaire, entrera dans ses nouvelles fonctions le 16 janvier prochain.



**A nos clients et amis du Trianon
Automobiles ainsi qu'à toute la population,**

Nous offrons nos vœux sincères pour que vous puissiez vivre des moments de paix, de joie et d'amour à Noël et durant toute l'année à venir.



Votre sécurité et votre satisfaction sont en 1989, comme par le passé, nos réalisations les plus importantes. Soyez assurés de notre entière collaboration à votre égard et de toujours trouver le meilleur service qui soit à travers toute la région.



**"Une maison dont son service
est sa fierté"**



Le Trianon
Pontiac - Buick AUTO

922, rue Principale, Granby 378-9063



Gagnant
triple
couronne

Cowansville: le salaire des élus augmentera de 34%

Nicole Paquette

COWANSVILLE

Les élus municipaux de Cowansville prévoient augmenter leur salaire de 34% en 1989. Le maire recevra \$26,341 contre \$19,591 en 1988, tandis que les conseillers toucheront \$8,779 comparativement à \$6,529 cette année.

Le conseil a déposé à cet effet l'avis de motion d'un règlement qui devrait être adopté à la séance régulière du 10 janvier. La procé-

dure d'adoption ne prévoit pas de consultation publique, mais la publication d'un avis public.

De façon plus précise, le règlement fixe à \$17,561 le salaire de base du maire, plus une allocation de \$8,780 pour les dépenses inhérentes à sa fonction. Les conseillers recevront un salaire de base de \$5,853 plus une allocation de \$2,926.

Augmentation justifiée

«C'est une augmentation justi-

fiée du fait qu'il n'y a pas eu de réajustement des salaires depuis 1983. Je pense qu'en cinq ans, c'est normal que le coût des choses, des dépenses personnelles augmentent. Et puis surtout, il y a les heures inimaginables qu'on met au sein de la municipalité et qui ont porté fruits. Je pense que cela prend une compensation»,

Le maire de Cowansville, Jacques Charbonneau

photo d'archives



explique le maire Jacques Charbonneau.

Les rémunérations des élus avaient été majorées de 69% en 1983 pour s'établir à \$15,000 pour le maire et \$5,000 pour les conseillers. Depuis ce temps, les salaires ont été indexés chaque année au coût de la vie, selon un décret du ministre des Affaires municipales.

Magog et Lachute

A titre de comparaison, le maire de Magog, une ville de 13,530 habitants, touchera \$24,000 en 1989 et ses conseillers recevront \$8,000. Une enveloppe supplémentaire de \$4,800 sera partagée entre les élus qui assisteront à diverses commissions. Ville de 12,000 habitants, soit 400 personnes de moins que Cowansville, Lachute versera pour sa part \$17,247 à son maire et \$5,749 aux conseillers en 1989.

Les travailleurs d'Esmond réclament le maintien des activités de l'usine à Granby

Jacqueline de Bruycker

GRANBY

Chômeurs en sursis, les employés de Textiles Esmond ne sont pas prêts à jeter l'éponge et à «se laisser démenager comme un troupeau». Ils ont confié à leur exécutif le mandat de remuer ciel et terre pour conserver leurs emplois à Granby.

«Les travailleurs se sont réunis en assemblée générale et à l'issue de cette rencontre, ils ont élaboré un véritable plan d'action en trois points précis: le maintien coûte que coûte des opérations manufacturières de Textiles Esmond à Granby, et en cas d'échec, le transfert de notre convention collective à l'usine de Magog et notre déménagement. Mais pour le moment, seule la première option est envisagée, nous refusons d'examiner les autres», indique le conseiller syndical CSD attaché au dossier Réjean Audy.

Riposte

Dès ce matin, les travailleurs donneront le coup d'envoi à leur riposte en se rendant au bureau de direction de la compagnie Dominion Textile à Montréal, où ils ont rendez-vous avec les grands patrons. «Nous avons un paquet de questions à leur poser et ce n'est pas à Granby, auprès du directeur général de l'usine Luc Beaulieu que nous obtiendrons des réponses, ce n'est qu'un simple exécutant», enchaîne-t-il.

Et les interrogations du syndicat sont légion, car il s'explique mal que l'employeur puisse invo-

quer la rationalisation de ses opérations alors qu'il a choisi de localiser son département d'articles de literie à Magog dans une bâtisse tout aussi vieillotte, désuète que celle du 360 rue Cowie. Il ne comprend pas non plus que Dominion Textile n'ait pas songé à s'installer à neuf dans le parc industriel de Granby.

«Avec les montants d'argent que la direction est prête à verser en primes de séparation ou en compensations de transfert, elle disposerait d'une mise de fonds intéressante pour démarrer la construction», estime le comité exécutif.

Pétition

Les syndiqués ne se présenteront pas ce matin les mains vides devant Dominion Textile, ils ont l'intention de déposer une pétition endossée par la très grande majorité des 250 travailleurs de l'usine. Et par cette pétition, ils réclament le maintien à Granby des activités manufacturières de la division Esmond. Comme raisons, ils évoquent la longue présence d'Esmond dans la région, l'existence sur place d'une main-d'oeuvre spécialisée, le taux élevé de chômage à Granby (près de 13% en 1986), l'intérêt manifesté par les différentes instances gouvernementales à conserver cet acquis dans le milieu, etc... les inconvénients pour les travailleurs d'un aller-retour quotidien à Magog.

«La rencontre de ce matin est déterminante. Nous voulons faire comprendre aux patrons que si c'est le bacon, la piastre qui diri-

gent leurs actions, ils ne doivent pas perdre de vue qu'ils ont également une responsabilité sociale

envers le milieu granbyen. Ils ne peuvent s'y dérober indéfiniment», conclut Réjean Audy.

Pour un Noël fleuri



45 \$
et +

Le Bouquet
Plat à gâteau



40 \$

Pin, cocottes et ourson
La joie de Noël



2850 \$
et +

Le Bouquet
Voiture fleurie



35 \$
et +

Le Bouquet
Corbeille florentine



50 \$

Profusion de fleurs
et décorations de Noël



35 \$
et +

Vase de laiton
F.T.D.



30 \$
et +

Panier osier
Rouge et vert de F.T.D.

la maison
du cadeau

Rita fleuriste

355 Boul. Leclerc, Granby
372-2881-2

L-19420

LE VHS CLUB

VIDEOPHOTAL

BETA

777-2244

Devenez membre

Vente — Service — Location

Nintendo

Abonnement gratuit

135, boul. Leclerc Est, Granby — Ouvert 7 jours

Louez-moi!

VHS

777-2244

La Couronne en appelle de l'acquittement de l'épicier Aimé Légaré

Richard Gosselin
SAINT-HYACINTHE

Le ministère public a décidé d'en appeler de l'acquittement, prononcé il y a un mois, en faveur de l'épicier Aimé Légaré, de Sainte-Christine.

Procureur de la Couronne dans ce dossier, Me Roger Perron a confirmé hier à La Voix de l'Est qu'il a déposé lundi son avis d'appel. Me Perron ne croit pas que le fond du litige soit entendu avant

six mois par la Cour d'appel.

D'après lui, le juge Denis Robert, qui a instruit le procès au palais de justice de Saint-Hyacinthe durant trois jours à la fin de novembre, a commis deux erreurs de droit.

"D'abord dans son appréciation des faits entourant le délit et ensuite parce qu'il a reconnu, dans le geste de l'accusé, l'existence d'une excuse légitime."

Le prévenu avait été inculpé de quatre accusations relatives à sa

présomée négligence quand il a fait feu sur Guy Vincelette, le 3 septembre 1987.

Malentendu

Ce jour-là, le jeune Vincelette, qui venait de se blesser à un oeil, est entré dans le commerce de l'épicier Légaré pour acheter un pansement. Il n'avait pas d'argent de poche pour payer son achat et a exhibé à la caissière un chèque qu'il a retiré de sa ceinture, tout

en demandant si elle avait "assez d'argent dans la caisse".

De l'arrière-boutique, l'épicier Légaré a cru qu'un voleur s'adressait ainsi à la caissière. Il est donc monté à l'étage quérir sa carabine 30-30. Sur les entrefaites, il a entendu un bruit et a cru que la femme venait de tomber après avoir été assommée.

Sur le balcon avant du deuxième étage, il a vu le jeune homme monter dans une voiture. "J'aurais pu le tuer, mais j'ai visé l'auto simplement pour la marquer, pour

faciliter les recherches", a plus tard juré l'accusé.

Mais le jeune homme a été atteint au cou par les éclats du projectile qui s'est fracassé en pénétrant les cinq épaisseurs de métal de l'auto.

Interrogé dès après l'acquittement, le 25 novembre, l'épicier Légaré avait eu ce commentaire: "C'est 1 à 0", a-t-il affiché, s'attendant vraisemblablement à ce que la Couronne en appelle de ce verdict.

Une porcherie flambe à Bromont

665 animaux périssent

Richard Gosselin
BROMONT

Une porcherie de Bromont a été dévastée par les flammes, hier midi. 665 animaux ont péri et les pertes dépassent les \$200,000.

Peu avant midi, un passant a donné l'alerte aux pompiers bromontois après avoir constaté que de la fumée s'échappait du toit du bâtiment de ferme situé au 1701 rue Darcy.

Une vingtaine de pompiers volontaires ont répondu à l'alerte générale déclenchée aussitôt après

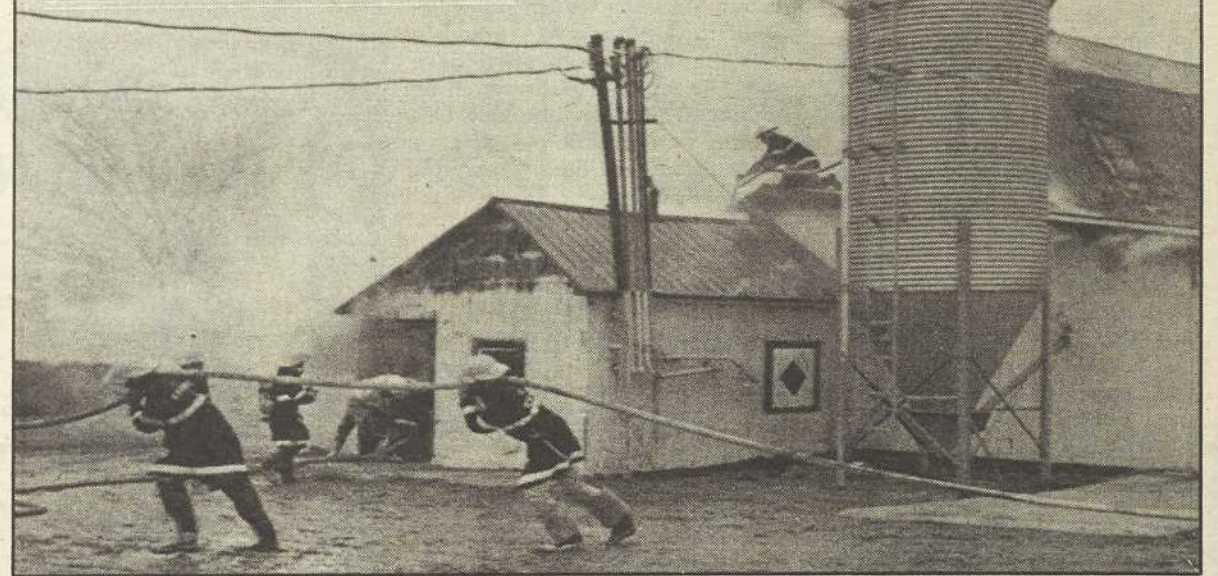
son arrivée par le chef Réal Oumet.

Dès 12h15, la porcherie de deux étages était totalement enveloppée par une épaisse fumée qui, au gré des forts vents balayant la région, s'étendait à une grande distance du lieu du sinistre. Il était évident qu'à l'intérieur, les 165 truies et 500 porcelets d'élevage avaient déjà péri.

Les pompiers ont eu beau percer la toiture pour y insérer leurs lances et pénétrer dans la bâtisse munis de masques à oxygène, rien n'y fit, l'élément destructeur avait pris une trop grande avance.

Peu après l'arrivée des pompiers de Bromont, une épaisse fumée se dégageait de la porcherie de la rue Darcy à Bromont.

photo Pierre Beaudin



Un travailleur échappe de peu à la mort

Richard Gosselin
COWANSVILLE

Un travailleur a échappé de peu à une mort horrible hier, au site d'enfouissement sanitaire de Cowansville, rue St-Joseph, après qu'un conteneur se soit effaissé sur lui.

Agé de 28 ans, M. Daniel Paradis a néanmoins subi de graves blessures, soit de multiples fractures et une hémorragie interne. N'eût été de la prompt intervention de l'un de ses collègues, il aurait été irrémédiablement écrasé.

L'accident s'est produit vers 13h30. Pour réparer un bris de son camion, M. Paradis a fait monter la benne. Il s'est ensuite glissé entre celle-ci et le châssis du camion.

Soudainement, pour une raison qui reste à déterminer, le caisson

est descendu sur le travailleur de la firme cowansvilloise L.D.R. Un des collègues de M. Paradis s'est rendu compte de l'accident et aurait sauté dans le camion pour inverser le mouvement de la benne, arrachant son compagnon à la mort qui aurait été inexorable quelques fractions de secondes plus tard.

Alertés, les gens d'Ambulances Cowansville ont prestement transporté la victime à l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins de Cowansville.

Devant la gravité de son état, les autorités médicales de l'endroit ont peu après convenu de transférer M. Paradis au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

Au moment de mettre sous presse, on ne craignait pas pour la vie de M. Paradis.

Du côté de l'entreprise, il a été impossible d'obtenir quelque commentaire que ce soit, la communication téléphonique étant assurée par un répondeur automatique.

Au milieu de l'après-midi, tout le bâtiment croulait d'ailleurs sous l'acharnement du sinistre. On a alors dû se contenter d'arroser les décombres.

La cause du sinistre demeure inconnue et, devant la totale destruction du bâtiment, il est peu probable qu'on puisse un jour trouver l'origine de l'incendie qui s'est déclaré en l'absence des propriétaires, Michel et Rita Tétrault.

Ceux-ci croient cependant à une défaillance du système de chauffage.

Jointe au téléphone en fin d'a-

près-midi, Mme Tétrault accusait le coup du sort avec stoïcisme.

"Il faudra attendre le résultat de nos discussions avec les assureurs avant de déterminer ce qu'on fera."

Il y a deux ans, un autre sinistre s'était attaqué aux bâtiments du couple: un silo à maïs avait flambé, causant des pertes de \$20,000. Vendredi dernier, M. Tétrault était impliqué dans un accident de la circulation, s'en tirant heureusement indemne.

"Jamais deux sans trois; maintenant, ils doivent être finis, nos coups durs", a laissé entendre Mme Tétrault.

Transport en commun: un nouveau service en août

Benoît Lapierre
GRANBY

Un nouveau service de transport en commun entrera vraisemblablement en vigueur à Granby le 14 août 1989. D'ici là, un seul autobus continuera de circuler en ville du lundi au vendredi de 8h à 18h selon un parcours nommé «circuit no 1» mais qui s'apparente à celui de l'ancien circuit no 4. Un projet de contrat concernant le service qui sera maintenu du 3 janvier au 11 août 1989 a été soumis au transporteur, Les Autoverreault ltée, lequel devrait d'ici quelques jours

annoncer ses intentions.

C'est ce qu'a fait savoir à la séance de lundi le conseiller responsable du dossier du transport en commun, M. Robert Healy, en livrant le plan d'action qu'il vient d'élaborer en compagnie du directeur général de la Ville, M. Robert Duval. A la même assemblée, il a déposé l'avis de motion du règlement décrétant l'organisation d'un service de transport en commun par la Ville de Granby à compter du 3 janvier 1989. Le conseil a également fixé les tarifs à \$0,85 pour les étudiants de 12 à 19 ans et les enfants de 5 à 11 ans, et à \$1,25 pour tous les autres utilisateurs.

Afin de gagner du temps, MM. Duval et Healy ont suggéré au conseil d'adopter le règlement sans délai, et c'est ce qu'il a fait en assemblée spéciale hier à 17h. Le ministère des Transports doit en effet obtenir copie de ce règlement avant d'accorder toute subvention à la Ville de Granby pour son service de transport urbain.

En ce qui a trait à la nouvelle version du service de transport en commun qui sera adoptée au mois d'août, elle devrait en principe s'inspirer de l'une ou l'autre des propositions déjà soumises à la Ville par la firme Transurb à la suite de l'étude qu'elle a menée sur la question du transport en

commun au cours de l'été.

Voilà pourquoi, toujours à la demande de MM. Healy et Duval, les membres du conseil rencontreront les représentants de Transurb le 23 janvier à 19 h afin d'examiner une dernière fois avec eux le volumineux rapport d'étude puis de choisir le type de service qui sera offert aux Granbyens à partir du 14 août.

Compte tenu de l'implication directe de la municipalité dans l'organisation du transport en commun en 1989, le conseil municipal a levé une taxe générale de \$0,01 du \$100 d'évaluation qui créera une enveloppe de \$111,000.

AGENDA

Aujourd'hui

Rien à signaler

A venir

Le club d'âge d'or Princesse de Granby organise un voyage à Montréal pour le spectacle des Ice Folies. Pour informations: 372-2061.

Secteur public: la CSN en demande sur les salaires et les emplois à statut précaire

Lia Lévesque

MONTREAL
Presse canadienne

Les salaires, bien sûr, comptent pour beaucoup dans la prochaine ronde de négociation dans le secteur public, mais aussi les mesures pour augmenter le nombre d'emplois stables et réguliers.

La vice-présidente de la CSN Monique Simard, ainsi que les présidents des quatre fédérations de la CSN touchées par la négociation dans le secteur public et parapublic rencontraient la presse, hier, pour expliciter les priorités communes et spécifiques à chacun des secteurs.

La CSN compte 120,000 membres dans les secteurs public et parapublic, en majorité des femmes, et répartis dans 700 syndicats locaux. Ils sont ergothérapeutes, cadres, infirmières auxiliaires, enseignants de cégeps, secrétaires, préposés aux bénéficiaires et travaillent dans tous les ministères.

Statut précaire

Des milliers d'entre eux occupent aujourd'hui ce qu'on appelle dans le jargon syndical un emploi

à statut précaire. Il s'agit de sur-numéraires, d'employés sur appel, occasionnels, temps partiel régulier ou non.

La CSN tient mordicus, cette année, à ce qu'un bon nombre de ces emplois à temps partiel soient convertis en postes à plein temps. Pour les 120,000 membres de la CSN, il y a de fait 80,000 à 85,000 postes à temps complet, estime Mme Simard.

Ces emplois à statut précaire comptent pour 50 pour cent du personnel dans certaines fédérations, comme celle des affaires sociales.

Chez les enseignants aussi, note le président de la FNEEQ Denis Choinière, il existe beaucoup de ces postes à statut précaire, notamment à l'éducation des adultes.

Une autre mesure proposée pour augmenter le nombre de postes est de faciliter l'accès à la pré-retraite.

Salaires

Sur le plan salarial, la CSN avait déjà fait connaître ses demandes de hausses de 8.74, 7.74 et 7.55 pour cent, et ce pour tous

les employés, hauts ou bas salariés.

Les présidents des quatre fédérations — enseignants, affaires sociales, employés des services publics, professionnels et cadres salariés — notent que la perte de pouvoir d'achat subie depuis 1982, la dévalorisation de leur travail ont causé une grande démotivation chez leurs membres.

Négociation rapide

Mme Simard souhaite d'ailleurs "une négociation rapide" cette année. "Le plus vite, le mieux." Par cela, elle veut dire une négociation conclue "plutôt tôt à l'automne que tard", en décembre, par exemple. L'enjeu est une masse salariale de \$8.8 milliards.

Pour en venir à une entente aussi rapide, elle demande au Conseil du trésor de clarifier l'ambiguïté qui plane concernant la possibilité de négocier les salaires pour les 2e et 3e années. La FTQ, notamment, a déjà accepté l'offre de 4 à 5 pour cent pour 1989.

Libre-Service
Coulombe & Fils inc.



A l'achat de 25 litres d'essence
profitez de ces 2 super spéciaux



99¢

+ taxe et dépôt

Coke,
Coke
classique,
Coke
diète, Sprite
et Sprite
diète

1.59\$

Chips Yum-Yum
400 gr

* Limite de 3 par client.
Jusqu'à épuisement
des stocks



"Joyeux Noël à tous"
Amusez-vous bien
et passez
de belles Fêtes
Soyez prudent !

236 Robinson Sud
Granby 375-1535

L19230

LA VOIX DE L'EST — JEUDI 22 DÉCEMBRE 1988

7

Clinique dentaire
MICHEL BOUTHETTE
CHIRURGIEN DENTISTE

375-7774 469-4455
104 St-Charles Sud 1115 St-Luc (angle
Granby Union), St-Césaire
L-18197

KATOU

Spécial
de Noël

Technicienne diplômée

* Pose d'ongles

acryliques seulement 15 \$

* Pose d'ongles

en soie 45 \$

Manucure :

- française
- traitement à la parafine

Etre belle jusqu'au bout
des ongles
- Quel beau cadeau !

62 Robinson Sud, Granby
378-2505 L-19910

Complice
de votre Noël

100 Principale,
Granby 375-7615

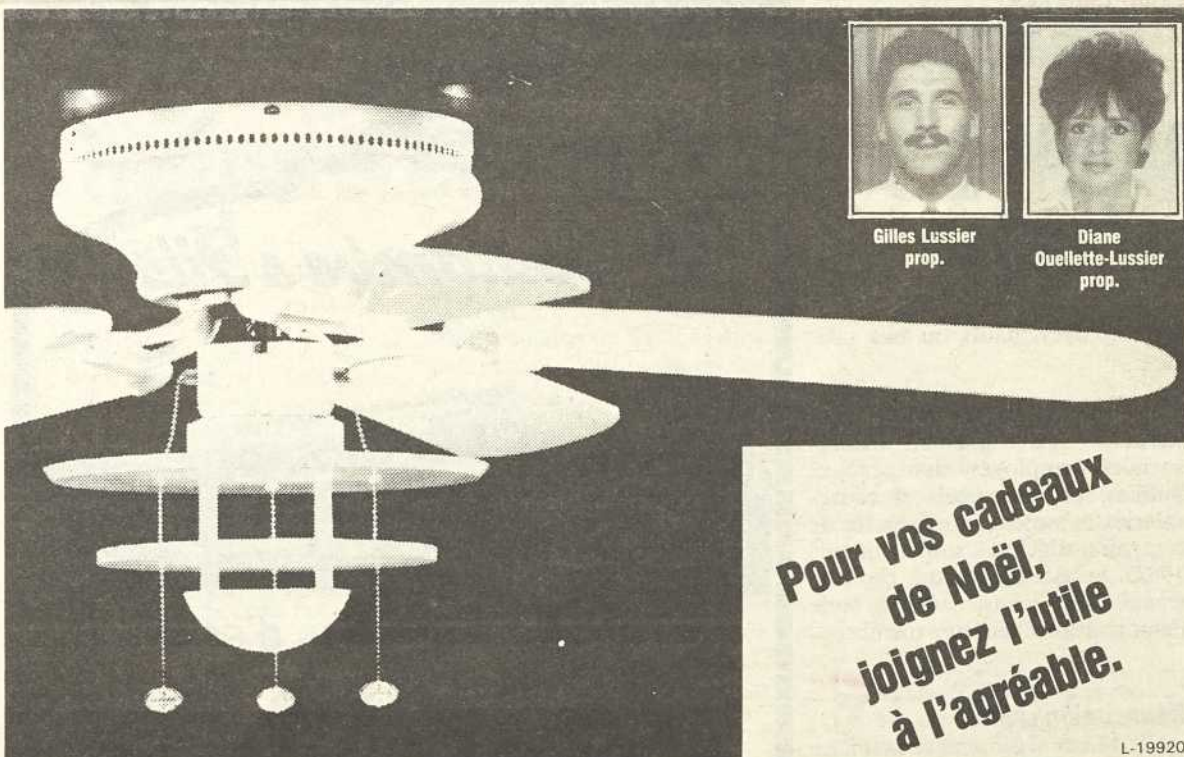


Ombre rose
Hugo Boss
Anne Klein
Gaufranco
Ferre

Nouveautés :

Ombre bleue
Smalto
Gem
Niki de
Saint-Phalle

L-19962



Gilles Lussier
prop.

Diane
Ouellette-Lussier
prop.

Pour vos cadeaux
de Noël,
joignez l'utile
à l'agréable.

CENTRE D'ÉCLAIRAGE **B&B** 571 Cowie, Granby 372-1363

Aux futurs clients des Industries Pépin

Si vous recherchez l'originalité, le
choix, la qualité et le service, les
Industries Pépin s'engagent à
comblar tous vos désirs en 1989.

Aux clients
qui ont déjà
compris ce
que sont les
Industries Pépin

Merci !

**A vous tous, nous offrons
nos meilleurs vœux pour l'année 1989**

INDUSTRIES PEPIN LTÉE
Fabricant de peinture
536, rue Rivière, Cowansville 263-1848

L-19920

MRC Brome-Missisquoi: le schéma d'aménagement pourrait entrer en vigueur d'ici la fin de l'année

Nicole Paquette

COWANSVILLE

Le schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi pourrait entrer en vigueur d'ici la fin de l'année. Les négociations avec le gouvernement sont à toutes fins utiles terminées, et il ne manquerait plus que l'approbation du ministre des Affaires municipales Pierre Paradis.

Seule la protection des rives en milieu agricole posait encore problème dernièrement. A la demande du ministre Paradis, les 23 maires ont adopté hier un règlement établissant une bande de protection de trois mètres le long des cours d'eau importants situés en milieu agricole. Une mesure qui touchera une vingtaine de ruisseaux et rivières, ainsi que quatre lacs.

Pour adopter ce règlement, le conseil de la MRC a tenu une assemblée spéciale mercredi à 0h01. L'avis de motion ayant été donné mardi soir à la réunion régulière de décembre, le règlement devait être adopté lors d'une séance ultérieure, à un jour ultérieur. D'où la nécessité de tenir une autre assemblée à minuit et une minute, mercredi matin...

Soulignons que l'action légale entreprise par un groupe de citoyens demandant l'annulation du schéma et de la vocation récréative du mont Pinnacle n'empêchera pas l'entrée en vigueur du schéma. Le ministre Pierre Paradis et la MRC ont obtenu à cet effet l'avis de leurs conseillers juridiques.

Dix-huit mois de négociation

Le schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi a été adopté en mai 1987, et depuis dix-huit mois, les négociations se poursuivent avec les divers ministères et sociétés d'État concernés pour harmoniser les volontés régionales et les plans gouvernementaux.

Outre la protection des rives en milieux agricoles, tous les

points litigieux ont déjà été réglés à la satisfaction générale de la MRC, indique le préfet Jules Bélisle.

Les pourparlers avec Hydro-Québec se sont révélés particulièrement ardu, la société d'État n'acceptant pas qu'on lui interdise l'installation de lignes de transport d'électricité dans certaines zones de la MRC.

«On a conservé l'interdiction pour Hydro de passer dans les secteurs de conservation et de récréation. (...) Cela a été la chose la plus difficile à négocier. A cause de la phraséologie employée, Hydro-Québec se sentait vraiment incapable de bouger», explique M. Bélisle.

L'interdiction spécifiée dans le schéma ne lie pas légalement la société d'État, précise M. Bélisle. Théoriquement, elle pourrait toujours passer outre aux volontés exprimées par la MRC. «Mais moralement, en terme de relations d'affaires, ce serait plus délicat», conclut le préfet.

Autre point litigieux, l'identification des habitats du cerf de Virginie qui devront dorénavant être protégés, en vertu d'une nouvelle loi adoptée en mai par le ministère des Loisirs, Chasse et Pêche. La MRC a toujours refusé cette mesure sans un réel contrôle du cheptel, affirmant que les chevreuils, très nombreux dans la région, causent des dommages aux vergers et aux cultures. «Finalement, on n'identifie pas les aires de ravage du cerf dans le schéma et la MRC ne sera pas liée pour l'application de la loi. Ce sera au ministre d'aviser les propriétaires concernés des restrictions qui s'appliquent», commente Jules Bélisle.

Enfin, comme beaucoup d'autres MRC du Québec, Brome-Missisquoi demandait un assouplissement au règlement de protection des berges en milieu urbain, ce qui a été accordé par le gouvernement. La bande protectrice de 10 à 15 mètres est maintenue, mais des travaux légers tels l'entretien du gazon sont permis jusqu'à trois mètres des cours d'eau.

Canadianismes: les gens de Québec plus indulgents

MONTREAL
Presse canadienne

Les habitants de la région de Québec identifient moins les canadianismes que ceux de la région de Montréal et ont tendance à en utiliser davantage.

A Québec et dans les environs, 63,4 pour cent des gens en repèrent moins que la moyenne, tandis que cette proportion est de 53,3 pour cent dans la région de Montréal.

Dans un livre publié récemment par le Conseil de la langue

française et Les Presses de l'Université Laval, Annette Paquot attribue cette différence, par hypothèse, au caractère plus cosmopolite de Montréal par opposition au provincialisme de Québec.

Elle note également que les habitants de la région de Québec sont beaucoup plus indulgents que ceux de Montréal. Alors que 50,3 pour cent des Montréalais ont condamné de 11 à 25 canadianismes, seulement 39,6 pour cent des Québécois ont fait de même.

Immigration: le pays plus ouvert en 1988

OTTAWA
Presse canadienne

Le gouvernement canadien devrait faire connaître aujourd'hui le nombre d'immigrants qui seront acceptés au pays en 1989 et il ne serait pas étonnant que ce nombre soit légèrement supérieur à celui de 1988.

Une telle hausse serait conforme à l'intention du gouvernement conservateur de favoriser une progression modérée de l'immigration. Elle prouverait également que le gouvernement fédéral a l'intention de régler le cas de quelques 77,000 personnes habitant déjà au Canada et réclamant le droit de réfugiés.

150,000 immigrants

En fixant le nombre des immigrants en 1988, le gouvernement avait indiqué qu'il étudierait de 125,000 à 135,000 demandes. En réalité, ce nombre sera bien plus près de 150,000, affirme M. Ian Sadinsky, attaché de presse de Mme Barbara McDougall, ministre de l'Immigration.

Jamais le Canada n'a accueilli autant d'immigrants au pays depuis 1975, alors que nous avions reçu 187,881 étrangers. Depuis, le nombre des immigrants a varié d'année en année, atteignant le nombre minimum de 84,302 en 1985.

Les partis d'opposition, les sociétés religieuses et certains groupes ethniques maintiennent que le Canada accepte un nombre insuffisant d'immigrants et de réfugiés.

Chaque année, après consultation avec les provinces, les territoires, les employeurs, les travailleurs, des universitaires, des représentants religieux, des porte-parole des différentes ethniques et d'autres secteurs sociaux concernés, des fonctionnaires fédéraux établissent le nombre d'immigrants pouvant être acceptés au pays.

Nouvelles lois

Le ministre de l'Immigration approuve ces chiffres et les dépose aux Communes à l'automne ou au début de l'hiver. Il ne s'agit pas d'un minimum ni d'un plafond mais simplement du nombre d'immigrants dont le ministère pourra vraisemblablement étudier les demandes au cours de l'année.

A partir du 1er janvier, de nouvelles lois devraient hâter l'étude des demandes de réfugiés venus au pays sans avertissement. Selon les lois actuelles, ces personnes peuvent attendre jusqu'à cinq ans avant que leur cas soit étudié.

On s'attend à ce que la semaine prochaine Mme McDougall annonce ses intentions en ce qui regarde les retards dans l'étude d'un nombre considérable de demandes de réfugiés, certains de ces derniers tentant nullement d'échapper à la persécution mais à la pauvreté.

Peinture Crown Diamond



Unitotal

MENUISERIE ST-PAUL INC.

Bertrand Laforest, prop.

Le vrai spécialiste du plancher de bois dans la région

N'achetez pas sans venir voir nos spéciaux

1275 Principale, St-Paul d'Abbotsford 379-9269

Spécialités :

Vente et pose de planchers, Escaliers-Rampes, Colonnes, Moulures de bois franc, Portes pré-montées, Quincaillerie

L-17433



STUDIO GISELE



Spécial
Pose d'ongles

Acrylique 20 \$
Rég. 25 \$

Valide jusqu'au 1er janvier '89

258 St-Jean Baptiste, Granby 378-7793

- Gel sur ongles naturels
- Gel sur acétate
- Manucure
- Réparation

L-16680

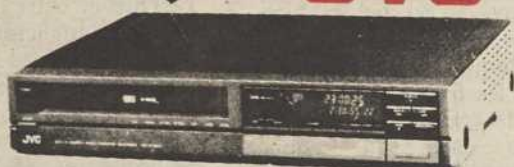
**UN CADEAU POUR
TOUTE LA FAMILLE?**
Nous avons ce que vous désirez !
Profitez de notre plan mise de côté sans frais



CHAÎNE STÉRÉO ENTIÈREMENT TÉLÉCOMMANDÉE

- * RX-222 Récepteur digital 35 watts par canal
- * AL-A151 Table tournante semi-automatique
- * TD-W11 Magnétocassette double avec copie haute vitesse
- * Haut-parleurs HI-FI 3 voies
- * Lecteur de disques compacts en option

799 \$



VIDÉO HI-FI STÉRÉO

- * Système 4 têtes double azimuth avec sonorité HI-FI stéréo
- * Affichage à l'écran
- * Index et mémoire de recherche
- * Télécommande unique pour vidéo et téléviseur
- * Décodeur MTS et câblodélecteur 155 canaux
- * 4 programmes / 14 jours

Rabais
200 \$

799 \$

NOUVEAUX
MODÈLES
1989



VIDÉO VHS HQ HR-D400U

- * Système à 3 têtes double azimuth
- * Affichage à l'écran
- * Index et mémoire de recherche
- * Télécommande unique pour vidéo et téléviseur
- * Câblodélecteur 121 canaux
- * 4 programmes / 14 jours

Rabais
100 \$

499 \$

TV-MONITEUR 14" C-1327

- * Ecran carré
- * Câblodélecteur 96 canaux
- * Télécommande MASTER COMMAND



seulement

399 \$

VIDÉO HR-D310

- * Système HQ pour une haute qualité d'image
- * Télécommande infrarouge
- * Programmation 14 jours / 4 émissions

seulement

399 \$

Son X plus

Pour voir et entendre la différence

39 Évangéline, Granby 378-9816

L-16111

Valère Audy



L'Accord du lac Meech: prétexte et négation

Le premier ministre conservateur manitobain Gary Filmon soutient que la décision du cabinet Bourassa de restreindre les droits linguistiques des anglophones du Québec viole l'esprit de l'Accord du lac Meech. D'où sa décision de retirer, pour l'instant en tout cas, son projet d'appui audit accord. Et le chef libéral Sharon Carstairs, opposé à cet accord dont elle veut la renégociation, applaudit en tenant le même langage.

C'est regrettable, et ce pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'il s'agit surtout d'un prétexte pour M. Filmon. Chef d'un gouvernement minoritaire que son projet d'appui exposait au renversement, celui-ci vient de se trouver une excuse pour échapper à ses responsabilités et à leurs conséquences. Autrement dit, il prend avantage d'un geste de M. Bourassa pour se tirer d'impasse, se sauver la vie.

C'est aussi triste parce que M. Filmon et d'autres, dont Mme Carstairs, mêlent les choses et les gens. La loi 101 concerne d'abord et avant tout l'usage des langues au Québec alors que l'Accord du lac Meech a pour principal objectif de ramener le Québec dans la famille constitutionnelle canadienne, non de satisfaire les revendications des provinces.

Qu'on règle donc d'abord le cas du Québec et on pourra ensuite s'attaquer à ce que les autres provinces veulent corriger dans la constitution. Le Québec, sept autres provinces et le gouvernement canadien sont d'accord avec cela. Pourquoi pas alors le Manitoba et le Nouveau-Brunswick?

Mme Carstairs est par ailleurs mal placée pour crier au viol des droits de la minorité anglophone et faire la leçon au Québec. Qu'elle regarde la façon dont le Manitoba traite sa minorité francophone avant d'essayer de dicter quoi que ce soit à un Québec autrement plus généreux à l'égard de ses minorités... même si ses anglophones sont aujourd'hui blessés.

En d'autres mots, que Mme Carstairs chasse donc les mauvaises odeurs de sa propre cuisine avant de venir se pointer le nez dans celle du Québec!

Le même remarque vaut pour M. McKenna, du Nouveau-Brunswick, qui propose l'égalité (?) linguistique de sa province en modèle. Mais dans son cas, on n'a pas à être aussi sévère puisqu'il tend à se définir plutôt qu'à dicter et qu'il ne subordonne pas encore sa décision à celle du Québec.

Qu'elles soient de M. Filmon, de Mme Carstairs ou d'autres politiciens de l'extérieur du Québec, les réactions négatives véhiculent une flagrante contradiction selon M. Claude Morin, ancien ministre péquiste, celle d'une "société distincte" qui ne l'est que sur papier, c'est-à-dire dont on nie les pouvoirs inhérents lorsque vient le temps de les exercer.

Bien sûr, les politiciens des autres provinces se trouvent-ils tous un peu mal à l'aise à cause du ressentiment que provoque chez eux la décision de M. Bourassa. Pour M. Filmon, c'est depuis, encore bien plus qu'avant, la corde au cou. D'où son recul. Mais ces politiciens doivent comprendre que toute forte réaction négative sert davantage la cause souverainiste péquiste que celle de l'unité canadienne. Bref, ou l'on ne veut pas du Québec au sein du Canada ou l'on en veut et on accepte alors de payer le prix que cela suppose.

Déplorable mesquinerie

M. Jacques Parizeau, le chef péquiste, est d'une mesquinerie inqualifiable. Au lieu de féliciter MM. Lincoln, French et Marx d'avoir eu le courage de leurs convictions, il a conclu à la stratégie avant d'y aller de sa raillerie habituelle.

Il a même eu le culot d'affirmer que les francophones sont les seuls perdants. Comme si le fait d'éliminer la binette des anglophones de la photo de famille québécoise n'était rien. Ce genre de discours n'est pas digne d'un chef de parti.

Mme Carmen Juneau, de Johnson, ne s'est pas mieux comportée en invitant Mme Joan Dougherty à quitter le Québec pour l'Ontario. Ses propos sont à condamner. La terre québécoise ne lui appartient pas plus qu'à Mme Dougherty.

Plusieurs anglophones ont aussi tenu d'inacceptables propos. Ils n'ont pas plus droit que les autres de baver. Mais leur frustration se comprend. Et dans ce contexte, la moindre des choses, c'est que ceux qui les renvoient à leur situation de minorité sachent teinter leur fermeté de politesse.

Paré: «j'ai rarement vu une loi aussi tordue que celle-là»

Jacques Tremblay satisfait de son chef

Jacqueline de Bruycker

GRANBY

Plus le premier ministre Robert Bourassa avance ses pions sur l'échiquier de l'affichage commercial, plus le député de Shefford Roger Paré rue dans les brancards.

«Chaque fois qu'il lève un pan du voile, mon opposition à la loi 178 s'accroît d'un cran. J'ai rarement vu une loi aussi tordue que celle-là, une législation qui charrie autant d'incertitude. C'est un net recul pour la langue française», lance le député de Shefford.

Dans la foulée du jugement de la Cour suprême sur l'inconstitutionnalité de la loi 101, le gouvernement Bourassa a décidé d'invoquer la clause dérogatoire pour maintenir l'affichage exclusivement français à l'extérieur. Par contre, il permet le recours à l'anglais ou à une autre langue à l'intérieur des commerces. «Par ce geste, Bourassa condamne le français à un rôle de façade. Il ne faut pas se méprendre, la présence de l'anglais à l'intérieur de nos établissements, c'est bel et bien le début de l'anglicisation. Pour les francophones, ce sont des reculs sur tous les fronts, que ce soit au niveau du français langue de travail ou encore à celui de l'intégration des immigrants. Des pertes énormes pour le peuple québécois», affirme-t-il.

Mais si «cette loi a deux faces» fait bondir Roger Paré de son siège de député, la réglementation qui la soutient, l'inquiète davantage. «Bride par bride, l'Opposition a fini par en savoir plus long sur les intentions du gouvernement et ce qu'on apprend à de quoi nous renverser».

Il accepte mal que le gouvernement envisage d'exempter les commerçants de petites municipalités anglophones du Québec de l'obligation d'afficher exclusivement en français à l'extérieur de leurs magasins. «Au lieu d'unifier la population autour d'une lan-



Jacques Tremblay



Roger Paré

photos d'archives

gue unique, Bourassa est en train de ghettoïser le territoire québécois en secteurs, c'est pire que la loi 22. Le premier ministre ne cesse de tromper la population».

Le recours au français comme langue de travail est, selon lui, de plus en plus menacé au Québec. Les signes avant-coureurs de sa disgrâce ne manquent pas. «Les entreprises de 50 employés et plus, qui auront décroché leur certificat de francisation, pourront, semble-t-il, afficher en anglais à l'intérieur de leur établissement. C'est le pire des non-sens. Le Québec entre à petits pas dans l'ère de l'anglicisation. Et dans le même temps, les ministres anglophones nous servent tout un show pour nous apitoyer. Mais c'est bien plus sur le sort de la langue française que j'ai aujourd'hui le goût de pleurer», conclut-il.

La seule chose à faire

«Robert Bourassa a opté pour le compromis. Dans les circonstances actuelles, c'était le meilleur choix. Si j'avais été à sa place, j'aurais agi exactement de la même façon». Le député d'Iberville, Jacques Tremblay est derrière son chef.

Et il rappelle que le jugement de la Cour Suprême est lourd d'enseignements. «Les juges ont admis que la langue française était menacée, ils ont également reconnu au gouvernement du Québec l'autorité de légiférer sur l'affichage, mais sans lui permettre de brimer les droits des

minorités. C'est ça le cadre dans lequel le premier ministre a dû évoluer. Mais il a pris la peine pendant plus de cinq heures d'écouter religieusement ses députés et ministres. Il nous a offert un grand exercice de démocratie», estime-t-il.

Jacques Tremblay souligne qu'au cours des trois dernières années, il a défendu le statu-quo en matière linguistique. «Le Québec jouit d'une situation particulière au sein de la confédération canadienne. Mais rien n'est coulé dans le ciment. Et les dangers qui pèsent sur la langue française sont réels.»

Il est particulièrement conscient que l'Accord de libre-échange va accentuer les relations commerciales nord-sud et si les retombées risquent d'être bénéfiques au niveau économique, cette nouvelle situation va entraîner une plus grande utilisation de la langue anglaise. «Les pressions vont aller dans ce sens-là. Et il y a également la dénatalité qui frappe le Québec. Ce qui pousse à regarder la situation dans une optique particulière, celle de la survie du peuple québécois, mais d'un côté, comment ignorer les droits des anglophones. Eux aussi, ils font partie de notre histoire».

Jacques Tremblay considère que son chef a su ménager la chèvre et le chou. Et la politique n'est-ce pas justement l'art du compromis. «J'aurais pris la même décision», note-t-il.

Mulroney se dit insatisfait

Guy Taillefer

OTTAWA
Presse Canadienne

Le premier ministre Brian Mulroney a qualifié hier d'"insatisfaisant" le projet de loi québécois sur l'affichage et déploré que le gouvernement Bourassa ne se soit pas conformé au jugement de la Cour suprême.

La législation québécoise "ne passe pas le test", a déclaré aux Communes le premier ministre, qui se trouvait ainsi, pour la première fois, à prendre clairement position contre le projet de loi 178.

Il s'agit, a-t-il dit, d'une "atteinte" aux chartes canadienne et québécoise des droits et libertés, touchant la protection des droits des minorités. M. Mulroney a affirmé, en réponse à une question du chef libéral John Turner, qu'il jugeait le projet 178 "insatisfaisant, et comme législateur et comme Canadien".

Le premier ministre s'est d'autre part dit ouvert aux suggestions faites la veille à Fredericton par le premier ministre du Nouveau-Brunswick Frank McKenna, concernant l'abolition de la clause nonobstant et l'amélioration des droits

des minorités.

Pas question toutefois pour M. Mulroney, qui lui aussi souhaite l'abrogation de cette disposition constitutionnelle, de s'attaquer à la clause nonobstant avant que le Manitoba et le Nouveau-Brunswick, les deux seules provinces encore opposées à l'entente, n'aient ratifié l'Accord du lac Meech.

Hier, avant de participer à la réunion hebdomadaire de son caucus national, M. Mulroney a affirmé que la clause nonobstant avait fait de l'Accord de 1982 "un flop du début à la fin".

Cinq députés s'opposent au projet de loi 178

QUEBEC
Presse Canadienne

Tel qu'ils l'avaient indiqué, cinq députés anglophones libéraux, dont trois ex-ministres, ont voté hier contre le principe du projet de loi 178 qui modifie la Charte de la langue française pour permettre l'affichage bilingue à l'intérieur des établissements commerciaux.

Ce sont MM. Herbert Marx (D'Arcy-McGee), Clifford Lincoln (Nelligan), Richard French (Westmount), Harry Thuringer (Notre-Dame-de-Grâce) et Mme Joan Dougherty (Jacques-Cartier).

Leur geste a gonflé à 26 voix le nombre de députés qui ont voté contre la mesure, les autres étant les 20 députés de l'opposition péquiste et l'indépendant de Guoin Jacques Rochefort. La majorité ministérielle a triomphé par 91 voix contre 26.

Exceptionnellement, presque tous les membres de l'Assemblée nationale étaient présents pour ce vote historique. Les deux seules absences motivées étaient celles

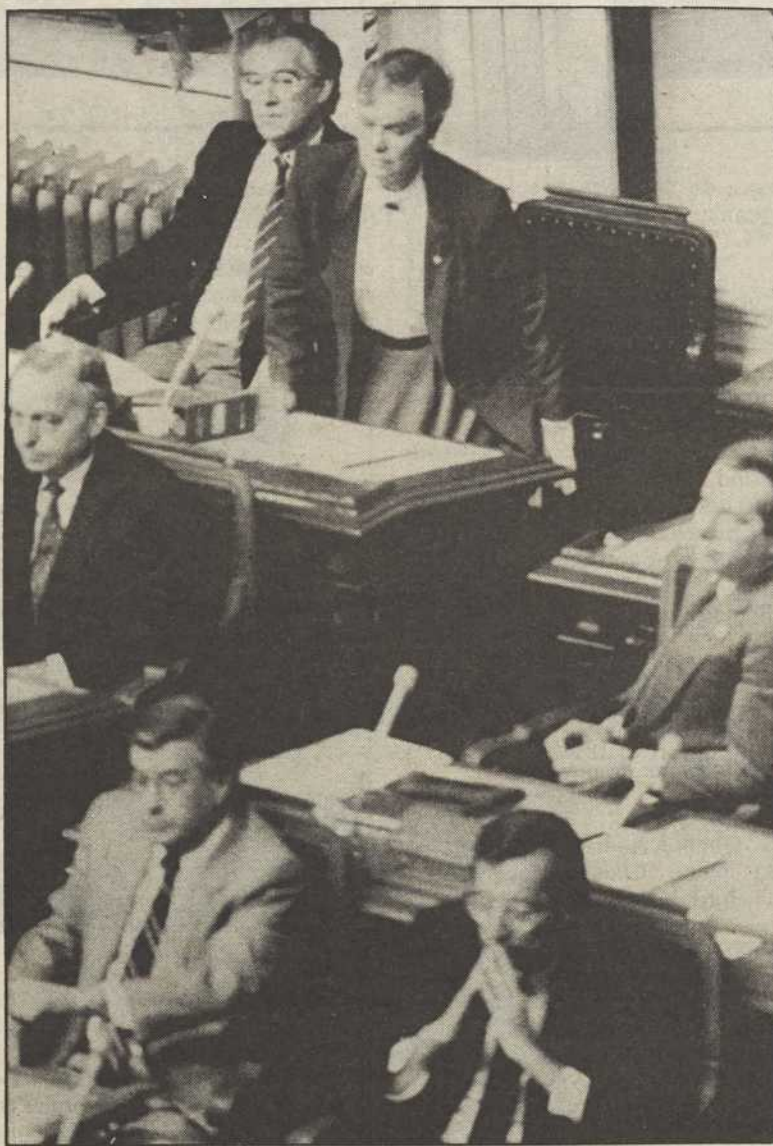
des députés d'Orford, Georges Vaillancourt, et de Sauvé, Marcel Parent.

Un silence solennel et, il faut bien le dire inhabituel, régnait pendant la prise du vote. La tension était particulièrement tendue lorsque les cinq libéraux ont voté contre le gouvernement. Le geste des trois ex-ministres a été immédiatement sanctionné: ils ont perdu leur poste au sein du conseil des ministres. Le premier ministre Robert Bourassa avait prévenu la presse que l'assermentation de leurs remplaçants suivrait immédiatement.

Aussitôt le principe du projet de loi adopté, le texte législatif a été soumis à l'étude détaillée (article par article) en comité plénier.

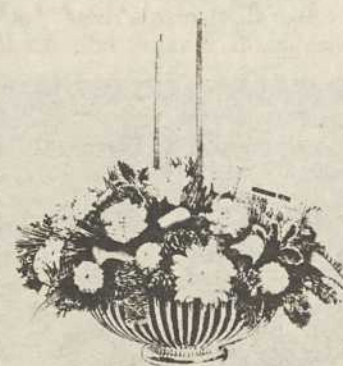
Le ministre parrain, M. Guy Rivard, en a profité pour apporter un amendement mineur.

Cet amendement vise à couvrir de façon absolue les commerces qui agissent sous franchise ou sous une bannière au Québec, a-t-il expliqué: par exemple, une chaîne de restaurants.



La députée de Jacques-Cartier, Joan Dougherty, vote contre le projet de loi 178 sur la langue d'affichage. photo PC

Offrez un cadeau qui vaut de l'or!



Cette année pour les Fêtes, offrez des fleurs et un cadeau digne d'être gardé précieusement. Offrez le bouquet Corbeille florentine de Teleflora, des fleurs fraîches dans une élégante corbeille plaquée argent... de l'argent qui vaut de l'or!

Nous pouvons livrer ce ravissant souvenir de Noël localement ou, via Teleflora, partout au Canada et aux E-U. On vous saura gré de votre attention et de votre bon goût.

35 \$

Spécial différent à chaque semaine

5 \$

Grand choix de poinsettias : rouges, blancs et roses.

OUVERT
le 25 décembre
de 9 h à 17 h

Établi en 1945

Maison Montcalm
FLEURISTE

210 York, Granby
372-3925
ou
372-1462



Une
habitude
à
prendre

Presse
BOUTIQUE

**Le plus grand spécialiste de la
presse écrite au Québec**

- Musique
- Mode
- Décoration
- Beauté
- Armes
- Aviation
- Voyages
- Adultes
- Cinéma
- Audio
- Vidéo
- Arts
- Littérature
- Sciences
- Informatique
- Actualités
- Chasse et pêche
- Animaux
- Sports
- Hobby
- Cuisine
- Culturisme et lutte
- Auto/Moto
- Photo

du lundi au samedi de 7 h à 23 h
dimanche de 9 h à 23 h

98 Principale, Granby
(angle St-Jacques)
777-2166





BEN... DES CHOSES À DIRE

Dans la photo illustrant le "voilier de flamants roses", publiée mardi, il aurait fallu lire le



Il l'a eu...

Gérard Hémond de Waterloo a patienté durant plusieurs années avant de se trouver face à face avec un chevreuil. Cette fois, il l'a eu son trophée: il l'a entreposé dans un congélateur pour ne pas se le faire "voler". A tous les jours, il visite le... "défunt". Le festin, ce n'est pas pour demain, dit-on!

nom de "Stéphane" et non Stéphanie. Je m'excuse...

Benoît Janvier de Roxton Pond, qui a organisé les trois concerts qui ont permis de remettre plus de \$20,000 à Leucan, a dû démontrer ses talents d'athlète hier soir chez Bonichoux de **Claude Paquette**, à Roxton Pond. En effet, Benoît s'étant mérité un bon d'achat de \$1,000 en marchandises, avait quelques minutes pour remplir ses paniers! Il aurait battu, de vitesse, Ben Johnson.

Félicitations à **Renaud et Johanne Béliveau** de Roxton Pond qui célèbrent aujourd'hui leur anniversaire de mariage.

Quant à **André L'Heureux** et à la jeune **Claudia Laneville**, ils vieilliront d'un an aujourd'hui.

Construction Choinière célèbre cette année son 15e anniversaire de fondation. Lors d'une fête organisée dernièrement, on a honoré les employés de la première heure.

Normand Chouinard, président du Club Optimiste de St-Paul a décidé de s'attacher au coup le calendrier des activités de son club; la meilleure façon de ne pas l'oublier!

Est-ce vrai que **Yvon Croteau** adore faire le "chien" pour ses amis chasseurs?

Félicitations à **Robert Barbeau**

qui a été élu président du Comité de la Culture de Cowansville. On retrouve aussi **René Pincince** au poste de vice-président, **Donna Rowse**, coordonnatrice et **Daniel Marcotte**, régisseur.



photo Michel Paquette

Pour une bonne cause

Les élèves de la polyvalente Sacré-Coeur de Granby ont uni leurs efforts pour ramasser des boîtes de conserve et autres utilités qui ont été remises à S.O.S. Dépannage, un organisme qui vient en aide aux familles défavorisées. Sous la responsabilité de S.P.V. (Service de préparation à la vie) on a réussi à ramasser plus de 525 items. Il est encore

temps de collaborer à cette belle cause puisque la collecte ne prendra fin que ce soir. De gauche à droite, Patrick Pontbriand, Normand Dunn de S.O.S. Dépannage, Lucille Lanoie, une des responsables de la collecte, Isabelle Komlosy, Annie Tessier et Micheline Rhéaume, directrice adjointe. Bravo aux jeunes étudiants et aux responsables.

SINCÈREMENT



Vos conseillères de bon goût : **Raymonde, Louise, Lise, Céline et Dominique.**

Tout le personnel des boutiques Signature vous souhaite beaucoup de bonheur en 1989 et un gros merci pour votre appui en 1988.

Signature

135 Principale, Granby
777-0532
175 Principale, Cowansville
263-7397

L-18392



Paul Phaneuf et son personnel souhaitent de joyeuses Fêtes et une bonne année à la clientèle et à la population



Paul Phaneuf Inc.

Quincaillerie
Peinture

671 Dufferin
375-5525

Château, Sico
Céramique
Vente et pose

L18345

J O Y E U X N O Ë L

GARDERIE POUR ANIMAUX

SERVICE DE GARDERIE

au chenil ou chez-vous
sous la responsabilité
d'un Technicien en
Santé animale diplômé.

ZOOTECH
110 Rg. ROSALIE,
St-CÉSARE
Tél.: 469-5217

DU NOUVEAU POUR VOS ANIMAUX

L-19959

REMORQUAGE
7/24
GRANBY INC.

Après un mois d'absence, nous sommes heureux d'offrir à nouveau notre service de remorquage poids lourds, 7 jours par semaine, 24 heures par jour. A partir du vendredi 23 décembre 1988. Merci de votre compréhension.

**Toujours le
spécialiste dans le
remorquage des poids lourds**

777-7724

L-19161

**Des idées-cadeaux
andré radio
Etui pour cassettes**

capacité de
20 ou 30

1795

andré radio

Le spécialiste de l'audio pour l'auto
590, boul. Boivin, Granby 378-3618
Vente - Service - Réparation

L-19924

JACKET MA-1
U.S. AIR FORCE
Un jacket sport très à la mode

6995\$

Noir ou
vert sage

En vedette durant le mois de décembre

SURPLUS D'ARMÉE CANAM
102 Principale (angle Dufferin) Granby
372-1984 L18397

LE CANARI INC.
Conseiller en téléphone cellulaire
et fax portatif

Téléphone cellulaire
à partir de
2995 \$
par mois

Téléphone
cellulaire
360 minutes
gratuites

27, chemin Yvon, Granby 378-7954 L-18497

MicroAge et le 6286 et 6386 de AT&T

*La Combinaison Gagnante
le Choix Qui S'impose
Le Bon Prix*



◀ 6386 WGS AT&T

- PUISSANT INTEL 80386
- 1 KO DE MÉMOIRE RAM
- ESPACE POUR 4 PÉRIPHÉRIQUES INTERNES
- PROCESSEUR RAPIDE 16 MHZ

LE 6386 WGS EST UN DES MEILLEURS RATIO
QUALITÉ/PRIX DANS L'INDUSTRIE

■ AT&T 6286 WGS ▶

- EFFICACE INTEL 80286
- 1 KO DE MÉMOIRE RAM
- ESPACE POUR 3 PÉRIPHÉRIQUES INTERNES
- PROCESSEUR RAPIDE 12 MHZ

L'ENSEMBLE 6286 WGS EST UN DES MEILLEURS
RATIO QUALITÉ/PRIX DANS L'INDUSTRIE



*Trouvez ces excellents ordinateurs de
AT&T Chez votre détaillant autorisé local
au bon prix, au bon endroit chez.*

MicroAge®

• **354 rue Principale
Granby, QC
375-4158**



CHEVRIER
LAPORTE et
ASSOCIÉS INC.
courtiers d'assurances générales

À votre service

Nouvelle adresse à Waterloo

A compter du 3 janvier prochain, les bureaux de Chevrier, Laporte et associés seront situés au
607, rue de la Cour à Waterloo

Pour vous offrir encore plus de service, nos nouvelles heures d'ouverture seront les suivantes :

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h 30
Samedi de 8 h 30 à 12 h



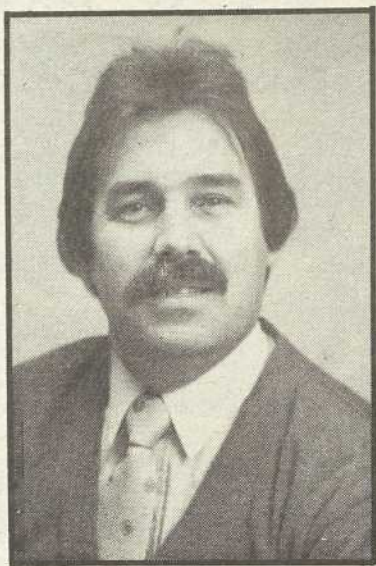
A tous nos clients et amis, nos meilleurs vœux !

Chevrier, Laporte et associés Inc.
Courtiers d'assurances générales
607, rue de la Cour, Waterloo
539-3672

(Anciennement au 1, rue St-Joseph à Waterloo)

L-19915

NOMINATION



M. Marc Santerre

M. Gilles Larivière, président, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Marc Santerre à titre de représentant spécial pour contracteurs et projets majeurs. Avec plus de 20 ans d'expérience dans le domaine, Marc se fera un plaisir de vous recevoir ou d'aller vous rencontrer pour vous offrir un service hors pair.

Au-delà de ses compétences techniques, M. Marc Santerre est avantageusement connu dans la région pour son implication sociale surtout auprès des jeunes.

Vous pouvez le rejoindre à West Brome

263-1383



FRANK SANTERRE inc.

Matériaux de construction - Quincaillerie - Plomberie - Electricité - Peinture Sico

BROMONT

1241 Shefford 534-3390

WEST BROME

R.R. #2 263-1383

ABERCORN

107 Thibault 538-3442

L-19363

Relations de travail: un jugement très attendu rendu aujourd'hui

Marie Tison

OTTAWA
Presse canadienne

La Cour suprême devra statuer ce matin si les employés d'un sous-traitant héritent automatiquement de l'accréditation syndicale du sous-traitant qui effectuait le même contrat précédemment.

Le plus haut tribunal du pays aura à interpréter deux articles importants du Code du travail du Québec, les articles 45 et 46, qui garantissent le droit des syndiqués de demeurer membres de la même unité d'accréditation et de jouir de la même convention collective lors de la vente ou la cession d'une entreprise.

La cause est d'autant plus intéressante qu'elle oppose deux grandes centrales syndicales du Québec, la FTQ et la CSN.

L'affaire remonte à l'année 1979. La Commission scolaire régionale de l'Outaouais avait confié l'entretien de six de ses écoles à deux sous-traitants, MBD Conciergeries et les Entreprises Netco, dont les employés étaient affiliés à la CSN.

Après avoir mené des négociations infructueuses pour obtenir une convention collective, ces employés se sont mis en grève. La Commission scolaire a mis fin au contrat qui la liait aux deux sous-traitants, en se prévalant d'une clause qui y était inscrite. Elle a engagé un nouveau sous-traitant, les Services ménagers Roy.

En février 1980, l'Union des employés de services, le local 298 de la FTQ, a déposé une requête en accréditation pour les employés de ce nouveau sous-traitant.

La CSN a alors invoqué les articles 45 et 46 du Code du travail et a demandé au Commissaire général du travail de transmettre aux employés du nouveau sous-traitant l'accréditation des employés de MBD Conciergeries et des Entreprises Netco.

Le Commissaire du travail Réal Bibeault a donné raison à la CSN, une décision que la majorité des juges du Tribunal du travail ont maintenu.

En mars 1982, à la demande du local 298 de la FTQ, le juge Louis-Philippe Landry de la Cour supérieure du Québec a statué que le commissaire Bibeault et le Tribunal du travail avaient excédé leur juridiction. La Cour d'appel du Québec a maintenu cette décision en janvier 1984.

La Cour suprême a entendu les diverses parties en cause en octobre 1986.



Le royaume des
JOUETS

**SUPER VENTE
AVANT NOËL**

jusqu'à 50% de rabais

Bo-Jeux
Gund Fisher
Lego
Hasbro
Canada Game
Tonka
Jouets Grand
Danica

19 au 23 déc. de 9 h 30 à 21 h
24 déc. de 9 h 30 à 16 h

Plan mise de côté disponible



Le maître piscinier®

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi... 9 h 30 à 21 h
Samedi... 9 h 30 à 17 h

PATIO PISCINE HORIZON GRANBY INC.

116 Robinson Sud
Granby

375-5225

L-19479

Ottawa a le droit d'extrader Kindler

MONTREAL
Presse Canadienne

Trois juges de la Cour fédérale ont statué qu'Ottawa a le droit d'extrader aux Etats-Unis le meurtrier Joseph John Kindler qui fait face dans son pays à la peine de mort, a fait savoir hier l'un de ses avocats Me Julius Grey.

Me Grey a cependant précisé qu'il demandera d'en appeler de ce jugement à la Cour suprême du Canada.

Les 3 juges de la section appel de la Cour fédérale du Canada ont rendu une décision partagée de 2 contre 1.

Me Grey a précisé au cours d'une entrevue téléphonique qu'il avait appris la décision des juges par téléphone hier et que son client a l'intention d'épuiser tous les recours s'il le faut et de continuer à se battre.

Il a ajouté que la Cour suprême prendra vraisemblablement plusieurs mois avant de décider si elle entendra l'appel ou non.

Kindler, a été trouvé coupable de meurtre à Philadelphie en 1984. Il avait tué à coup de bâton de baseball un homme qui s'apprêtait à témoigner contre lui dans une cause de vol.

Il avait été condamné à mort lorsqu'il s'est évadé. Il a été arrêté près de Montréal en avril 1985 et envoyé au centre de détention de Parthenais.

Après une évasion spectaculaire de Parthenais en octobre 1986, il a vécu 18 mois dans les Laurentides avant d'être capturé à nouveau le 6 septembre dernier, au Nouveau-Brunswick.

Casiers postaux gratuits

OTTAWA
Presse Canadienne

A compter du 3 janvier, les habitués des bureaux de poste ruraux auront droit à des casiers postaux gratuits.

Dans le cadre de son plan quinquennal de réforme, la Société canadienne des Postes a décidé d'abolir le tarif annuel de \$6.74 qu'elle exigeait d'environ un million de clients pour l'usage d'un casier postal à l'intérieur du bureau de poste local.

Les habitants des régions rurales se plaignaient depuis longtemps de devoir payer un service qui était offert gratuitement aux citoyens des zones urbaines, et plusieurs s'estimaient victimes de discrimination.

Vente - Location - Service - Sonorisation
Votre boutique YAMAHA pour la maison



Acoustix Québec

MUSIQUE IMAGE LUMIERE ET SON
2015, Rte 104, Farnham 293-3295



L-18353

1 FILM GRATUIT

après minuit - lors de location d'un film

VIDÉO 24 h

la Maisonnée le Vrai DÉPOTTEUR

Angle
Principale et
Robinson

L-19470

Votre entrée dans le monde du cellulaire.



Faites votre entrée dans le monde du cellulaire. C'est si facile. Surtout si vous y entrez par la bonne porte, celle de votre nouveau Centre Cellulaire Plus. Un seul arrêt et vous êtes fin prêts à vivre l'expérience. N'attendez plus. Appelez-nous ou venez nous voir dès aujourd'hui.

andré radio

590, boul. Boivin, Granby 378-3618

Bell Cellulaire
Cellulaire Plus

L-19928

Le protecteur du citoyen dénonce la lenteur des organismes gouvernementaux à régler les litiges

QUEBEC
Presse Canadienne

Les mécanismes de règlement de litiges prévus par plusieurs organismes gouvernementaux comportent des délais si longs que ces délais constituent de fait des dénis de justice, avertit le Protecteur du citoyen dans son rapport annuel.

Le règlement d'un problème n'a de valeur et de sens que s'il survient rapidement, ce qui n'est souvent pas le cas, déclare l'Ombudsman Daniel Jacoby dont le rapport a été déposé hier à l'Assemblée nationale. Prêchant d'exemple, son bureau répond à 94 pour cent des demandes le jour même de leur réception et au reste, au cours de la semaine qui suit, révèle le rapport.

Au cours des 15 mois couverts par le rapport, l'Ombudsman a reçu 22,389 demandes d'interventions et a enquêté dans 40 pour cent des cas.

Il est intervenu auprès de 60 ministères et organismes du gouvernement, dont les principaux sont: l'aide sociale (1,461 dossiers), santé et sécurité au travail (1,282), assurance-automobile (999), impôts (494), administration de la justice (129), Commission des affaires sociales (118), Curatelle publique (78), assurance-maladie (76), transports (72), Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (60) et l'Agriculture (43).

M. Jacoby souligne le fait que les personnes qui s'estiment lésées par des institutions du secteur publics ou parapublics ou du secteur municipal ne peuvent recourir aux services du Protecteur du citoyen. C'est ainsi qu'au cours du dernier exercice, il a dû rejeter 1,775 plaintes, dont 632 contre les services hospitaliers et les institutions scolaires et 715 contre des organismes municipaux.

"Dans plusieurs provinces canadiennes, les personnes insatisfaites ou lésées par les services hospitaliers, éducatifs et municipaux, ou encore par des entreprises publiques, peuvent porter plainte à l'Ombudsman provincial. Ce n'est pas le cas au Québec", souligne M. Jacoby.

"Bien que plusieurs études du gouvernement du Québec, dont la plupart ont été rendues publiques, concluent à la nécessité d'élargir la juridiction du Protecteur du citoyen aux réseaux para et péripubliques, rien n'a été fait."

Il rappelle que la "Loi sur l'enseignement primaire et secondaire qui confiait au Protecteur du citoyen la protection des droits de l'élève a malheureusement été invalidée par les tribunaux pour des motifs étrangers à cette extension de juridiction du Protecteur du citoyen".

L'Ombudsman croit que toutes les personnes aux prises avec des problèmes dans les secteurs para et péripubliques devraient avoir la possibilité d'avoir recours aux services d'un ombudsman, "en accordant une priorité au réseau de la Santé et des Services sociaux".

Au cours des prochaines années, dit-il, l'attention devrait se porter vers les personnes qui ont besoin de protection, parce qu'elles sont vulnérables et démunies. Des efforts devraient être faits pour protéger les catégories de personnes suivantes:

- les bénéficiaires d'aide sociale et les personnes âgées qui sont souvent mal armés pour défendre leurs droits et pour qui les conséquences de retards ou d'erreurs peuvent être particulièrement dramatiques;
- les bénéficiaires du réseau de

la santé et des services sociaux;

- les immigrants, souvent démunis du fait de barrières culturelles ou tout simplement touristiques;

- les Amérindiens et les Inuits qui habitent souvent loin des centres de décisions "et qui ne

sont pas toujours traités avec l'égard dû à une culture et à des traditions différentes des nôtres";

- les commerçants et entrepreneurs qui sont souvent victimes de tracasseries bureaucratiques ou qui se voient lésés par des règles discutables dans l'octroi de contrats.

LES IDÉES SKI



Ski alpin pour juniors jusqu'à 120 cm

- Skis Golden Team
- Bottes junior Munari ou Nordica
- Fixations Juni ou Salomon 127 ou Salomon 137
- Pôles Golden Team junior
- Courroie pour bottes

169⁹⁹\$

Ski alpin pour adultes débutants

- Skis Golden Team
- Fixations Salomon 447
- Pôles Golden Team
- Bottes Munari MV1 ou Raichle Avanti
- Courroie pour bottes

249⁹⁹\$

10% de rabais

sur toutes nos lunettes de ski
UVEX, CARERRA, OAKLEY

10% à 50% de rabais

sur tous nos vêtements d'hiver: CIMALP, GOLDEN TEAM, DITRANI, LIFA, LUHTA, SKILA, VUARNET, PEDIGREE, HIVERNA

Ski de fond pour adultes débutants

- Skis Golden Team sans cire
- Bottes Artis 75 mm
- Fixations Pinso 75 mm
- Pôles en fibre Excel Mirage

89⁹⁹\$

20% de rabais

sur nos vêtements de ski de fond Lifa et Hiverna

Viens chez-nous...c'est au maximum !

Les Halles de Granby
375-0909



Cadeau de dernière minute :

SKIS NAUTIQUES

OBRIEN

Le lundi
26 décembre
OUVERT

à partir de 13 heures

Podium
sports

Au revoir '88...

Le plus beau cadeau de Noël de votre vie que vous pouvez vous offrir et qui durera de nombreuses années vous le trouverez chez Élégance Acura

Intégrez une **INTEGRA** à votre vie !

INTEGRA RS'88

3 portes, 5 vitesses
rég. 15,385 \$

pour aussi peu que

* Plus transport et préparation

12 985\$*

Cette offre unique est d'une durée limitée



...Bonjour '89!

**Acura la division haut de gamme
de Honda**

Ce qu'en pense le monde entier...

"Acura, le plus fort taux de satisfaction
au monde"

— Journal de Montréal

"L'INTEGRA, la meilleure sedan au
monde dans la catégorie qualité / prix"

— "Car and Driver", août 1988

Elegance

ACURA
1144 Principale, Granby
378-4969



ACURA

Vente, après-vente et
location à long terme.

Une division de Honda
Canada Inc.

L18427

LA VOIX DE L'EST — JEUDI 22 DÉCEMBRE 1988

17

Faubourg Desjardins

Pâtisserie — Epicerie

Pain chaud tous les jours de notre boulangerie

Fèves au lard le dimanche

Pepsi 2 litres
Coke 2 litres

169 \$

+ dépôt
taxe

Heures d'ouverture :

Dimanche au jeudi
de 7 h à 22 h 30
Vendredi et samedi
de 7 h à 23 h

280 Desjardins, Granby (à 2 deux pas de l'église St-Luc) 375-9738

L18346

Vivez la tradition de la St-Sylvestre au Château

**Le 31 décembre
de 21h00 à 2h00**

48,00\$ par personne
Taxe et service inclus

Un réveillon sans pareil dans
une ambiance et décor de fête.
Un buffet gastronomique
chaud ou froid vous sera servi.
Animation et musique avec le
«Groupe Line-Up»

... et à minuit
comme la tradition
le veut,
le champagne!

Réservez dès
maintenant
534-3433



90, rue Stanstead,
Bromont

Profitez des avantages
de la proximité!

Fêtez la St-Sylvestre en grande!

**La Voix de l'Est, CHEF radio
et le Château Bromont**
paieront la note pour vous

Plusieurs beaux prix à gagner

1er prix : 1 laissez-passer pour 6 personnes pour le réveillon de
la St-Sylvestre au Château Bromont + 3 nuits au Château + 3
petits déjeuners servis le 1er janvier '89

2e prix : 1 laissez-passer pour 2 personnes pour le réveillon de la
St-Sylvestre au Château Bromont

3e prix : 1 laissez-passer pour 2 personnes pour le réveillon de la
St-Sylvestre au Château Bromont

C'est facile! Remplissez le coupon de participation et faites-le parvenir à :

Promotion La Voix de l'Est/CHEF radio
136, rue Principale
Granby (Québec) J2G 2V4

Nom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

No. de tél. :

Le tirage se tiendra le 27 décembre 1988
à 10 h 30 sur les ondes de CHEF radio

L-19256

La mission Soyouz-TM6 couronnée de succès

Le record de vie dans l'espace battu

MOSCOU
Associated Press

Mission accomplie pour le cosmonaute français Jean-Loup Chrétien et ses deux compagnons soviétiques Moussa Manarov et Vladimir Titov. Ces deux derniers ont battu le record de vie dans l'espace et ont conclu l'expérience par un atterrissage mouvementé mercredi matin dans les steppes de l'Asie centrale.

Soyouz-TM6 s'est posé à environ 180km au sud-est de la ville de Djekzagan au Kazakhstan à 12H57, heure de Moscou, soit un peu plus de trois heures de retard sur l'horaire prévu. Responsable, l'ordinateur de vol, victime de surcharge au dernier moment. Les cosmonautes ont dû recourir à un logiciel informatique auxiliaire. L'allumage du moteur de freinage a précédé la séparation des modules orbital et de service du reste de la capsule.

Après une période de silence radioélectrique dû au nuage de plasma lors de la rentrée dans l'atmosphère, le véhicule s'est posé normalement sous parachute. Les trois cosmonautes ont quitté le site d'atterrissage pour rejoindre la Cité des étoiles près de Moscou, où les attendait notamment le ministre français des Postes et télécommunications et de l'Espace Paul Quilès.

Les premiers tests médicaux ont trouvé les cosmonautes en bonne santé, mais des examens beaucoup plus poussés vont devoir étudier sur eux les conséquences pour l'organisme d'un séjour prolongé dans l'espace.

Le précédent vol Soyouz, à bord duquel se trouvait un cosmonaute afghan, avait aussi connu des problèmes d'informatique. Le retour avait dû être retardé de 24 heures dans des circonstances particulièrement

éprouvantes pour l'équipage, qui était presque à cours de nourriture et d'oxygène.

Vladimir Titov et Moussa Manarov, qui détiennent le record absolu de vie dans l'espace, avaient fêté leur 365e jour en apesanteur mardi après-midi, après avoir battu le record d'endurance de leur compatriote Youri Romanenko qui était resté dans l'espace 326 jours. Celui-ci avait atterri en décembre 1987.

Quant à Jean-Loup Chrétien — premier spationaute ouest-européen à avoir effectué une sortie dans l'espace —, il avait décollé le 26 novembre dernier avec Alexandre Volkov et Serge Krikalev, qui sont restés à bord de MIR et doivent encore passer plusieurs mois à bord de la station orbitale.

Ces records de durée visent selon les scientifiques soviétiques à préparer de futurs vols habités vers Mars, au tout début du siècle prochain.



JOUER... PUR PLAISIR !

Aussi disponibles
en magasin :

Super détective
1100\$

Roman savon
2795\$

Alphimo
2550\$



Aussi disponibles
en magasin :
**Édition La Courte
Échelle**

Les chiffres
1595\$

L'alphabet
1595\$

**Venus au
monde**
1595\$



Papeterie La Liberté inc.
209, rue Principale, Granby 372-6263

membre
SII AC
centre ville de Granby



L19025

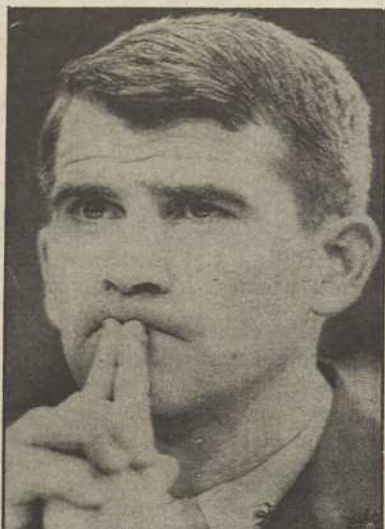
Irangate: le procès d'Oliver North débutera le 31 janvier

WASHINGTON
Agence France-Presse

Le juge Gerhard Gesell a indiqué mercredi avoir fixé au 31 janvier prochain le début du procès d'Oliver North, le principal inculpé dans l'affaire de l'Irangate.

Il n'est cependant toujours pas sûr que ce procès se tienne en raison du risque de divulgation de secrets intéressant la défense nationale. Les défenseurs de l'ancien aide du président Reagan veulent qu'y soient présentées quelques 40.000 pages de documents contenant des informations portant en partie sur les activités des services de renseignement en ce qui concerne les otages américains détenus au Liban.

De son côté, le procureur Lawrence Walsh a accepté que



Oliver North

photo d'archives

toute information jugée secrète soit éliminée des documents de-

mandés par l'accusation. Elle considère que les défenseurs d'Oliver North peuvent en faire autant sans que leur client soit lésé.

Quant à la Maison-Blanche, elle s'est pour l'instant contentée de dire que la justice devait suivre son cours. Mais Ronald Reagan peut accorder son pardon à Oliver North, arrétant ainsi toute poursuite.

L'ancien lieutenant-colonel des marines fait face à une quinzaine de chefs d'accusation à l'issue de l'enquête judiciaire sur les ventes secrètes d'armes américaines à l'Iran dans l'espoir de faire libérer les otages américains au Liban, ventes dont les recettes avaient été en partie détournées pour aider les contras anti-sandinistes au Nicaragua.



PIANO — DISCO — CLUB

Super réveillon de Noël

Samedi 24 décembre
Du plaisir et des surprises
Duo Nuits Blanches et D.J. Dominique

Party de Noël

Dimanche 25 décembre
Venez fêter avec nous
avec Duo Nuits Blanches et D.J. Dominique

Vous êtes seul ou en groupe... On est là pour vous!

POINTE ST-JACQUES

Ce soir 12

BEAT THE CLOCK

A venir: Vendredi 23 décembre Party de Noël

L-19921

Le Studio

10 à 12 danseuses

7 JOURS par semaine

2 danseurs
les fins de semaine

Spectacle continu
tous les jours à
compter de 15 h

N'oubliez pas notre
"Heure joyeuse" de
5 à 7 du lundi au vendredi

SUPER PARTYS DE NOËL

jeudi 22 et vendredi 23
décembre
de 13 h à la fermeture
(3 h du matin)

Plus de 15 danseuses et 3 danseurs

Le vendredi 23 décembre

AMBIANCE SPECIALE: chapeaux, flûtes, serpentins seront donnés à tout le monde.

Ouvert le 24 décembre

Pour vous mesdames et messieurs

176 Principale, Granby
(entrées avant et arrière — Stationnement Johnson)

L-19461

20

L'économie canadienne ralentira l'an prochain

La Chambre de commerce du Canada appréhende une reprise de l'inflation

MONTREAL
Presse Canadienne

La croissance de l'économie canadienne pendant l'année qui vient sera inférieure à ce

qu'elle a été en 1988 (4.2 pour cent) et devrait jouer entre deux et 2.5 pour cent, estime la Chambre de commerce du Canada, qui a fait connaître hier ses

prévisions pour 1989.

Selon celle-ci, on voit toutefois poindre les signes avant-coureurs d'une hausse de l'inflation, attribuables à la capacité moindre

d'industries clés et à la diminution de la main d'œuvre dans certaines régions, ce qui devrait entraîner les prix à la hausse.

baisse du taux d'épargne et de l'endettement plus élevé des consommateurs.

En ce qui regarde le déficit fédéral (\$28.6 milliards) et l'approche "graduelle" du gouvernement, la Chambre estime qu'il s'agit "d'une politique à haut risque. Elle accroît la vulnérabilité des finances fédérales aux conditions économiques défavorables, réduit la souplesse fiscale et, ultimement, elle oblige la Banque du Canada à garder des taux d'intérêt élevés".

Pour la chambre, il est essentiel qu'Ottawa prenne "des mesures immédiates et décisives pour restreindre les dépenses publiques et passer à la deuxième étape de la réforme fiscale".

"La chambre appuie entièrement les mesures vigoureuses de la Banque du Canada pour contenir l'inflation", a déclaré son président, M. Roger Hamel, prenant soin de préciser que la Banque centrale aurait à corriger le tir au cours de l'année, en raison du ralentissement qui s'annonce.

Les investissements resteront au même niveau en 1989 que cette année, juge la chambre, alors qu'il faut s'attendre, à son avis, à une diminution des dépenses des particuliers "en raison d'une

ÉCONO-BRÈVES

Invesfor acquiert 5% de Mines Dumagami

MONTREAL (PC) — Invesfor, Société d'investissement inc. annonce avoir pris une participation de 5 pc (environ 470,000 actions) dans Mines Dumagami ltée de Cadillac, en Abitibi. L'actionnaire principal de cette dernière compagnie est Agnico-Eagle Mines Ltd de Toronto, qui détient 42 pc des 9.4 millions d'actions émises. La mine d'or Donald LaRonde de Mines Dumagami ltée est entrée en exploitation en juin dernier. La production à son concentrateur a atteint le rythme prévu de 2,000 tonnes-jour, affirme Invesfor dans un communiqué.

Hausse de \$3.50 la tonne de houille

VANCOUVER (PC) — Le plus important producteur de houille en Australie s'est entendu avec la sidérurgie japonaise sur une hausse de prix de \$3.50 la tonne US. Les producteurs de Colombie-Britannique estiment que cette entente limitera leurs chances de négocier une augmentation de prix. "Les dés sont jetés, les mines canadiennes se verront probablement offrir la même hausse", a dit Jack Morrish, président de Fording Coal qui exploite la mine Elkford dans le sud-est de la Colombie-Britannique. Selon MM. Morrish et Peter Dolezal, président de Westar Mining, les mines canadiennes comptaient sur une hausse de \$8 à \$10 la tonne en 1989. De toute évidence, remarque M. Dolezal, la ligne a été tracée: "Nous ne pensons pas que \$3.50 soit un prix satisfaisant, mais il faut être réaliste." La hausse de \$3.50 qu'a obtenu le producteur australien BHP-Utah vendredi dernier fait passer son prix de \$46.90 US à \$50.40 US la tonne.

Possibilité d'une OPA sur Christie's

LONDRES (AFP)

L'entrepreneur australien Robert Holmes a Court a acquis 6.7 pc des actions de Christie's faisant monter celles-ci de 30 points mardi, a-t-on appris à la Bourse de Londres. Les milieux boursiers n'excluaient pas une tentative d'OPA de Carisbrook Holding UK, société britannique de M. Holmes, sur Christie's, second marchand d'art au monde après Sotheby's. Personne chez Christie's n'a pu commenter la nouvelle mardi soir mais, selon de

bonnes sources, la nouvelle de l'acquisition aurait surpris le marchand d'art londonien. En mars 1987, Phillips Son and Neale avait acheté 5 pc des actions de Christie's qui avait été informé du projet d'achat auparavant.

Des bruits d'OPA avaient alors couru sans que rien ne vienne depuis les concrétiser. Le rachat de la société est évalué par les experts à 200 millions de livres (368 millions de dollars).



Yvan St-Onge c.g.a.
Jacques Robitaille c.g.a.
**ROBITAILLE,
ST-ONGE**
Comptables généraux licenciés

391, rue Principale, suite 108
Granby 378-2525

L-18403

CLASSIQUE, PRATIQUE ou ÉCONOMIQUE

Le meilleur choix en instruments d'écriture

CROSS, DIPLOMAT,
ELYSEE, SHEAFFER,
PARKER, WATERMAN,
STAEDLER, PELICAN,
PILOT, PENTEL,
BEROL



L-19307

**Authier
et frère inc.**
S-marque
261 Principale, Granby 372-3368 1-800-363-8908

CENTRE DE VENTE AUTORISÉE

WATERLOO

Cellulaire

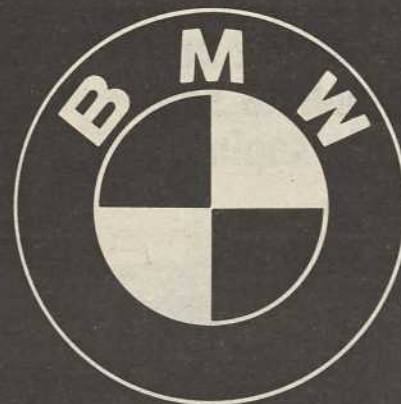
GRATUIT* - *
30 minutes par mois
pour 12 mois

Radio Shack

SON & SPORT D.G. Inc. 5470 Foster, Waterloo
539-2555
L-19265

SUPREM

A U T O M O B I L E



4620, boul. Bourque, Rock Forest
(Québec) Canada
J1N 1C2

(819) 821-9272

L-16189

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Représentant(e) des ventes

Compagnie oeuvrant depuis 40 ans dans le domaine agricole, recherche une personne dont la fonction sera de superviser une partie de son réseau de concessionnaires tout en étant sous la responsabilité du directeur des ventes. Ce poste exige de fréquents déplacements hors de la région.

Exigences : Belle apparence
Dynamique et ambitieux(se)
Leadership
Bilinguisme essentiel
Forte personnalité
Expérience de la vente serait un atout

Nous offrons : salaire de base
Commission
Auto fournie
Plusieurs autres avantages

Si ce poste vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae avant le 15 janv. '89 à :

Machinerie Idéale Cie Ltée
1100 Leclaire, C.P. 360
St-Césaire, QC
J0L 1T0

a/s Martial Gagné, Directeur des ventes

C-16324

Le patronat identifie trois conditions pour assurer la paix dans les relations de travail en 89

Lia Lévesque

MONTREAL
Presse canadienne

L'année 1988 a été harmonieuse sur le plan des relations de travail et 1989 en sera une bonne, à trois condi-

tions, selon le Conseil du patronat.

Que les négociations dans le secteur public soient conclues sans conflit majeur. Que le décret dans l'industrie de la construction soit renouvelé sans trop de

heurts. Que les gouvernements fassent enfin connaître concrètement ce que seront les programmes d'adaptation de la main-d'oeuvre affectée par l'accord de libre-échange.

Tels sont les trois souhaits for-

mulés hier par le président du CPQ Ghislain Dufour. Celui-ci traçait le bilan de l'année 1988 sur les plans économique et des relations de travail et s'aventurait dans quelques prédictions pour 1989.

M. Dufour s'avoue "optimiste", surtout que ces dossiers ne sont pas tous bien partis en 1988.

Dans la construction, il y a eu alliance entre la CSN et la FTQ, et le Conseil provincial des métiers les accuse de l'avoir mis de côté. Les deux syndicats se donnent comme priorité un plan de sécurité d'emploi pour les ouvriers de la construction, ce que l'Association des employeurs rejette catégoriquement.

Dans le secteur public, la FTQ a accepté l'offre de 4 pour cent pour 1989, tandis que les autres centrales et syndicats l'ont rejetée. Certains syndicats demandent plus de 20 pour cent pour 1989 seulement.

Le CPQ, lui, juge "irréaliste" même une demande de 8.5 pour cent. Parmi les situations positives vécues en 1988, le CPQ note que les employeurs ont perdu peu de journées de travail en grèves ou lock-out. Une fois l'année terminée, à peine 1,000,000 de jours-personnes auront été perdus en 1988, alors que dans un passé récent, on calculait ces pertes par millions. A la fin de l'année, seulement 1,500 travailleurs seront en grève au Québec, se réjouissait M. Dufour.

Parmi les autres points qui réjouissent le CPQ, en 1988, notons l'harmonisation du salaire minimum entre le Québec et l'Ontario; le recul du gouvernement, qui n'a pas promulgué sa loi créant la Commission des relations de travail; ainsi que le gel du taux de cotisation des employeurs à la CSST.

Bell: tarifs réduits pour les Fêtes

TORONTO
Presse Canadienne

Bell Canada a fait savoir, mercredi, que les tarifs réduits du dimanche pour le Canada et les Etats-Unis vont également s'appliquer, cette année, aux lundis 26 décembre et 2 janvier, en plus des dimanches 25 décembre et 1er janvier.

Pour ce qui est des communications outre-mer, les tarifs courants des jours de semaine s'appliqueront les lundis 26 décembre et 2 janvier.

Bell prévoit transmettre quelque sept millions d'appels le jour même de Noël, dont un demi-million seulement ne seront pas composés directement. La composition directe coûte moins cher.

Comme cette journée est la plus achalandée de l'année, il est possible que des abonnés connaîtront certains délais.

SPEC

ELECTRONIQUE

Emballez un SONY®

999\$

Chaîne stéréophonique SEN-280
• Récepteur AM/FM stéréo 100 watts par canal • Platine tourne-disque semi-automatique • Magnétocassette avec réducteur de bruit Dolby "B" et "C" TC-FX160 • Enceintes acoustiques à 3 voies SS-C44 (supports optionnels) • Support étagère (optionnel) • Lecteur de disque compact CDP-350 (optionnel 349.95 \$)

Glissez un combiné sous le sapin !



Combiné AM/FM stéréo/magnétocassette MEGA BASS CFS-D550

• Arrêt automatique • Correcteur graphique à 3 bandes • Système Mega Bass pour une intensité dynamique maximum • Contrôle de balance • Enceintes acoustiques amovibles • Prise d'entrée pour enregistrement d'une source externe

19995\$



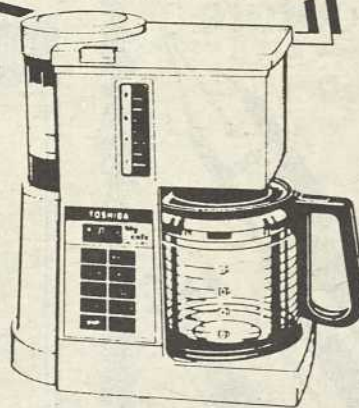
Combiné AM/FM stéréo/magnétocassette jumelé MEGA BASS CFS-DW30

• Arrêt automatique • Système Mega Bass pour une intensité dynamique maximum • Copie haute vitesse/normale • Détecteur automatique de fréquences musicales • Correcteur graphique à 3 bandes

22995\$

Une prime bien moulue !
Avec tout achat de 500 \$ et plus, avant le 24 décembre 1988, vous obtenez cette cafetière Toshiba avec moulin à café intégré. (Limite 1 cafetière par client. 15 par magasin).

Valeur de 99.95 \$



Moulin à café et cafetière goutte à goutte 8 tasses "MY CAFE" - HCD-880

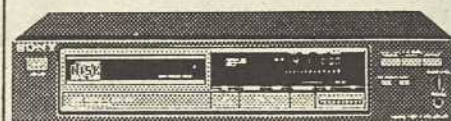
• Moud les grains et infuse le café automatiquement • Fonction d'arrêt du goutte à goutte • Horloge numérique 24 h avec mise en marche programmée • Filtre permanent en acier inoxydable amovible • Système pour café fort ou régulier



Lecteur de cassette AM/FM stéréo Walkman WM-AF22

• Syntonisateur AM/FM intégré • Arrêt automatique • Avance et rebobinage pratiques • Sélecteur de sensibilité • Casque d'écoute ultra-léger inclus

6995\$



Lecteur de disque compact CDP-350

• Système de capteur au laser à triple faisceau • Filtre numérique à quadruple échantillonnage • Détecteur automatique et sélectif de pièces musicales / 20 morceaux • Lecture activée par minuterie • Lecture en ordre aléatoire • Système de conversion "Unilinear" • Possibilité de télécommande.

34995\$

Centre Électronique Jolicoeur inc.
6003, rue Foster
Waterloo 539-1808



80 marchands ... service compris!

ANNONCES

PETITES

Dès 8 h,
jusqu'à 17 h 30,*
composez
375-8888
* avant 16 h.
pour publication
le lendemain

RUBRIQUES

IMMEUBLES	201 à 214
FINANCES	221 à 226
LOCATION	241 à 258
DIVERS	261 à 273
MARCHANDISES	281 à 289
EMPLOIS	301 à 308
ÉDUCATION	321 à 323
SERVICES	341 à 347
VÉHICULES AUTOMOBILES	361 à 371

Pour placer une petite annonce signalez:

375-8888

201 PROPRIETES A VENDRE

PAR LE PROPRIÉTAIRE: Construction 1978, 4 c.c., cuisine moderne, îlot, plaque et four encastrés, s-sol fini, foyer, balayeuse centrale, abri d'auto, remise, bien située. Rendez-vous le soir à 372-5969

SEMI-DÉTACHÉ neuf, taxe d'amélioration payée, un 7 pces. Secteur haute ville rue Savage. 375-3512.

- **HAUT DE VILLE**, cottage, 4 c.c., 1½ s. de bain, planchers de bois franc, foyer au salon, garage, PRIX RÉDUIT POUR VENTE RAPIDE.

- **CENTRE-VILLE**, maison partiellement rénovée, pour seulement 39.000\$. ANNE OUELLET, 378-2100 ou 263-6359 CENTURY 21 DES CANTONS, courtier

SEMI-DÉTACHÉ NEUF, à vendre avec un léger comptant OU à louer avec option d'achat. LES IMM. JEAN-PAUL ROY, courtier. 378-4347.

192- GARAGE DE RÉPARATION avec loyer attenant et possibilité de vente d'autos usagées. Excellent investissement pour clients sérieux.

CLAUDE FOURNIER
378-8461, 378-7196
TRUST GÉNÉRAL, courtier.



A QUI LA CHANCE
50,000 \$

Endroit de rêve, faites-vous le cadeau de votre vie.

Robert Pépin 378-4120
Claudé Dumont 777-2288
C-16263

202 PROPRIETES A REVENUS A VENDRE

UN 20 LOGIS: 14x3½, et 6x1½, centre-ville, splendide état, rapporte 69.000 \$ / année. Pas de vacances. Informez-vous. FRANCINE LEGARE, 378-8461 TRUST GÉNÉRAL, courtier.

TRIPLEX COMMERCIAL à vendre, 1x5½ et 2x3½, A TRES BON PRIX. 375-5956 après 19 h, 375-6446 le jour, demandez Jean.

206 MAISONS MOBILES A VENDRE

AUBAINE!
Un beau chez-soi en Floride prêt à vous recevoir.
Inf. Bedford 1-248-2784

207 CHALET A VENDRE

CHALET HIVERNISÉ à vendre, localisé à 1.000 pi. du lac Brome. MULTEC INC. 243-0396.

210 COMMERCES A VENDRE

MAGASIN DE CHAUSSURES ET CORDONNERIE vendus séparément ou ensembles, situés au centre-ville de Valcourt. 532-3050, 532-3826.

RESTAURANT-BAR, genre bistro, situé dans le centre-ville. Pour information, écrire: C.P. 91, Granby, Qc. J2G 8E2.

211 COMMERCES A LOUER

A SOUS-LOUER LOCAL pour boutique à Bromont, 850 pi.ca. chauffé, éclairé, plus 150 pi.ca. de stockage non chauffé. Excellente location. Inf. Ginette à 534-2090.

225 OCCASION D'AFFAIRES

Recherchons

Plombier

avec carte de compétence

désirant s'associer à mon entreprise, une plomberie existante depuis plusieurs années, afin d'en prendre la direction dans un avenir rapproché. Envoyez votre c.v. au :

Casier 5404
La Voix de l'Est
136 Principale
Granby (QC)
J2G 2V4 C-16341

241 APPARTEMENTS A LOUER

APP. 1½, meublé, chauffé, éclairé. Inf. 378-4380

APP. 2½-3½

1 mois gratuit, meublés, éclairés, chauffés. Inf. 378-1486.

APP. 2½ PCES, meublé, chauffé, endroit sécuritaire, service de conciergerie, laveuse-sécheuse. Appartements Gisèle, 100 St-Hubert. Après 17 h 372-3219.

APP. 2½ PCES pour le 1er janvier, au 359 boul. Leclerc (à côté de Rita Fleuriste), meublé, chauffé, eau chaude fournie, laveuse-sécheuse centrales, idéal pour personne retraitée. 275\$ par mois. Inf. 372-3837, 378-3810.

APP. 3½, meublé, place rangement au s-sol, place stationnement déneigé, chauffage élect. Secteur hôpital, 250\$/mois. Libre imméd. 378-2892 après 17h.

AVE DU PARC: GRAND 3½, neuf, 425\$ non meublé, (disp. semi ou tout meublé). Et 2½, avec chambre pour 2 ou 4 personnes, rues Court ou Paré, 255\$. Et 1½, 230\$. 372-4121

BROMONT: à sous-louer, grand 4½, libre imméd. 375\$/mois. Inf. France à 534-2257 ou 375-1330

GRAND 3½, meublé, chauffé ou non, propre, tranquille. Inf. 372-1378 ou 375-7735.

241 APPARTEMENTS A LOUER

1-1½, 2½, 3½, 4½
meublés ou non
centre-ville
378-6966

2½ meublé, eau chaude fournie, propre, endroit tranquille avec stationnement, près hôpital, 159b, St-Antoine Nord, 375-4793

2½, 220 \$ /mois, meublé, salle de lavage, stationnement, concierge. Près centre-ville. 168 Denison Est. 372-7247

3½, meublé, très propre, libre, serv. lav.-séch., 280\$ par mois, au 602 Duvernay. 372-3795.

2½ PCES meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, libre 1er janvier, 225\$ par mois. 372-4852.

3½, spacieux, meublé, serv. lav.-séch., aspirateur central, intercom, libre imméd., près des Galeries. Inf. 378-2264.

2½, au 31 Centre. Meublé, chauffé, éclairé, libre 1er janvier. 375-1726

««« 726 PRINCIPALE «««

Près des Galeries, 2½, 3½, meublés, chauffés, eau chaude fournie. Libres imméd. Inf. 375-0072

243 MAISON A LOUER

MAISON A LOUER 4½ pces, libre en janvier. Au 689, chemin Bélair, Ste-Cécile de Milton. 378-0959, Diane ou Roger

MAISON A LOUER 5½ pces, à Bolton Ouest, libre 1er janvier, 450\$. Inf. 243-0137 ou 1-676-6119

244 LOGEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS RÉNOVÉS

3½, 4½, 5½

Entrée laveuse-sécheuse

Tapis mur à mur

Intercom, balcon

Piscine extérieure

PLACE D'ORLÉANS

263-4104 - 263-7654

110 Orléans, app. 1, Cowansville

4½, 1ER JANVIER à louer, au 428 Reynolds, dans un 6 logis, face au parc de l'école St-André, près du centre d'achat. Janvier gratuit. Pour 1 ou 2 personnes. 325\$ par mois. Inf. 372-3837, 378-3810.

GRAND 4½ dans un bas, avec sous-sol, 299 St-André. 372-1595

Granby rue Massé

2 mois gratuits

3½ - 4½ - 5½

Frais peints, tapis, entrée laveuse, sècheuse, buanderie, conciergerie, terrain paysager avec piscine, stationnement avec prise.

LOCATION IMMÉDIATE

Informations:

378-5051 ou 378-5628
C-16236



Appartements

3½ - 4½

Personnes âgées autonomes

63, rue Western,

Sutton

538-8341
C-15049

244 LOGEMENTS A LOUER

A SOUS-LOUER 4½, libre imméd. au 243 Denison Ouest, 345\$/mois réduit à 245\$ jusqu'au 30 juin 89. Jour 375-1112 soir 1-483-3845

A WATERLOO: Grands 3½, 4½ et 5½, rue Foster, 1er mois gratuit. 375-2442

GRANB 5½ dans un bas d'un duplex, tapis, armoires mélamine, entrée privée, sous-sol, situé 231 Joffre, libre 1er janvier, 530\$. 378-5748

GRAND LOGEMENT très propre, planchers de bois franc, portes et fenêtres nouvellement changées, situé près du centre-ville, à 2 pas de l'église, dépanneur, clinique, marché d'alimentation. Libre imméd. Idéal pour personne retraitée ou pré-retraitée. 375-1403.

GRAND 5½ dans duplex neuf, près du centre d'achats, armoires en mélamine, très bien insonorisé, bien éclairé, remise extérieure. Un mois gratuit. Situé 481-483 Langlois. Inf. 378-1348 ou 372-9413.

LIBRE IMMÉD. grand 5½, luxueux. Spécial à partir de 400\$/mois plus 1 mois gratuit. Au 207 boul. Fortin app.3, inf. 777-0240 ou 375-5580.

LIBRE IMM. JANV. ou FÉV., 3½, 4½, (6 logis), très moderne, insonorisé, super isolé, intercom, patio. 375-7735, 372-1378.

4½ LUXUEUX dans duplex, secteur haute ville. 378-0469 ou 375-0838 ou 378-8461

RÉSIDENCE BOUTHETTE
375-9011

Personnes âgées autonomes
94 St-Charles Sud, Granby
150 St-Charles Sud, Granby

NOUVEAU SERVICE A GRANBY

Logis plus SERVICE DE LOCATION

Locataires - Propriétaires

BANQUE DE LOGEMENTS

102, Princ., bureau 204, Granby

378-1220 C15084

Granby Granby

Promotion extra
Un mois gratuit et un four à micro-ondes

Bien situés. Conciergerie sur place. A 3 minutes du centre-ville. 3½, 4½ et 5½ disponibles. N'hésitez pas

777-1310
OU
375-5707 C-16165

Granby Granby

244 LOGEMENTS A LOUER

LOGIS 3½-4½-5½, rue Wolfe, Bromont. 372-3660 ou 534-2177

LOGIS 3½, neuf, coin Brébeuf et Racine. Inf. 539-2018

MONTPLAISANT SUR LE LAC: 4½ neuf, insonorisé, fenêtre-serre, balayeuse centrale, intercom, armoires mélamine. 398 De L'Iris. 375-1726

MONTPLAISANT SUR LE LAC:
SUPER LUXUEUX 4½, NEUF. 378-8879

«RUE DENISON O. au 476, 2½, meublé, chauffé, éclairé. Et 5½.

«Au 243, 4½ avec grand rangement, insonorisé.

«3½, meublé, chauffé, écl., câble, balay. centr., piscine ext.

S'adr. 244 Denison O. 372-6150

5½ PCES 289 rue Laurent, libre immédiatement, 2 espaces de stationnement, grand rangement au sous-sol. 455\$ par mois. 372-8043 ou 378-7127.

ST-CESAIRE: 1½-2½-3½-4½, service de conciergerie, planchers de ciment, tapis, aspirateur central, meublé si désiré, à partir de 275\$. Après 16h sur semaine, 469-3281

A1 - LIBRE IMMÉDIATEMENT
Grand 3½-4½, modernes, 1er étage, armoires mélamine, inst. lav.-séch. au 67 Fournier. Grand 5½, près parc ind. Inf. 372-2474, 54 Fournier app.2

SOUS-LOCATION: 1 MOIS GRATUIT
1X5½ et 1X4½, neufs, situés près des Galeries. 378-4347.

1180 SIMONDS SUD
14 ET 22 FERNANDEL
GRANDS 5½-4½
Secteur parc industriel
378-0738

1 GRAND 4½, très propre, situé 303 St-Charles sud. Libre imméd., 330\$/mois. 378-4486

1 MOIS GRATUIT. Grand 3½, 4½, très bien insonorisés, système d'intercom, balayeuse centrale. Près des Galeries et parc industriel. Const. récente, très propres, à partir de 315\$/mois. 378-0239, 372-2746, 372-0054.

3½, 4½, libres imm., à partir de 255\$/mois, quartier tranquille, grandes pièces, stationnement privé, galerie avant avec porte patio, repeint à neuf. Promotion un mois gratuit pour ceux qui signeront en décembre. 372-3682

3½-4½ meublés, semi-meublés ou non meublés. Service conciergerie. Situés rue Simonds voisin d'un dépanneur. Inf. 378-1092

3½ PCES semi-meublé, très propre, eau chaude, électricité, chauffage fournis. Bien situé. Inf. 1-795-6842.

SECTEUR LAC BOIVIN, 4½ à louer, très bon prix seulement 270\$/mois. Très propre. Libre imméd. Inf. concierge 372-9627 ou 375-1398

4½, dans un bas, frais peinturé, centre-ville, stationnement déneigé. S'adresser 147 St-Georges. 375-2094

4½, 1 mois gratuit, meublés ou non, eau chaude fournie, rues Bourgeois et Fernandel. 378-1486

40 RUE CITÉ 4½ dans un 4 logements, libre 1er janvier. Inf. 469-2374

4½ NEUF, au 2e étage en avant, au 205 Simonds Sud, 5½ rue Fournier, 2e étage en avant, libres immédiatement. 372-0283 ou 375-4397.

A ST-CESAIRE, 5½ pces à 275\$ par mois, libre immédiatement. 469-3582 ou 469-3002.

4½ PCES A sous-louer, rue Leroux, cause: achat d'une maison. Prix réduit jusqu'à la fin du bail, mois d'avril '89. Demandez Claude 372-0327 ou 372-1912.

5½, à sous-louer rue Pinard, bloc neuf, insonorisé, balayeuse centrale. Cause: transfert, 435\$/mois. Inf. 372-9284

««« 5½ «««

Magnifique incomparable, très grand, dans duplex près Galeries, armoires chêne, boiserie teintes, vernies, s-sol, 495\$/mois. Commencer à payer que pour l'an prochain. 375-0072, 375-1772, 375-7055.

247 LOCAUX A LOUER

CENTRE-VILLE local commercial et bureau à louer. Inf. 372-6150

LOCAL COMMERCIAL à louer, voisin du plus gros dépanneur à Granby, 1,200 pi.ca. grand stationnement. Inf. 378-5649

800 à 1,200 PI.CA. au centre-ville, avec vitrine, pour bureau ou boutique. Inf. 375-7235 ou 378-1318

PROJET PLACE DENISON 595 Denison Ouest, Granby

4 locaux à louer pour printemps 1989

Excellente opportunité pour entreprise de service (boucherie, club vidéo, clinique médicale). Secteur achalandé à potentiel élevé. Quartier en pleine expansion.

372-3680 ou 378-2588

C15095

251 CHAMBRES A LOUER

BELLE CHAMBRE propre et tranquille, chauffée, meublée, stationnement, à la semaine ou au mois. Inf. 777-0723.

CHAMBRE très propre, comprenant poêle et réfrigérateur, salle de bain, libre. Avec références. 375-0122

CHAMBRE à louer, 2 pas du Cégep, tranquille, chauffée, éclairée, propre. Inf. 378-1354 ou 375-7480

252 CHAMBRES ET PENSION

CHAMBRE A LOUER avec pension, à compter de 500\$ et plus. Couple 450\$ chacun. Service de personnel compétent, service d'infirmières. Permis d'opération du ministère des Affaires Sociales. 375-6373.

RESIDENCE H.N. PARENT
Le fleuron d'or des résidences
Vous présente leurs chambres et pension pour personnes retraitées, non fumeurs. Les services suivants vous sont offerts: Infirmière, chapelle, salon de coiffure et de lavage, piscine intérieure, bain sauna et tourbillon, ascenseur, solarium et serre intérieure. Nourriture excellente. Un personnel des plus courtois et disponible s'ajoute à la grande présence des propriétaires Hélène et Norbert Parent.
Bienvenue à vous visiteurs, tél. 372-0723

254 ENTREPOT/ GARAGE A LOUER

LOCAUX POUR entreposage ou atelier, chauffé ou non, coin Dufferin-comeau. 372-1378.

CARTES D'AFFAIRES

DANIEL SOUTHIÈRE notaire

135, rue Principale, Granby
372-6637
Bureau également le soir sur rendez-vous.

C-15082



NOTAIRE PIERRE GIRARDOT

175, rue Dufferin, Granby 372-2211
Bureau également le soir sur rendez-vous

C-15081

256 BUREAUX A LOUER

ESPACE DE BUREAUX pour professionnel, cadre agréable, meublé, grand stationnement, salle d'attente, service de réceptionniste disponible. Clinique du Tournant, 263-0362

257 DEMANDE A LOUER

RECHERCHE maison à louer avec option d'achat, secteur Granby ou environs, 5 1/2 pces et plus, garage ou cabanon. Inf. 819-835-9466

265 AMIMAUX A VENDRE

JUMENT noire, 7 ans, très bien domptée, simple et double, 1,200 livres, prix à discuter. 534-3040.

CHATONS mâles, himalayen, enregistrés, 1 1/2 mois, 175\$ chacun. Après 15h30, 372-7614

CHIOTS Labrador à vendre, 25\$ chacun. Inf. 375-4966

CHIOTS CANICHES miniatures, pour Noël. Si intéressé. 375-5699

COLLIE MINIATURE
Mignonne petite femelle de race pure, enregistrée, vacc., garantie 1 an. Un excellent choix pour compagnon! 1-532-2759

POULICHE noire, Canadienne, pur sang enregistrée, 10 mois, prix à discuter. 534-3040.

2 MAGNIFIQUES CANICHES TOY, 1 mâle, 1 femelle, gris, de 6 semaines. Prêts, idéal comme cadeau de Noël. Particulier. 200\$ ch. 375-9093

271 DIVERS A VENDRE

ACHETONS
Réfrigérateurs, poêles, autres brisés ou non. Payons comptant. Service assuré. Allons à l'extérieur. Inf. 375-8402 Jean-Christian.

AUBAINE DU MOIS!
Réfrigérateur, poêle, autres usagés, de grande qualité, garantis. Et meubles neufs usagés, prix BUDGET. 1534 Principale (face Motel des Pins), MEUBLEX BUDGET, 375-1484, ACHAT, ECHANGE, VENTE.

A BON PRIX! 95\$ sècheuse, garantie 1 an, pièces et main d'oeuvre; laveuse seule, 145\$; poêle, 125\$; réfrigérateur, 150\$. ACHAT-ECHANGE-LIVRAISON AU MARCHÉ NOIR, 1639 Principale (face au Sabot Doré). 378-5446.

BEAU POÊLE Bélanger, au bois, antique, avec 6 ronds, 1 boiler, 1 réchaud 2 portes, en parfaite condition, 550\$. Aussi fournaise au bois genre Station, antique, 200\$. 539-3342 ou 1-772-5883.

BONJOUR! VENTE, ACHAT, ECHANGE AU GEANT DES AUBAINES INC. Spécial: Laveuse-sècheuse, réfrigérateur, poêle, à partir de 396\$ (les 4 mcx). Très bonne garantie jusqu'à 12 mois. Aussi mobiliers de cuisine, de salon et de chambre, etc. Plan de mise de côté 90 jours. Bienvenue à tous au 1068 St-Charles Nord, 375-2888

BRONZAGE facial, 400 watts, Soltron Super, prix demandé 800\$, valeur 1,750\$. 372-5630.

DIVAN-LIT style moderne, couleur gris et rose, neuf, n'ayant jamais servi. 372-9884 rés.; 378-2525, bur.

ENCAN
Achetons et vendons tout ce qui est revendable, résidentiel ou commercial. Articles de toutes sortes. Encan tous les mercredi et vendredi, à la Salle d'Encan West Brome, à 19h45. Pour tout renseignement, communiquez avec l'encanteur Benoit Larochelle, 263-2708 ou 263-5660

ENCAN
Achetons et vendons tout ce qui est revendable, résidentiel ou commercial. Articles de toutes sortes. Encan tous les mercredi et vendredi, à la Salle d'Encan West Brome, à 19h45. Pour tout renseignement, communiquez avec l'encanteur Benoit Larochelle, 263-2708 ou 263-5660

LOCATION - VENTE - ACHAT
Réfrigérateur, poêle, laveuse-sècheuse, téléviseur et vidéo, four micro-ondes. Option d'achat disponible. S'adr: Location Bessac, 206-A, boul. Boivin. 378-4153

NOUVEAU! NOUVEAU! CLO-DEX INC.
Très beau choix de jouets et cadeaux pour les Fêtes: Bijoux or 10k et argent 9.25; Montres Lenoir; Radio am-fm cassette; Beaucoup d'autres articles.
Inf. 372-5697

RADIO D'AUTO SONY avec ampli, et 2 haut-parleurs. 372-8750

TELEVISEURS couleurs et noir/blanc usagés, toutes marques. Bonne garantie. Inf. 378-7273 ou 378-3604

271 DIVERS A VENDRE

VENTE DE FERMETURE. TOUT DOIT ETRE LIQUIDER, EQUIPEMENT ET ACCESSOIRES DE RESTAURANT (très propres): Four à pizza élect.; Machine à café STF 35 SF; Machine chocolat chaud; Réfrigérateur à Pepsi; Chambre froide 6x8; Friteuse; Plaque 36, etc.; Vaisselle; Tables et chaises bistro (neuves); Conserves; Ustensiles; Sel, poivre, etc. CANTINE AU GLOUTON, 18 St-Antoine Nord, 375-7235 ou 378-1318

274 BOIS DE CHAUFFAGE

BOIS D'ALLUMAGE SEC: en sac de 2 pi.cu. allumettes ou planchettes à 1.75\$ le sac livré; Planchettes 10" long 20\$, 15" long 30\$ la cordée livrée; Bois de chauffage 16 long, frais coupé 95% érable rouge, 5% bouleau jaune à 40\$ la cordée livrée; 100% hêtre 16 long demi-sec à 45\$ la cordée livrée; 80% érable à sucre avec 20% hêtre 16 frais coupé à 45\$ la cordée livrée; bois sec mélangé (rondins) 16 long à 38\$ la cordée livrée; 97% bouleau gris 16 long, coupé d'un mois à 38\$ la cordée livrée; 97% bouleau gris 12 long, coupé d'un mois à 33\$ la cordée livrée; 100% tremble sec 16 long à 30\$ la cordée livrée; 100% pin sec 16 long à 28\$ la cordée livrée.

NOUS ASSUMONS les frais d'appels. Ouvert lundi au vendredi, de 8h à 17h, samedi de 8h à 15h. PIERRE LAPLANTE, 1276 Rang 10, Ste-Christine, 1-819-858-2282

282 VETEMENTS A VENDRE

MANTEAU de vison, bleu saphir, gr. 8-9 ans, 4 ans d'usage, très propre. Prix 1,000\$. Inf. 375-9949

283 ANTIQUITES A VENDRE

ACHETONS ANTIQUITES de toutes sortes. Inf. 372-6440

286 DEMANDE A ACHETER

ACHETERAIS fournaise à l'huile, 120,000 BTU et plus. Inf. soir 469-5105

301 PERSONNEL DEMANDE

BROMONT Dame demandée pour garder bébé de 4 mois, chez-moi, lundi au vendredi, 7h30 à 17h30. 534-3010 après 17h.

CAMELOTS DEMANDÉS pour le Record, Route 645 à Sutton, Route 410 à Bedford. Inf. 514-243-0088 ou 819-569-9528

GARDIENNE DEMANDÉE pour garder chez moi du lundi au vendredi, 3 enfants, dont 2 d'âge scolaire. Guylaine au 375-1349 ou 372-8309.

LA STATION DE SKI BROMONT est présentement à la recherche de personnel pour les postes suivants: Concierges de nuit de fin de semaine; Boss boy de bar de fin de semaine; Cuisiniers de jour et de soir. Communiquez avec Jean-Pierre Gaucher, au 534-2200 poste 2090.

LA STATION DE SKI BROMONT est à la recherche de personnel pour les postes suivants: Aide général cafétéria, aide-cuisinier cafétéria, préposé au remontées mécaniques et préposé à la station de ski. Ces postes sont disponibles de jour et de soir. Communiquez avec Jean-Pierre Gaucher, au 534-2200 poste 2090.

LES SERVICES ALIMENTAIRES C.V.C.
recherche candidat pour un poste de **CHEF GERANT A FARNHAM**
Envoyez votre c.v. à l'adresse suivante:
SERVICE ALIMENTAIRES C.V.C.
115A RUE DE VAUDREUIL
BOUCHERVILLE, QC J4B 1K7
à l'attention de Mario Veilleux.
ou laissez message au 655-6171

LIVREUR DEMANDÉ avec petite voiture. S'adresser au 310 ave. du Parc. 378-6699.

Secrétaire

Emploi à temps plein

Exigences :

Notions en tenue de livres essentielles.

Se présenter chez :

Constellation Auto

1276 Principale

Granby (QC)

378-1217

C-16345

301 PERSONNEL DEMANDE

RÉCEPTIONNISTE, serveuse, pour restaurant. S'adresser au 310 Ave du Parc. 378-6699.

PROFESSEUR D'ANGLAIS

Nous sommes présentement à la recherche de personnes bilingues. Maîtrisant parfaitement la langue anglaise, pour enseigner l'anglais. Heures flexibles. Temps partiel, soirs surtout. Entraînement donné. Adresser lettre ou C.V. avant le 3 janvier 1989 à: C.L.H.B.F., 511 St-Hubert, Granby, (QC) J2G 5P3

RECHERCHE DAME DE COMPAGNIE fiable et responsable pour une personne malade, 5 jours par semaine, à partir de janvier 89. Devra se voyager. Salaire à discuter. 263-7444 ou 263-6423

SERVEUSE demandées, travail à temps plein, minimum 3 mois d'expérience. S'ad. Cantine sortie 55, 103 Route 235, Angé-Gardien, pour rendez-vous 293-2149 ou 293-3737

ST-CESAIRE: Cuisinier(ère) et serveuse avec expérience, demandé(e)s. Inf. André à 469-5711

TOUTES PERSONNES qui désirent travailler pour la vente de chocolat, âge peu d'importance. 1-800-363-8409 sans frais

343 SERVICES DIVERS

ARTISAN MENUISIER ferait finition de sous-sol, plafonds suspendus faits au laser, rénovations de tout genre, etc. 378-8677

DÉCAPAGE spécialité antique, réparations et finition. Prix spécial pour décapage seulement. M. Proulx, 469-4943.

HORLOGERIE réparation d'horloges et montres, soudure en or et argent, 35 ans d'expérience. Jacques Archambault, 473 Irwin, 375-5484

PARAPSYCHOLOGIE

Etes-vous intéressé en ce qui touche de près ou de loin la parapsychologie telles que hypnose, la télépathie, la clairvoyance, la radiesthésie, etc. Nous sommes à la recherche de personnes de tout âge, afin de regrouper ces gens désireux d'évoluer dans un ou plusieurs domaines touchant les sciences psi. Pour inf. L'Oeil Ouvert, c.p. 1098, Granby, J2G 9G6.

antircouille à l'huile de l'estrie inc.

AUTO - CAMION

1308 Principale, Granby
375-2424

Installation d'antennes

SPÉCIAL

* Tour *

30 pieds

Rotateurs

Antennes

T.V.

* SPÉCIAL *

* Réparation de télévision

couleur de toutes marques *

C-16164

BELLE IMAGE TÉLÉVISION

372-1668

C-16227

C-16227

C-16227

C-16227

C-16227

C-16227

C-16227

C-16227

C-16227

C-16227

C-16227

C-16227

C-16227

C-16227

343 SERVICES DIVERS

SEULE? Pré-retraité, goûts simples, disponible pour partager travail, loisirs, voyages, échange d'idées, amitié, ville, campagne, sud. 375-9445

VOUS DESIREZ SAVOIR CE QUE VOUS RESERVE L'ANNEE 89. N'hésitez pas à consulter JACQUES-YVES, soit pour les cartes ou lignes de main. 372-6533

349 AGENCE DE RENCONTRES

"Spécial des Fêtes"

L'agence **LES DEUX COEURS ENR.** offre des rencontres qualifiées et un service professionnel.

Tarif raisonnable.

Bureau : mardi au vendredi de 13 h à 21 h

378-4685

C15191

364 MOTONEIGES

ARCTIC CAT Panthera 5000, excellente condition, 1,200\$. Inf. 293-2732

365 MOTOCYCLETTES

KAWASAKI 4 ROUES Bayou 300, 1987, avec pare-choc, protège moteur et winch, en très bonne condition. 2,550\$. Inf. Viens Equipement, 378-9891

368 CAMIONS

CAMION 4x4 Scout, 1980, peinture neuve, équipement à neige Fisher, ensemble de batteries doubles, câble à booster, clignotant sur le toit. Cause: maladie. Prix à discuter. Inf. 375-9471

CAMION SUBURBAN 1978, 454 po.cu. très bonne mécanique. Prix 1,200\$. 534-3166

GMC 1975 modèle 3005, boîte 14x6" en aluminium, transm. pneus, suspension, freins, peinture tous neufs. Excellente affaire. Prix de liquidation 6,000\$ négociable. Inf. 293-4111

PICK UP GMC S-15, diesel, 2.2. litres, 1985. 248-4250.

370 AUTOS

AUDI 1982 5000-S, full injection, mécanique A1. Soir: 534-3604

CAMARO Berlinetta 1984, Edition Spéciale, tableau de bord digital, autom. overdrive, équipement complet. Inf. 375-0697 ou 372-3998

FORD CAPRI 1976 en bonne condition, prix à discuter, doit vendre vite. Jour 375-6928, soir 293-2410

BONNEVILLE LE 1984, 4 portes, tout équipée, traction arrière, comme neuve. 807 Dufferin, GRANBY. 375-6829.

CHEVROLET MALIBU CLASSIC 1981, 4 portes, 4.4 litres, autom. 2 tons, vitres et valise élect. tilt, cruise, pneus neufs. Parfaite condition. Prix raisonnable à discuter. 539-1458 ou 539-4388 laissez message.

CELEBRITY SPORT 1984, 2 portes, tout équipée, comme neuve. 807 Dufferin, GRANBY. 375-6829.

CAMARO IROC-Z 1988 décapotable, rouge, 8,000 km, doit vendre avant Noël. Demandez Michel au 1-378-6833.

FORD BRONCO II 1985, très bien équipé, faites une offre.

PONTIAC 6000, v6, 1986, 2 en inventaire. **FORD ESCORT** familial, diesel, 1984, très propre, faites une offre.

PLYMOUTH TORISMO, 1984.
PICK-UP Nissan king cab, 2 en inventaire.

PONTIAC TEMPEST LE tout équipée, 1988. **HONDA ACCORD 1984**, automatique.

HONDA CIVIC 1986.
HONDA PRELUDE, 1986, air climatisé, toit ouvrant élect., automatique, faites une offre.

DODGE ARIES, vrai bijoux, 2 en inventaire. **ACADIAN 1980 et 1982**, en inventaire.

AVONS QUELQUES TRACTION
ARRIERES EN INVENTAIRE
ET PLUS AUTRES DISPONIBLES.

TOUS CES VEHICULES SONT PRETS POUR L'HIVER. FINANCEMENT BANCAIRE SUR PLACE. ANTI-ROUILLE. VENEZ NOUS RENCONTRER, AVEC BEN ON FAIT DES BONNES AFFAIRES.

LACOMBE AUTO
1220 Principale, Granby, 375-6253

MERCURY LYNX 1983, très propre, rouge-vin, manuelle, 2 portes, H.B. moteur excellente condition, avec pneus d'hiver. Inf. 372-9284

370 AUTOS

PLYMOUTH Volare 1979, mécanique très bon état, moteur V8, 318. Prix 1,000\$. Inf. 469-4343

RENAULT Alliance 1985, transm. autom. comme neuve. Un seul propriétaire. Après 17h à 372-2443

RABBIT L 1983, 2 portes, extra propre, mécanique A-1, radio am-fm cassette. Offre pour vente rapide. Inf. 375-0621

TOYOTA Corolla familiale, auto., 1981, pas de rouille, 3,500\$. 375-0081 après 17h

TOYOTA VAN Cargo, 1987, 42,000 km, 8,500\$. Après 17h, 469-5368.

VOLKSWAGEN Rabbit, diesel, 84, 4 ptes, toit ouvr., 49,000 km original, très peu accidentée à l'avant. 2,300\$. 539-1458 soir

Achetez maintenant
Commencez à payer
en février 1989 *

- '88 TOYOTA SUPRA, turbo, targa, 5 vitesses, démonstrateur, 13 km.
- '88 TOYOTA CAMRY LE, 5 vit. 25 km.
- '88 TOYOTA CAMRY DLX, auto., clim., 19 km
- '87 TOYOTA CAMRY LE, 2 tons, vit. élect., spécial 14,500 \$
- '87 VAN DE LUXE, auto., ou man., 2 en inv.
- '86 1/2 TOYOTA SUPRA, 5 vit., int. cuir, 47 km
- '86 HYUNDAI PONY GLS, 5 vit., 44 km
- '86 TOYOTA CAMRY DLX, auto., spé. 8,500 \$
- '86 MAZDA PICK-UP, 5 vit., boîte couverte.
- '85 NISSAN STANZA, 4 p., toit ouvrant, 6,500 \$
- '85 CUTLASS CIERA LS, 2 p., auto., 38 km.
- '85 FORD BRONCO II, C-6, 5 vit., "mags".
- '84 FORD TEMPO, 2 p., 5 vit., seul. 3,900 \$
- '84 TOYOTA TERCEL SR-5, 5 vit., toit ouv.

Spéclaux des Fêtes
- pas cher -

- '83 RENAULT 5 GTL, 1,800 \$
- '82 ESCORT GT, 5 vit., 1,700 \$
- '81 DODGE OMNI, 5 vit. 1,200 \$
- '80 MERCURY BOB CAT, auto., 1,200 \$
- '80 CHRYSLER LeBARON, 6 cyl., 1,500 \$



Angle
Principale
et voie d'accès
de l'autoroute,
Granby
378-8404
L-18469

FAITS D'HIER

Jeudi 22 décembre 1988

357e jour de l'année

Événements historiques:

1987 - L'aviation irakienne attaque et incendie quatre super-pétroliers au cours d'un raid sur un terminal pétrolier dans le détroit d'Ormuz.

1985 - La militante noire Winnie Mandela est interpellée à Soweto.

1981 - Le pape Jean-Paul II proclame sa solidarité avec les travailleurs polonais et déclare que des nuages obscurcissent les perspectives de paix dans son pays.

1963 - Le paquebot grec Laconia prend feu et coule dans l'Atlantique-Nord: 150 morts.

1636 - L'archiduc Ferdinand, fils de l'empereur, est élu roi des Romains.

Ils sont nés un 22 décembre:

- Jean Racine, auteur dramatique français (1639-1699)
- L'acteur français Pierre Brasseur (1905-1972)



COMMISSION SCOLAIRE
DES CANTONS

AVIS PUBLIC

Avis public est donné à toute la population du territoire de la Commission scolaire des Cantons que le Conseil des commissaires, à sa session régulière du 13 décembre 1988, a adopté les règlements suivants:

- Règlement #88-89-2 régissant la répartition de certains droits, pouvoirs et obligations du Directeur général au Directeur du Service des ressources financières et au Secrétaire général.
- Règlement #88-89-3 régissant les sessions du Comité exécutif.
- Règlement #88-89-4 déléguant au Comité exécutif les pouvoirs d'emprunter à long terme.

Ces règlements sont déjà en vigueur et n'ont fait l'objet d'une nouvelle résolution que pour se conformer à certaines dispositions de la Loi sur l'instruction publique.

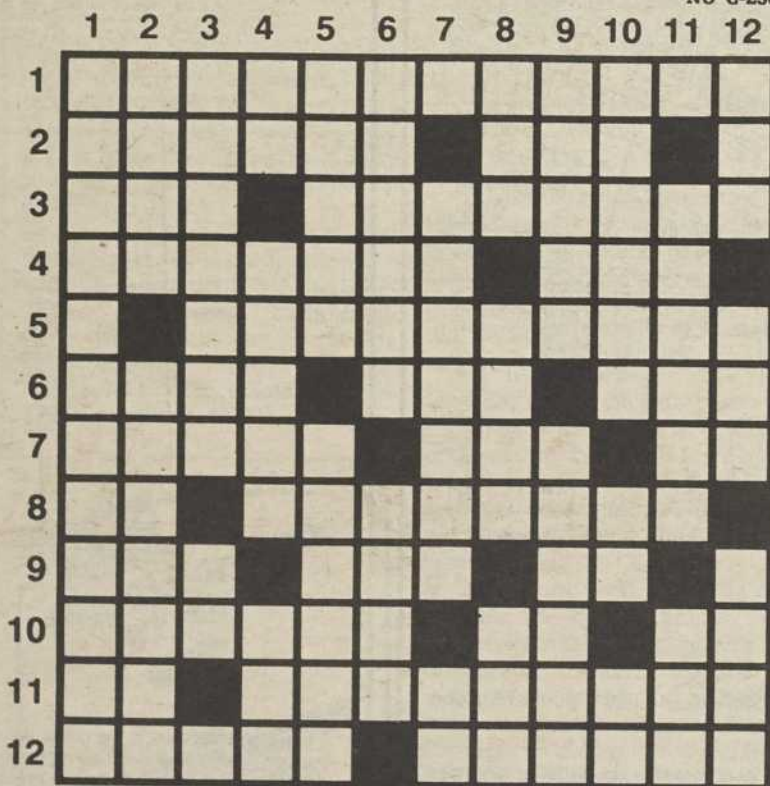
Ces règlements entrent en vigueur conformément aux dispositions de la Loi sur l'instruction publique.

Ils peuvent être consultés au bureau du Secrétaire général, 142, rue Dufferin, Granby, aux heures régulières d'ouverture.

Jacques Dubois
Directeur général
C-16344

MOTS CROISÉS

NO C-236



HORIZONTALEMENT

- 1—Nuage inférieur, caractéristique du mauvais temps.
- 2—Reptile saurien dont la chair est estimée. — Pas ailleurs.
- 3—Explosif puissant. — Fabricants de draps.
- 4—Transformer en chose. — Épais, serré.
- 5—Attestation donnée par un supérieur en témoignage de satisfaction.
- 6—Trait pertinent sémantique minimal. — Nouveau. — Dans la Rose des vents.
- 7—Compétitions sportives ouvertes à tous. — Unité de luminance. — Unité deux propositions.
- 8—À moitié. — Nom générique des éléments chimiques analogues à l'actinium et de numéro atomique supérieur.
- 9—Retiré. — Masse de pierre très dure. — Dieu solaire.
- 10—Tourner au nord, en parlant du vent. — C'est-à-dire. — Pronom personnel.
- 11—Argent. — Acquisition.
- 12—Petit sentier. — Pain consacré durant la messe.

VERTICALEMENT

- 1—Bactérie provoquant la transformation de l'ammoniaque en acide nitreux.
- 2—Qui a les qualités du feu. — Bande d'étoffe que les avocats en robe portent sur l'épaule.
- 3—Silence. — Infinitif.
- 4—Baryum. — Dans une corrida, travail à la muleta. — Biens qu'ap-

- porte une femme en se mariant.
- 5—Rumeur, médisance. — Fonctionnaire chargé de la rédaction des actes administratifs.
- 6—Qui marque la tranquillité d'esprit. — État contraire à la vérité.
- 7—Élément chimique dont l'oxyde est très toxique. — Sert à interpeler.
- 8—Sur une pierre tombale. — Herbe fauchée et séchée pour la nourriture du bétail. — Déesse marine.
- 9—Qui a une saveur aigre. — Ils indiquent le changement d'interlocuteur, dans un dialogue.
- 10—Pari dans lequel il faut prévoir les trois premiers chevaux dans une course. — Préposition. — Pronom neutre anglais.
- 11—Qui a perdu toute sa fortune. — L'ego.
- 12—Situé. — Récipient en terre réfractaire. — Manque d'argent.

SOLUTION DU PROBLÈME C-235

1	B	I	B	L	I	O	T	H	E	Q	U	E
2	U	R	I	M	U	R	A	L	R	B		
3	A	E	B	A	B	I	R	I	S	E		
4	E	E	T	U	I	G	O	U	T	E		
5	A	I	L	E	N	A	N	T	I	R		
6	U	F	O	L	O	G	I	E	V	E	T	
7	C	T	I	R	E	R	G	A	R			
8	R	A	S	E	S	E	M	O	N	C	E	
9	A	S	R	A	T	A	U	T	O	S		
10	T	A	O	B	I	A	I	S	E	R		
11	I	P	A	R	O	L	E	S	D	A		
12	E	S	E	R	I	N	E	E	M	E	U	

HOROSCOPE

BELIER

du 21 mars
au 20 avril

Vous changerez souvent d'avis car vous serez porté à l'inquiétude; mais rien d'ennuyeux ne s'annonce pour vous. Il y a même des changements heureux qui apporteront du succès sur le plan social.

TAUREAU

du 21 avril
au 20 mai

Vos rapports sentimentaux manqueront de douceur et de compréhension. Un peu plus de sérénité faciliterait la vie; ayez donc confiance en vous mais aussi en la personne qui vous aime. Soyez plus spontané.

GÉMEAUX

du 21 mai
au 21 juin

Vous bénéficierez de plus de stabilité, de plus de sécurité sur le plan du cœur. Perspectives de bonne entente. Vous éviterez les sujets de conversations qui peuvent dégénérer en discussions. Vous ignorerez les commérages.

CANCER

du 22 juin
au 22 juillet

Vous avez tendance à vous inquiéter sur le sort de personnes de votre entourage qui attendront certains événements avec angoisse. Votre vie sentimentale vous apportera aussi des amitiés nouvelles et des sympathies.

LION

du 23 juillet
au 23 août

Prouvez votre attachement, démontrez mieux vos sentiments. Ne vous laissez pas aller à vos mauvais penchants mais offrez quelque chose: soit des services, soit un petit cadeau ou une attention; l'être cher y sera très sensible.

VIERGE

du 24 août
au 22 sept.

Vous saurez vous concilier les bonnes grâces de ceux qui vous entourent. Vous ferez preuve de bonne volonté. Pas de surprise déplaisante sur le plan du cœur mais, au contraire, un climat d'entente et d'entraide. Bons contacts.

BALANCE

du 23 sept.
au 23 oct.

Il semble que vous cherchiez à développer une entente intellectuelle, des échanges de qualité, avec une personne que vous aimez. Vous chercherez à tirer le meilleur de cette personne en la contraignant à de plus grands efforts.

SCORPION

du 24 oct.
au 22 nov.

N'écoutez pas votre égoïsme, méfiez-vous aussi des plaisirs de la table et couchez-vous de bonne heure. Au travail, rompez quelque peu vos habitudes. Vous serez appelé à laisser tomber un projet que vous n'aurez pas à regretter.

SAGITTAIRE

du 23 nov.
au 21 déc.

Vous démontrerez une certaine lassitude et vous vous désintéresserez de ce qui semblait vous plaire, vous manquez d'un certain tonus, de vitalité. Vous semblerez vouloir changer votre fusil d'épaule, vous envisagerez votre vie.

CAPRICORNE

du 22 déc.
au 20 janv.

Vous ferez des projets et il semble qu'un rêve se réalisera. Bonne entente sur le plan sentimental où il y a de l'entraide. Votre vie sociale devrait s'améliorer de façon sensible. Vous établirez des contacts intéressants.

VERSEAU

du 21 janv.
au 19 fév.

Vous allez au-devant des malentendus comme si vous cherchiez même à les provoquer. Faites confiance au jugement de la personne qui vous aime, donnez-lui l'occasion d'exprimer ses vues. Raisonnable avec prudence.

POISSONS

du 20 fév.
au 20 mars

Vous rechercherez la tranquillité, le calme, et vous vous permettrez les distractions qui vous intéressent. La personne qui vous aime vous déconcentrera par sa façon d'agir. Les relations amicales sont très agréables.

MOT MYSTÈRE

1096

6 lettres

Le mot clé: Les mines

Lisez attentivement la liste des mots. Lorsqu'ils auront tous été utilisés horizontalement, verticalement, obliquement et, en plus, de droite à gauche et de bas en haut, il ne restera que les lettres formant le mot-mystère.

Ahan	Camélia	Directeur	Fils	Joubarbe	Mutin	Père
Alliance	Campe	Dorien	Flirt			Pois
Azéti	Cape	Doyen	Folle	Képi	Noce	Potée
	Carène	Dromon		Khoisan		Prêtre
Barrot	Cépe		Hennin		Orne	
Bébé		Efendi		Leader	Ortie	Rave
Béguin	Charabia	Élite	Idéal	Lest	Oyat	Royal
Bibi	Charlotte	Époux	Ixia	Lougre		
Bluet	Conjoints				Pahlavi	Vaut
Buse	Crin	Feux	Joli	Mais	Papa	

Solution du problème précédent: Frelon

R	U	E	T	C	E	R	I	D	T	O	R	R	A	B
F	I	K	H	O	I	S	A	N	I	N	N	E	H	E
I	F	X	U	O	P	E	O	C	E	O	B	D	A	R
V	E	L	I	T	E	M	A	I	S	R	E	O	N	E
A	U	C	I	A	O	P	T	U	A	V	T	Y	N	P
L	X	H	O	R	E	S	U	B	A	I	R	E	Z	A
H	S	A	D	N	T	I	U	R	P	R	R	N	R	A
A	T	R	C	I	L	O	J	E	L	A	Y	O	R	P
P	N	L	A	H	J	P	K	D	C	C	R	I	N	A
N	I	O	M	A	A	O	E	A	L	A	E	D	I	P
I	O	T	P	D	O	R	I	E	N	M	E	N	R	O
U	J	T	E	O	G	T	A	L	E	E	P	E	C	Y
G	N	E	M	U	T	I	N	B	S	L	I	F	G	A
E	O	F	O	L	L	E	E	E	I	I	L	E	S	T
B	C	L	I	B	I	B	E	C	N	A	I	L	L	A

LA VOIX DE L'EST — JEUDI 22 DÉCEMBRE 1988

25



GRANBY

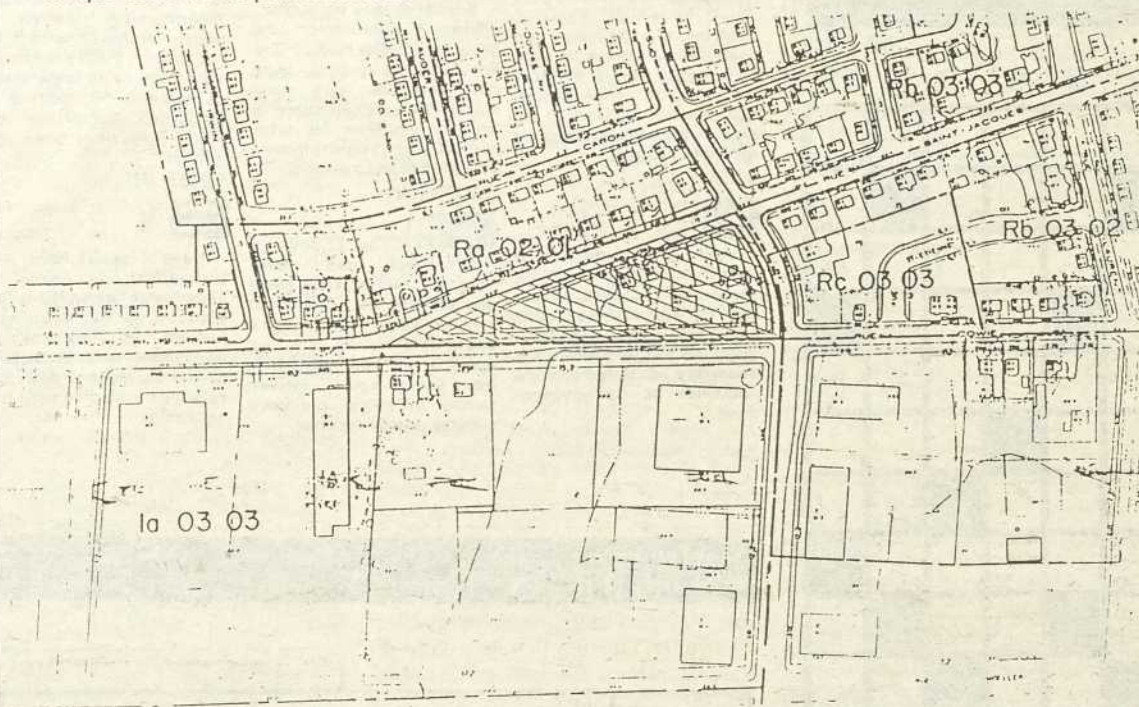
AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 1834-88

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE GRANBY

AUX PERSONNES HABLES A VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES LE 5 DÉCEMBRE 1988 SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DANS LA ZONE RESIDENTIELLE UNIFAMILIALE A (Ra 0201)
AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier de la Ville de Granby:

1. - Que lors d'une séance ordinaire tenue le 5 décembre 1988, le Conseil municipal de cette Ville a adopté le règlement numéro 1834-88 intitulé: "Règlement amendant à nouveau le règlement numéro 1414-82 concernant le zonage afin de soustraire les propriétés situées à l'intérieur du quadrilatère formé par les rues Simonds Sud, Cowie et St-Jacques, de la zone résidentielle unifamiliale A (Ra 0201) pour créer une nouvelle zone commerciale C (Cc 0201)".
2. - Que la zone concernée est principalement délimitée comme suit:
 - au nord, par une partie de la rue Caron et par la ligne arrière des lots 634-50, 634-51, 634-52, 634-53, 634-54, 634-55, 634-31;
 - au sud, par la rue Cowie,
 - à l'est, par la rue Simonds Sud;
 - à l'ouest, par la rue portant le numéro de cadastre 634-33 et 634-32, par la ligne arrière du lot 634 pte et 634-82;
 tel que démontré au plan ci-dessous:



3. - Que le territoire où le zonage est modifié, soit la zone résidentielle unifamiliale A (Ra 0201) pour créer une nouvelle zone commerciale C (Cc 0201) est délimité tel qu'il apparaît au plan annexé au règlement numéro 1834-88 concernant le zonage dont un extrait est reproduit dans le présent avis.
 - Que le zonage prévu dans la zone commerciale Cc permet principalement le commerce de détail et services de tout genre: Services de restauration; services bancaires et financiers; services professionnels et bureaux; services administratifs et gouvernementaux; poste d'essence libre service jumelé à un autre commerce; station-service et/ou poste d'essence; lave-auto; établissements affectés à la réparation et/ou à la vente de véhicules; établissements d'hébergement de type motel; établissements d'hébergement de type hôtel et auberge; cliniques médicales, C.L.S.C.; commerce de vente et distribution en gros; commerce de vente en gros intégré au commerce de détail; établissements de la classe L; ateliers d'artisans; exposition et vente de roulottes, maisons mobiles et résidences motorisées; résidences de type Rb et Rc; logements intégrés aux commerces; maisons de pension ou de chambres; centre commercial; établissement de vente et de distribution de matériaux de construction; établissement de divertissement (cabaret, bar-salon, salle de spectacles, cinéma, discothèque, etc.); entreposage extérieur clôturé; entreposage et manutention de marchandises à l'intérieur d'un bâtiment; murales; les ateliers de couture de moins de trente (30) personnes; les ciné-parcs; garderies; les usages, constructions et occupations permis sont plus spécifiquement décrits au susdit règlement numéro 1414-82 concernant le zonage.
4. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
5. Ce registre sera accessible de 9 à 19 heures, le 3 janvier 1989, au bureau de la Ville, situé à la chambre 9, à l'Hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec.
6. Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de SEIZE (16). Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
7. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé dans la salle réservée aux séances du Conseil de la Ville, située au 87, rue Principale, Granby, Québec, le 3 janvier 1989, à 19 heures.
8. Le règlement peut être consulté au bureau de la Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire:

1. Condition générale à remplir le 5 décembre 1988:

Etre soit domicilié sur le territoire du secteur concerné, soit propriétaire d'un immeuble situé sur ce territoire, soit occupant d'une place d'affaires située sur ce territoire.

2. Condition supplémentaire, particulière aux personnes physiques, à remplir le 5 décembre 1988:

Etre majeur et de citoyenneté canadienne.

3. Condition supplémentaire, particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'une place d'affaires:

Etre désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des copropriétaires ou des cooccupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant de la place d'affaires.

Condition d'exercice du droit à l'enregistrement d'une personne morale:

Désigner par une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 5 décembre 1988 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne.

DONNE A GRANBY, QUÉBEC, le 16 décembre 1988.

Le Greffier,

Alain Noël, avocat

(Any english speaking person may apply for verbal information concerning this notice to the city clerk office).

C16340



GRANBY

AVIS PUBLIC

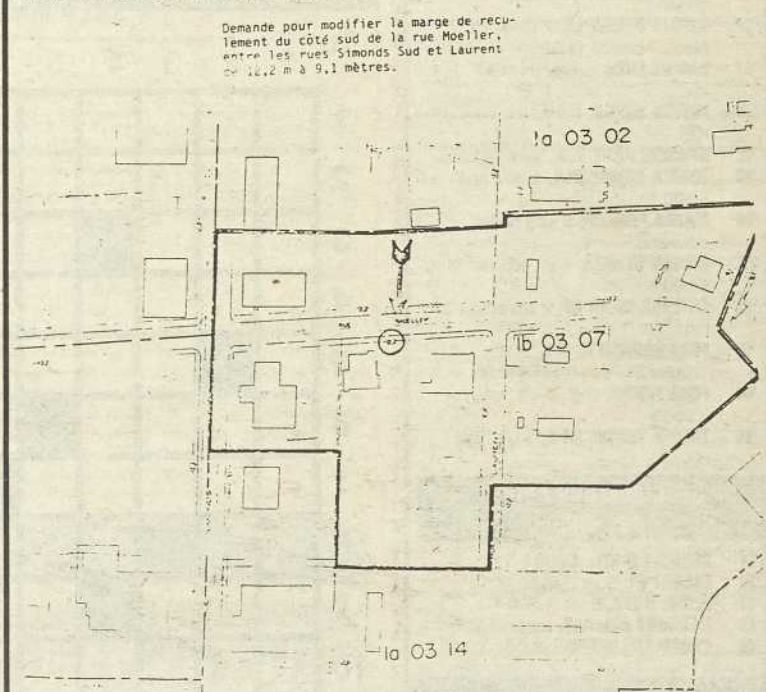
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE GRANBY

RÈGLEMENT NUMÉRO 1833-88

AUX PERSONNES HABLES A VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES LE 5 DÉCEMBRE 1988 SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DANS LA ZONE INDUSTRIELLE Ib 0307.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier de la Ville de Granby:

1. - Que lors d'une séance ordinaire tenue le 5 décembre 1988, le Conseil municipal de cette Ville a adopté le règlement numéro 1833-88 intitulé: "Règlement amendant à nouveau le règlement numéro 1414-82 concernant le zonage et plus particulièrement son plan, afin de réduire la marge de reculement du côté sud de la rue Moeller, entre les rues Simonds Sud et Laurent, de 12,2 mètres à 9,1 mètres".
2. - Que la zone concernée est principalement délimitée comme suit:
 - au nord, par la ligne latérale sud des lots 556-15-2, 556-28, 556-31, 551-142, 551-135 et une partie de la ligne latérale sud du lot 556-17;
 - au sud, par la ligne sud des lots 556-10, 556 pte, 556-27, 551-140 et 551 pte;
 - à l'est, par la rue Brignon;
 - à l'ouest, par la rue Simonds Sud;
 tel que démontré au plan ci-dessous:



3. - Que le territoire où la marge de reculement doit être modifiée est délimité tel qu'il apparaît au plan annexé au règlement numéro 1833-88 concernant le zonage dont un extrait est reproduit dans le présent avis.
4. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
5. Ce registre sera accessible de 9 à 19 heures, le 3 janvier 1989, au bureau de la Ville, situé à la chambre 9, à l'Hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec.
6. Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de CINQ (5). Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
7. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé dans la salle réservée aux séances du Conseil de la Ville, située au 87, rue Principale, Granby, Québec, le 3 janvier 1989, à 19 heures.
8. Le règlement peut être consulté au bureau de la Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire:

1. Condition générale à remplir le 5 décembre 1988:

Etre soit domicilié sur le territoire du secteur concerné, soit propriétaire d'un immeuble situé sur ce territoire, soit occupant d'une place d'affaires située sur ce territoire.

2. Condition supplémentaire, particulière aux personnes physiques, à remplir le 5 décembre 1988:

Etre majeur et de citoyenneté canadienne.

3. Condition supplémentaire, particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'une place d'affaires:

Etre désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des copropriétaires ou des cooccupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant de la place d'affaires.

Condition d'exercice du droit à l'enregistrement d'une personne morale:

Désigner par une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 5 décembre 1988 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne.

DONNE A GRANBY, QUÉBEC, le 16 décembre 1988.

Le Greffier,

Alain Noël, avocat

(Any english speaking person may apply for verbal information concerning this notice to the city clerk office).

C16338



REMERCIEMENTS

Au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées, même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

C.D. C-16337



REMERCIEMENTS

Au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées, même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

J.C. C-16333

DÉCÈS



**Charbonneau
M. Marcel**

— Au Centre hospitalier de Granby, le 20 décembre 1988, à l'âge de 68 ans et 9 mois, est décédé M. Marcel Charbonneau, époux de Gilberte Lajoie, demeurant à Granby. Les funérailles auront lieu, le vendredi 23 décembre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

BESSETTE ET FILS INC.
31 rue Drummond
Granby
375-3131

pour se rendre à l'église St-Trinité où le service sera célébré à 15 h, suivi de l'incinération.

Heures de visites: mercredi de 19 h à 22 h, jeudi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, à compter de midi.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Mlle Monique Charbonneau de Ste-Cécile-de-Milton; M. Fernand Charbonneau de Granby; M. André Charbonneau de Lawrenceville; M. Mme Gilles Viens (Diane) de Ste-Cécile-de-Milton, M. Jacques

Charbonneau de Roxton Pond; M. Mme Michel Charbonneau (Nicole Auclair) de Granby, 10 petits-enfants et son arrière petite fille Isabelle.

Ses frères et soeurs, M. Mme René Charbonneau de Granby; M. Mme Omer Charbonneau de Granby; M. Mme Lucien Charbonneau de Montréal; M. Mme Laurent Charbonneau de Montréal; M. Mme Jean-Claude Charbonneau de Longueuil; Mme Berthe Cabana de St-Grégoire; M. Mme Irénée Aubin (Carmel) de Longueuil.

Ses beaux-frères et belles-soeurs M. Mme Jean-Paul Lajoie de Montréal; M. Mme Maurice Lajoie de Montréal; M. Conrad Lajoie de Upton; M. Mme Georges-Henri Lajoie d'Acton Vale; M. Mme Eugène Lajoie de Upton, ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis.

21-22

AUGER DR. PAUL

— À l'hôpital St-Sacrement de Québec, le 20 décembre 1988, est décédé le Dr. Paul Auger, époux de Mme Thérèse Turgeon. La famille recevra les condoléances à la

Coopérative funéraire du Plateau
950 Des Érables
Québec

Ce mercredi 21 décembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, et le jeudi 22 décembre de 9 h à 10 h. Le service religieux sera célébré jeudi à 10 h 30 en l'église St-Dominique rue Grande Allée à Québec, et de là au cimetière St-Charles.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille, Chantal, son gendre Fernand Couture, ses petits-enfants Simon, Amélie et Vincent, ses frères, l'abbé Gerald Auger, l'abbé Jules Auger, Charles Auger (Micheline Clavet), ses soeurs, Jeanne (Yves Trudel), Jacqueline (René Monfette), sa belle-soeur Thérèse Auger, et ses belles-soeurs, Rachel Giroux, Jacqueline (Georges Gravel), son beau-frère, André Turgeon, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Pas de fleurs S.V.P.

21-22



**BOISVERT
M. Marc**

— A Sherbrooke le 19 décembre 1988, à l'âge de 24 ans, est décédé M. Marc Boisvert, fils de Gilles Boisvert et Hélène Pépin demeurant à Béthanie. Les funérailles auront lieu, le 23 décembre, le convoi funèbre partira de la

**Résidence Funéraire
BESSETTE ET FILS INC.**
1112 rue St-Joseph
Valcourt

pour se rendre à l'église Evangélique Baptiste de Valcourt où le service sera célébré à 11 h.

Inhumation au cimetière de South Ely.

Heures de visites: mercredi et jeudi, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, à compter de 9 h.

Outre ses parents, il laisse dans le deuil son amie, Johanne Jeanson; son fils Mathieu de Magog.

Ses frères et soeurs, M. Mme Mario Boisvert de Roxton Falls; M. Marcel Boisvert de Béthanie; M. Mme Pierre Parizeau (Miro) de Acton Vale; M. Manuel Boisvert et son amie Nancy Patry de St-Valérien; M. Michel Boisvert de Béthanie.

Ses grands-parents, Mme Leda Boisvert de Racine; M. Romuald Pépin de Maricourt, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines, autres parents et amis.

(22)



**DELORME
M. Maurice**

— À l'Hôpital Notre-Dame de Granby, le 21 décembre 1988, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Maurice Delorme, fils de Feu Zéphirin Delorme et Aurore Séguin, demeurant à Granby. Les funérailles auront lieu le vendredi 23 décembre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

BESSETTE ET FILS INC.
31, rue Drummond
Granby
375-3131

pour se rendre à l'église St-Trinité où le service sera célébré à 14 heures. Inhumation au cimetière de Roxton Pond. Les heures de visites le jour des funérailles de 11 heures jusqu'au départ du salon à 13 h 45.

Il laisse dans le deuil, ses frères et soeurs, Mme Eugène Bernier (Flore) de Roxton Pond; M. Mme Edgar Delorme de Granby; Mme Albani Blouin (Rolande) de Sherbrooke; Mme Léo Brodeur (Antoinette) de Windsor Mill; M. Mme Zéphirin Delorme de Granby; Mme Jean-Guy Tarte (Mimi) de Sherbrooke. Ses beaux-frères et belles-soeurs Mme Alphonse Delorme (Emma) de Granby; Mme Marius Delorme (Rose-Aimée) de Sherbrooke; M. Mme Guy Baillargeon (Alma Delorme) de Farnham. Ainsi que de nombreux neveux et nièces, autres parents et amis.

22-23

LAROCQUE M. Gaétan

— À Cowansville, le mercredi 21 décembre 1988, est décédé M. Gaétan Larocque, à l'âge de 77 ans, époux bien aimé de Mme Thérèse Bouchard.

Il laisse dans le deuil ses enfants, Pierre (époux de Murielle Paquette) de Cowansville; Francine (épouse de Claude Beauchesne) de Sherbrooke; Paul de Montréal. Ses frères et soeurs, Marcelin de Cowansville; Clément de Trois-Rivières; Mercedes de Drummondville; 5 petits-enfants, André, Martin, Marie-Claude, Alexandre et Geneviève, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, parent et amis.

Il repose à la

**Maison Funéraire
Désourdy, Wilson**
109, rue William
Cowansville

Les heures de visites: jeudi de 14 h à 17 h et 19 h à 22 h. La célébration eucharistique aura lieu à l'église Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus de Cowansville le vendredi 23 décembre 1988 à 14 heures.

Inhumation au cimetière catholique Ste-Rose de Lima de Cowansville.

Note : Le salon sera ouvert vendredi à compter de midi, avant les funérailles.

Pour de plus amples informations, s.v.p. composez 263-1212.

(22)

**IL Y A UN
TEMPS ET
UN ENDROIT
POUR TOUT.**



*Il n'y a pas vraiment
de temps idéal pour
planifier vos funérailles.
Toutefois, maintenant
pourrait être le
meilleur moment.*

J.A. LeSieur Inc.

**Résidence funéraire
Columbarium**
60, boul. Pie IX
Granby, QC
372-3309

LA VOIX DE L'EST — JEUDI 22 DÉCEMBRE 1988

C-16241

27

**La Voix
de l'Est**

Chers clients,

Veuillez prendre note que nos bureaux seront exceptionnellement fermés demain à compter de

14 heures

en raison de la fête de Noël.

L-17037

SPORTS



André Racicot



Eddy Courtenay



Jesse Bélanger



Carl Leblanc



Sébastien Tremblay

Les joueurs des Bisons méritent tous la note A

GRANBY



Gaétan Roy

Comme il fallait s'y attendre, l'entraîneur des Bisons, Réal Paiement, s'est montré très généreux sur le bulletin de la mi-saison de ses joueurs.

Après tout, son club vient de décrocher 14 victoires en 16 matches, ce qui doit démontrer que ses hockeyeurs jouent bien.

Contrairement à l'habitude, Paiement n'a pas donné de note individuelle puisque tous ses joueurs méritent des «A».

«Tous les joueurs reçoivent cette note et l'équipe du même coup, précise l'entraîneur granbyen. Si j'avais accordé un «A», nous n'aurions pas eu de but pour la deuxième moitié de saison. Cela aurait pu vouloir dire que nous n'avons pas besoin de nous améliorer. Il nous faut un but et nous devons progresser pour aller chercher un «A» dans la deuxième portion de la campagne».

Paiement a donc livré ses commentaires sur le travail de ses protégés au cours des 36 premiers matches du calendrier. Voici ce que cela donne:

GARDIENS

ANDRÉ RACICOT (15-9-2, 4.25) — Il a connu un début de saison lent, mais il a pris confiance en nos jeunes défenseurs de talent qui s'amélioraient. Il a été un gros plus pour l'équipe en nous gardant dans le match régulièrement. Lorsqu'il s'est mis à jouer de gros match, l'équipe s'est nettement améliorée.

ROCK CHATEL — Il a débuté huit parties dans la première moitié et il a maintenu un dossier positif (6-4, 5.03), ce qui est bien pour un portier recrue. J'ai confiance en lui et, encore plus important, les joueurs aussi. Il a obtenu de grosses victoires. Son rôle, soit de garder 20 à 25 matches, avait été établi au début de la saison.

PATRICK TAYLOR — Pat est un gardien d'avenir qui va très bien avec le National de Cowansville puisqu'il a été choisi sur l'équipe d'étoiles de la ligue. C'est de bon augure pour les Bisons.

DÉFENSEURS

SYLVAIN GOURDE — Voilà une belle surprise pour un neuvième choix au repêchage. Il possède une bonne tête de hockey. Son poids (156 livres) constitue son problème mais il devrait être en mesure d'y remédier l'été prochain. Son jeu est très satisfaisant. Il pourra agir un peu comme quart-arrière.

ERIC RICARD — Il a débuté lentement mais cela était tout de même moins pire que l'an passé, tout en étant normal pour un gros bonhomme comme lui (6'3", 220 livres). Eric s'avère un véritable leader défensif. Il commande le respect et sa réputation est faite dans le circuit Courteau. En trois saisons, il a connu une amélioration constante. Depuis deux mois, il démontre de la maturité et cela aide son jeu.

CARL LEBLANC — Notre premier choix au dernier repêchage est arrivé avec un excès de poids qui s'est ajouté au saut déjà difficile entre le midget et le junior. Cependant, il s'est pris en main et il nous a démontré, au cours du dernier mois, qu'il était véritablement un premier choix.

REMI BELLIVEAU — Il a été

l'élément le plus stable de notre jeune défensive. Il est moins offensif que Leblanc et moins défensif que Filiatrault. Il se trouve au milieu et il est pratiquement aussi efficace dans un sens que dans l'autre.

PATRICE FILIATRAULT — Il a bien joué depuis le début de la campagne. Son adaptation s'est faite rapidement et son amélioration a été constante. Il frappe fort avec ses 6' et 200 livres. Malgré son physique imposant, il possède un bon coup de patin et un bon lancer.

CLAUDE-CHARLES SAURIOL — Nous avons fait son acquisition en principe pour stabiliser notre jeu de puissance. Notre avantage numérique est passé de 19 p. cent à 26 p. cent, ce qui veut dire que son mandat a été accompli. Il a joué à la Coupe Memorial l'an dernier et on n'a jamais assez de ce genre de joueurs.

SYLVAIN BELAND — A sa deuxième saison, Sylvain a connu des temps durs. Il s'est beaucoup amélioré. Il n'a pas été utilisé pendant un bout de temps et il n'a pas rouspété. Au cours du dernier mois et demi, il a une grosse part dans nos succès.

ATTAQUANTS

MARC RODGERS — Voilà un joueur de 16 ans qui démontre beaucoup de caractère. Il a obtenu sa part de points malgré deux blessures subies parce qu'il n'a pas froid aux yeux. C'est un joueur d'avenir prometteur. Il possède déjà des qualités de leader rarement vues à cet âge.

GUY PATENAUDE — Guy a un gros rôle à jouer et il l'accepte pour l'équipe. Il est un spécialiste des désavantages numériques et nous présentons l'une des meilleures moyennes de la ligue à ce chapitre. Cela nous a permis

de remporter plusieurs matches. Il est un gars d'équipe. Des réservistes comme lui, on en a jamais assez.

BENOIT GROULX — Le capitaine et le leader sur la glace, Benoit joue un rôle que la plupart des amateurs ne se doutent même pas. Il est un très gros morceau pour nous. L'an dernier, nous avions un problème d'unité. Cette saison, il contrôle cela à merveille en plus de produire sur la glace.

CHRISTIAN TARDIF — Christian est un joueur de 16 ans que nous n'aurions pas gardé si nous avions écouté les experts, qui le disaient incapable de jouer junior majeur en raison de son coup de patin. Nous n'avions pas l'intention de le garder mais nous avons découvert son intelligence. Il n'a pas peur de s'impliquer. Les gens sont surpris d'apprendre qu'il mesure 6' et pèse 170 livres.

JESSE BELANGER — Jesse est une poule aux oeufs d'or pour nous. Un invité du junior CC de St-Côme, il est la preuve vivante que des jeunes lâchent trop vite. Il rend de grands services aux Bisons avec 66 points. Il a commencé à faire déplacer des dépisteurs de la LNH. Il devrait servir d'exemple comme quoi il n'est jamais trop tard.

SYLVAIN THIBAUT — Il a débuté la saison en force et il a été ralenti. On peut attribuer cette perte de vitesse à la maladie. Il devra cependant revenir fort pour aider le club à gagner après les fêtes. A 6' et 205 livres, il est fort et possède un bon tir qu'il n'utilise pas assez.

STEPHANE DUBOIS — Tous connaissent son histoire. La seule raison pour laquelle il est ici, c'est qu'il peut aider l'équipe. Il reprend son tempo et peut redevenir un rouage important pour nous.

SIMON OUIMETTE — Un autre invité qui fait bien. Il complète

bien avec son style défensif. Il pèse 200 livres et donne de bonnes mises en échec. Lui et Guy Patenaude vont bien sur notre désavantage numérique. Il obtient de bons résultats et je suis content de lui.

PATRICK LEMAY — Il était un bon marqueur au niveau midget mais il a été relégué au niveau défensif. Il démontre de l'opportunisme même lorsqu'il joue sur le troisième trio. Il a déjà 20 buts, c'est plus que nous attendions de lui. A 35-40 buts, il nous aiderait à connaître une grosse année.

ED COURTENAY — Nous l'avons préféré à Mathieu Béliveau comme joueur de 20 ans pour ses talents de marqueur; nous ne nous sommes pas trompés. Il obtient plusieurs buts gagnants et s'implique même physiquement. A force de travail, il intéresse les dépisteurs professionnels. Il parle peu mais il a démontré des qualités de leaders.

DANIEL LACROIX — Daniel est naturellement un rouage très important pour nous. Il est l'une des principales raisons pourquoi nous sommes en quatrième place en ce moment. Il est respecté partout. Il est aussi très intelligent. Il a réalisé qu'il est important sur la patinoire davantage qu'au banc de punition. Il a même augmenté le nombre et la qualité de ses mises en échec. Les Rangers de New York lui ont demandé d'améliorer ses mains et son maniement de la rondelle: il l'a fait.

SEBASTIEN TREMBLAY — Il est le joueur que nous avons obtenu via notre transaction pour Stéphane Quintal, en plus du gardien André Racicot. Il dérange beaucoup de monde sur la glace. Il recherche toujours son premier but mais ses coéquipiers sont heureux lorsqu'il est sur la glace. Il a beaucoup de caractère et il va s'améliorer en aidant les Bisons.

Six joueurs représenteront le National

Les étoiles de la Ligue de hockey junior de l'Estrie

Fernand Bélanger
COWANSVILLE



Patrick Murray, entraîneur-chef du National de Cowansville, pourra compter sur six de ses troupiers dans l'équipe d'étoiles de la Ligue de hockey junior de l'Estrie.

photo Alain Dion

L'excellent début de saison du National de Cowansville a trouvé son écho dans la sélection de six porte-couleurs de la formation cowansvilloise au sein de l'équipe d'étoiles de la ligue de hockey junior AA de l'Estrie.

L'ailier gauche Danny Judge et le centre Benoit Monty, les deux meilleurs marqueurs du National, font partie de la délégation du club cowansvillois parmi la formation d'étoiles qui affrontera le samedi 7 janvier à Trois-Rivières un club d'étoiles de la ligue junior tiers-2 regroupant des équipes de Montréal et des environs.

De plus, l'ailier droit Stéphane Lapointe, le gardien Patrick Taylor et les défenseurs Richard Dion et Serge Harnois évolueront également dans la formation estrienne qui sera notamment dirigée par Patrick Murray, entraîneur-chef

du National de Cowansville.

"Il n'y aura pas de gilet préparé par la ligue pour cette partie et les joueurs de l'équipe d'étoiles porteront ceux de Cowansville vu qu'il n'y aucune identification de ville alors que le nom de Warwick, qui est premier au classement, est imprimé sur leurs gilets" de signaler Patrick Murray.

Ce dernier a également précisé que deux autres porte-couleurs du National, soit Michel Gazaille et Benoit Champigny, ont été choisis à titre de réservistes et pourraient être appelés à voir de l'action s'il y a des absents parmi les 20 joueurs déjà sélectionnés.

En effet, outre les six joueurs du National, le club estrien comptera aussi six porte-couleurs des Cougars de Warwick, trois des Drapeurs de Trois-Rivières et du Royal du Lac Mégantic et enfin deux des Castors de Black Lake.

Izvestia: l'URSS l'emporte facilement

MONTREAL
Agence France-Presse

Andrei Khomoutov a inscrit deux buts pour permettre à l'Union Soviétique de remporter une victoire facile de 6-1 sur la Tchécoslovaquie, hier au

tournoi de hockey des Izvestia.

L'URSS a ainsi raflé les grands honneurs du tournoi qui se déroulait à Moscou.

Les Soviétiques ont terminé le tournoi à la ronde avec huit points en quatre rencontres, deux de mieux que les Suédois, vainqueurs

hier des Finlandais, 4-3.

La Tchécoslovaquie a pris le troisième rang, avec trois points, un de plus que les champions en titres, les Canadiens.

La Finlande a terminé en cinquième et dernière position avec une récolte d'un seul point.

BUCK KNIVES

Les couteaux Buck
Un cadeau idéal !
Les meilleurs prix en ville

SURPLUS D'ARMÉE CANAM
102 Principale, Granby
(angle Dufferin) 372-1984
L-18045

BOUTIQUE GRAND DUC Sports Inc.

Spécialités: chasse, pêche, arcs, cartes topo
Réparation et service d'armurerie

124 Martin, Granby
(Rue face à Shefford Chrysler)

372-1000
Présidents
Paul Ayotte
Rosaire Boivin
L-18484

GM

RADIATEURS ET RÉSERVOIRS D'ESSENCE

AUTOS - CAMIONS

RÉUSINAGE DE RÉSERVOIRS D'ESSENCE

54-1 Foch
Granby,
Bernard Robidoux, prop.

Bur.: (514) 378-1275
Urgence: (514) 372-9282

Chez G.M.
C'est bien fait...
C'est garanti!

68361-1

ALTITUDE
BOUTIQUE DE PLEIN AIR

SKI DE FOND

Vente et service
Préparation des bases

239 Principale, Granby
(angle rue Gill)
378-0901
L-19497

OUI, NOUS SOMMES DÉMÉNAGÉS

au 1280 PRINCIPALE, GRANBY.

Juste voisin de Constellation Auto

Nous vous invitons chers clients à venir nous rencontrer dans nos nouveaux locaux modernes et spacieux. Vous pourrez en profiter pour essayer nos MAZDA 323, 626, RX-7 et camions.

Les voitures avec la meilleure garantie.

Nous vous attendons dès aujourd'hui au 1280 Principale à Granby

GEMME AUTO



1280 Principale, Granby 378-6222

L-19359

HORS JEU

Wilfrid-Léger brille en volleyball féminin

WATERLOO (FB) — La formation cadette de volleyball féminin de la polyvalente Wilfrid-Léger de Waterloo a remporté neuf victoires en 10 matches pour terminer en première position du deuxième tournoi du circuit scolaire. Les gagnantes ont pris la mesure de la polyvalente Fernand-Lefebvre de Sorel en finale par des pointages identiques de 15-8 dans les deux parties. En demi-finale, Waterloo avait disposé du Collège de St-Hilaire 15-12 et 15-11. La troupe waterlooise dirigée par Neil Wilson l'a emporté à cinq reprises en six rencontres en ronde préliminaire, 15-9 et 16-14 contre la polyvalente J.-H.-Leclerc de Granby, 15-10 et 15-4 aux dépens de la polyvalente Ozias-Leduc de Mont-St-Hilaire, avant de diviser avec le Collège St-Joseph de St-Hyacinthe 16-14 et 14-16. L'équipe totalise 14 points après les deux premières compétitions,

ce qui la place parmi les meneuses du circuit.

Soccer intérieur: deux gains et une nulle

GRANBY — Les équipes de soccer intérieur des Loisirs de Granby ont récolté deux victoires et un match nul en huit rencontres hors-concours disputés contre les formations de l'Association trifluvienne de soccer (ATS). Le club moustique le Jupiter a le mieux fait du côté granbyen avec deux victoires en autant de matches, soit 7-1 contre ATS I et 11-2 face à ATS II. Chez les pee-wees, les Kickers de Granby ont annulé 2-2 contre ATS I et perdu 5-3 contre le ATS II. Enfin, chez les bantams, le Brésil de Granby a perdu 3-2 et 4-2 contre ATS I alors que le Supra de Granby s'est incliné 8-1 et 8-2 aux mains de ATS II. Les mêmes formations en viendront aux prises le 4 mars à Granby. Les équipes des Loisirs de Granby prendront part entre-

temps à la finale régionale des Jeux du Québec Richelieu-Yamaska en soccer intérieur les 21 et 22 janvier à Granby.

Une gymnaste de Granby se qualifie

GRANBY — Lorraine Roberge, du club de gymnastique les Hironnelles de Granby, a été la seule de cette formation à réussir à se qualifier pour des compétitions en style libre lors d'une épreuve à cet effet tenue à Granby. Les athlètes concernées devaient réussir une note minimale de 26 points sur 40 lors des exercices imposés de façon à pouvoir participer aux épreuves de style libre. Lorraine Roberge, qui a été victime d'une blessure à un genou lors de la période de réchauffement, a tout de même décroché une troisième place au total des épreuves, dont une première position aux barres asymétriques et un deuxième rang au cheval sautoir.

VITE-VITE

Mario Lemieux domine

MONTREAL (PC) — La lutte est de plus en plus serrée entre Raymond Bourque (168,797) des Bruins de Boston et Paul Coffey (167,926) des Penguins de Pittsburgh pour le premier rang des défenseurs de la conférence Prince-de-Galles, selon le scrutin populaire en vue du match des étoiles. C'est toutefois Mario Lemieux qui domine au chapitre des votes avec 202,408. Aux autres positions, Mats Naslund, des Canadiens de Montréal domine toujours à l'aile gauche, Mario Lemieux des Penguins est bon premier pour le poste de joueur de centre, Cam Neely des Bruins mène à l'aile droite et Sean Burke des Devils du New Jersey est favori devant le filet. Dans la conférence Clarence-Campbell, Kevin Lowe des Oilers d'Edmonton est en tête chez les défenseurs pendant que Gary Suter, Brad McCrimmon et Al MacInnis, des Flames de Calgary, se

disputent la deuxième position. Les autres meneurs sont, au centre, Wayne Gretzky des Kings de Los Angeles, à l'aile gauche, son coéquipier Luc Robitaille et, à droite, Jari Kurri des Oilers. Un autre membre des Oilers pourrait amorcer la rencontre le 7 février à Edmonton: le gardien Grant Fuhr.

Youngblood sous contrat

CINCINNATI (AP) — Les joueurs autonomes Joel Youngblood et Manny Trillo ont signé des contrats d'une saison avec les Reds de Cincinnati. L'an dernier, Youngblood était avec les Giants de San Francisco et Trillo avec les Cubs de Chicago.

Flanagan reçoit une offre

TORONTO (PC) — Les Red Sox de Boston auraient offert un contrat de deux ans évalué à \$1.7 million au vétéran lanceur gaucher Mike Flanagan.

STATISTIQUES

HOCKEY

LIGUE DE HOCKEY JUNIOR MAJEUR DU QUEBEC

Équipe	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Trois-Rivières Draveurs	35	23	11	1	186	153	47
Laval Titan	38	23	14	1	198	157	47
Victoriaville Tigres	34	22	10	2	161	120	46
Granby Bisons	38	21	13	2	172	169	44
Chicoutimi Saguenéens	37	19	17	1	182	172	39
Hull Olympiques	34	16	15	3	151	131	35
Longueuil Col. Français	34	15	16	3	141	151	33
Dr'ville Voltigeurs	36	15	18	3	180	176	33
Shawinigan Cataractes	35	12	21	2	153	173	26
St-Jean Castors	35	12	22	1	147	203	25
Verdun Canadien Junior	36	7	28	1	127	193	15

DIMANCHE, 18 DECEMBRE	St-Jean à Drummondville
Chicoutimi à Victoriaville	Longueuil à Trois-Rivières
MERCREDI, 28 DECEMBRE	Verdun à Hull
Laval 3 Hull 4	Victoriaville à Chicoutimi
VENDREDI, 30 DECEMBRE	Granby à Chicoutimi 20h
LUNDI, 19 DECEMBRE	Verdun à Drummondville
Longueuil 6 Laval 5	Trois-Rivières à Hull
Shawinigan 3 Verdun 4	Laval à St-Jean
Pause des Fêtes	Shawinigan à V'ville
MARDI, 27 DECEMBRE	

LES MENEURS

Joueur	Équipe	Buts	Passes	Points
Morin, Stéphane	CH	44	58	102
Audette, Donald	LA	43	48	91
Cadieux, Steve	SH	39	51	90
Chartrand, Steve	DR	43	45	88
Quintin, Jean-François	SH	36	51	87
Chalifoux, Denis	LA	28	55	83
Savage, Réginald	VI	40	37	77
Courtenay, Ed	GR	40	30	70
Bergeron, Martin	DR	30	40	70
Larouche, Steve	TR	26	44	70
Maurice, Daniel	DR	26	44	70
Tremblay, Patrice	CH	35	34	69
Lebeau, Patrick	SJ	30	37	67
Bélanger, Jesse	GR	26	40	66
Picard, Michel	TR	26	38	64
Lapointe, Claude	LA	15	48	63
Groulx, Benoît	GR	21	41	62
Gauthier, Daniel	VI	21	40	61
Sauriol, Patrick	LO	24	35	59
Lacroix, Daniel	GR	27	31	58

LES BISONS

Joueur	Buts	Passes	Points
Courtenay, Ed	40	30	70
Bélanger, Jesse	26	40	66
Groulx, Benoît	21	41	62
Lacroix, Daniel	27	31	58
Lemay, Patrick	20	9	29
Sauriol, Claude-Charles	5	23	28
Thibault, Sylvain	7	19	26
Ricard, Eric	4	20	24
Tardif, Christian	4	15	19
Rodgers, Marc	3	9	12
Belliveau, Rémi	4	7	11
Filiatrault, Patrice	1	7	8
Leblanc, Carl	1	7	8
Quimette, Simon	5	2	7
Tremblay, Sébastien	0	7	7
Lapointe, Stéphane	2	4	6
Dubois, Stéphane	1	5	6
Bélard, Sylvain	0	5	5
Gourde, Sylvain	0	5	5
Patenaude, Guy	1	1	2
Racicot, André Jr.	0	2	2

GARDIENS DES BISONS

Joueur	PJ	Min.	BC	BL	Moy.
André Racicot Jr.	30	1623	115	0	4.25

LIGUE NATIONALE

Conférence Clarence-Campbell

Équipe	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Montréal Canadien	37	21	10	6	143	114	48
Boston Bruins	35	13	13	9	111	104	35
Hartford Whalers	32	13	17	2	113	111	28
Buffalo Sabres	33	12	17	4	114	139	28
Québec Nordiques	35	12	20	3	123	157	25

Conférence Prince-de-Galles

Équipe	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Detroit Red Wings	33	18	11	4	139	126	40
St. Louis Blues	33	13	15	5	109	112	31
Minnesota North Stars	33	10	17	6	100	123	26
Toronto Maple Leafs	34	12	20	2	109	149	26
Chicago Blackhawks	33	8	21	4	128	161	20

Équipe	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Calgary Flames	34	23	6	5	146	93	51
Los Angeles Kings	35	22	12	1	185	140	45
Edmonton Oilers	35	19	12	4	166	139	42
Winnipeg Jets	30	13	12	5	124	130	31
Vancouver Canucks	35	13	17	5	117	114	31

DIMANCHE, 18 DECEMBRE

Boston 2 Québec 4	Montréal à Boston 19h35
Winnipeg 1 Philadelphie 5	Philadelphie à NY Islanders
New Jersey 5 Chicago 3	Detroit à St. Louis
LUNDI, 19 DECEMBRE	VENDREDI, 23 DECEMBRE
Edmonton 5 Buffalo 5	Toronto à Buffalo
St. Louis 3 Toronto 4	Hartford à Philadelphie
Washington 1 NY Rangers 3	Pittsburgh au New Jersey
Hartford 1 Montréal 2	NY Rangers à Washington
Minnesota 1 Vancouver 5	Detroit à Chicago
MARDI, 20 DECEMBRE	Québec à Winnipeg
St. Louis 3 Detroit 6	Calgary à Edmonton
NY Islanders 3 Pittsburgh 5	Los Angeles à Vancouver
Calgary 3 Los Angeles 7	LUNDI, 26 DECEMBRE
MERCREDI, 21 DECEMBRE	New Jersey à NY Rangers
Boston à Hartford	Boston à Buffalo
Buffalo à NY Rangers	NY Islanders à Toronto
Pittsburgh à Toronto	Curtis Leschyshyn
Québec à Montréal 19h35	St. Louis à Chicago
Washington à Chicago	Winnipeg au Minnesota
New Jersey à Winnipeg	Calgary à Vancouver
Vancouver à Edmonton	
Minnesota à Los Angeles	

LES MENEURS

Joueur	Équipe	Buts	Passes	Points
Mario Lemieux	PI	33	53	86
Bernie Nicholls	LA	36	41	77
Wayne Gretzky	LA	25	52	77
Steve Yzerman	DE	32	37	69
Rob Brown	PI	25	35	60
Jari Kurri	ED	23	35	58
Luc Robitaille	LA	25	29	54
Denis Savard	CH	13	41	54
Esa Tikkanen	ED	22	30	52
Gerard Gallant	DE	10	28	47
Steve Duchesne	LA	13	32	45
Joe Mullen	CA	21	21	42
Paul MacLean	DE	20	22	42
MO	19	23	42	
PH	26	15	41	
NJ	23	18	41	
Walt Poddubny	OU	20	21	41

LE CANADIEN

Joueur	Buts	Passes	Points
Bobby Smith	19	23	42
Mats Naslund	14	25	39
Chris Chelios	5	29	34
Claude Lemieux	17	14	31
Guy Carbonneau	13	14	27
Stéphane Richer	8	16	24
Mike McPhee	11	9	20
Shayne Corson	10	10	20
Petr Svoboda	3	15	18
Brian Skrudland	3	14	17
Ryan Walter	8	8	16
Mike Keane	8	8	16
Russ Courtnall	6	7	13
Bob Gainey	7	4	11
Larry Robinson	1	9	10
Brent Gilchrist	3	4	7
Eric Desjardins	1	6	7
Craig Ludwig	1	6	7
Gilles Thibault	2	2	4
José Charbonneau	1	3	4
Mike Lalor	1	3	4
Rick Green	0	4	4
Jyrki Lumme	1	2	3
Patrick Roy	0	3	3
Steven Martinson	1	0	1

LES NORDIQUES

Joueur	Buts	Passes	Points
Walt Poddubny	21	21	41
Peter Stastny	14	21	35
Joe Sakic	16	16	32
Jeff Brown	9	22	31
Michel Goulet	12	15	27
Anton Stastny	5	18	23
Iiro Jarvi	6	16	22
Marc Fortier	7	10	17
Randy Moller	3	12	15
Gaétan Duchesne	5	9	14
David Latte	4	8	12
Paul Gilling	3	7	10
Jeff Jackson	3	6	9
Alain Côté	2	4	6
Robert Picard	1	5	6
Trevor Stenborg	4	1	5
Curtis Leschyshyn	1	4	5
Steven Finn	1	3	4
Mike Hough	1	3	4
Mario Marois	1	3	4
Mark Vermette	0	4	4
Bobby Dollas	0	3	3
Jari Gronstrand	0	2	2
Bob Mason	0	1	1
Greg Smyth	0	1	1

LIGUE AMERICAINE DE HOCKEY

Équipe	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Sherbrooke	35	24	8	3	150	105	51
New Haven	35	19	12	4	147	123	42
Halifax	32	16	13	3	140	117	35
Moncton	33	15	15	3	137	136	33
Cap Breton	35	11	19	5	128	169	27
Springfield	36	11	21	4	119	148	26

Section Nord

Équipe	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Sherbrooke	35	24	8	3	150	105	51
New Haven	35	19	12	4	147	123	42
Halifax	32	16	13	3	140	117	35
Moncton	33	15	15	3	137	136	33
Cap Breton	35	11	19	5	128	169	27
Springfield	36	11	21	4	119	148	26

Section Sud

Équipe	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Adirondack	33	20	9	4	154	121	44
Newmarket	33	19	13	1	149	120	39
Baltimore	33	15	16	2	139	138	32
Hershey	33	13	16	4	132	127	30
Rochester	34	12	20	2	109	135	28
Utica	26	10	12	4	103	109	24
Binghamton	32	11	19	2	120	165	24

MARDI, 20 DECEMBRE	VENDREDI, 23 DECEMBRE
New Haven 3 Sherbrooke 5	Cap Breton à Moncton
Rochester 2 Newmarket 8	Baltimore à Utica
MERCREDI, 21 DECEMBRE	Hershey à Rochester
Halifax à Moncton	Maine à Binghamton
Maine à Utica	Adirondack à Springfield
JEUDI, 22 DECEMBRE	
Cap Breton à Halifax	

TOURNOI DES IZVESTIA

Équipe	PJ	V	P	N	BP	BC	Pts
URSS	4	4	0	0	21	4	8
Suède	4	3	1	0	10	7	6
Tchécoslovaquie	4	1	2	1	9	14	3
Canada	4	1	3	0	11	16	2
Finlande	4	0	3	1	10	20	1

VENDREDI, 16 DECEMBRE	LUNDI, 19 DECEMBRE
URSS 7 Canada 1	Canada 7 Finlande 1
SAMEDI, 17 DECEMBRE	MARDI, 20 DECEMBRE
Finlande 4 Tchecoslovaquie 4	Tchecoslovaquie 4 Canada 2
Canada 1 Suède 4	Suède 0 URSS 3
DIMANCHE, 18 DECEMBRE	MERCREDI, 21 DECEMBRE
Tchecoslovaquie 0 Suède 2	Suède 4 Finlande 3
Finlande 2 URSS 5	URSS 6 Tchecoslovaquie 1

Le Canadien sort les Nordiques en 46 secondes

MONTREAL
Presse Canadienne

Nordiques et Canadiens se sont lancés dans un autre festival offensif hier au Forum, sauf que cette fois les Montréalais ont enfin battu leurs grands rivaux de la 20, au pointage de 6-4, chassant au passage Bob Mason de son filet.

"Je sais qu'ils veulent me battre absolument", avait confié Jean Perron, qui subissait une première défaite à la tête des Nordiques. Son prédécesseur, Ron Lapointe, avait battu le Canadien trois fois de suite.

C'est une poussée de trois buts en 46 secondes, dont deux en neuf secondes, au début de la deuxième période, qui a fait la différence.

Chris Chelios a dirigé l'attaque du Canadien avec quatre passes. Brian Skrudland a amassé deux buts et une passe en plus de s'illustrer à la défensive, tandis que Mats Naslund y allait d'une performance d'un but et deux passes.

Walt Poddubny a réussi ses 21e et 22e buts de la saison pour les Nordiques.

Le Canadien, qui n'a subi que trois échecs à ses 26 derniers matches, en était à un 14e de suite sans défaite au Forum. Quant aux Nordiques, ils subissaient une première défaite en quatre rencontres.

Quand Mats Naslund a soutiré la rondelle à Anton Stastny à



Le défenseur Larry Robinson, du Canadien de Montréal, est venu à la rescousse de son gardien Brian Hayward aux prises avec le Nordique Iiro Jarvi.

laserphoto PC

la deuxième minute du second engagement, le ciel a semblé s'effondrer sur les Nordiques.

Le petit viking est allé déjouer Bob Mason, puis il a été imité deux fois en 37 secondes par Brian Skrudland, d'abord sur un retour de lancer généreux, puis en faisant dévier un tir frappé de Chris Chelios.

La recrue Joe Sakic, qui effectuait un retour au jeu, a rétréci la marge en lançant une rondelle libre dans un filet ouvert, mais Claude Lemieux a réussi un quatrième but en un peu plus de quatre minutes pour le Canadien, en faisant à son tour dévier un lancer de Chelios, qui obtenait une quatrième mention d'assistance.

Ce dernier but fut marqué en avantage numérique, et aux dépens de Mario Gosselin, venu remplacer Mason après le cinquième but.

Dire qu'avant la rencontre d'hier, la fiche de Mason en carrière contre le Canadien était de 3-1-1.

Shayne Corson et Russ Courtnall ont atteint le poteau au cours de ce deuxième engagement.

Courtnall avait ouvert le pointage après seulement 57 secondes de jeu, lorsque Mason s'était laissé attiré par Bobby Smith en abandonnant son filet. Mais Walt Poddubny et Michel Goulet, ce dernier en avantage numérique, ont profité de retours de lancers mal dégagés par les défenseurs,

pour procurer l'avance aux Québécois.

Mauvaise punition

Mike McPhee a égalé le pointage de l'enclavé, pendant une punition aux Nordiques, qui avaient eu trop de joueurs sur la patinoire.

Les esprits se sont échauffés quelque peu dans la deuxième partie de la rencontre mais, Jacques Mailhot et Steven Martinson dans les estrades, les échanges ont surtout été limités aux engueulades... souvent en français.

A son premier affrontement Canadien-Nordiques au Forum depuis le fameux but refusé à Alain Côté lors des séries 1987, Kerry Fraser a arbitré un bon match.

Le Canadien s'est débrouillé pendant un désavantage de deux hommes pendant une minute et 45 secondes au début du troisième engagement, empêchant les Nordiques d'entamer une remontée.

Craig Ludwig a alors sauvé la situation devant Marc Fortier.

Skrudland est même parvenu à s'échapper pendant la double punition, provoquant une sortie et une spectaculaire culbute de Gosselin.

Poddubny a réussi son deuxième but de la soirée, à six minutes de la fin, en prenant un deuxième retour de lancer lors d'un autre avantage numérique.

SOMMAIRE

Première période

1. Montréal, Courtnall 7 (Smith, Naslund).....	0:57
2. Québec, Poddubny 21 (Marois, Fortier).....	5:38
3. Québec, Goulet 13 (P. Stastny, Brown).....	10:54
4. Montréal, McPhee 12 (Skrudland, Chelios).....	16:28
Pénalités — Gillis Qué (min.), McPhee Mtl (double min.)	
3:28, Ludwig Mtl 9:58, Leschysyn Qué 11:51, Québec banc (purge par Jarvi) 15:16, Picard Qué, Walter Mtl 19:47.	

Deuxième période

5. Montréal, Naslund 15 (sans aide).....	1:47
6. Montréal, Skrudland 4 (McPhee, Chelios).....	1:56
7. Montréal, Skrudland 5 (Chelios, McPhee).....	2:33
8. Québec, Sakic 17 (Duchesne, Fortier).....	3:54
9. Montréal, Lemieux 18 (Chelios, Naslund).....	6:01
Pénalités — Jarvi Qué 5:40, Picard Qué (double min.), Carboneau Mtl (min.) 18:32.	

Troisième période

10. Québec, Poddubny 22 (Goulet, Brown).....	13:32
Pénalités — Jackson Qué, Robinson Mtl 0:56, Walter Mtl 1:17, Carboneau Mtl 1:32, Goulet Qué (min.), Marois Qué (inc.), Ludwig Mtl (min. et inc.) 3:22, Svoboda Mtl 12:09.	

Tirs au but

Québec.....	14	3	13	—	30
Montréal.....	12	14	6	—	32
Gardiens — Québec: Mason (P.5-12-1), Gosselin (2:33, 2e pér.); Montréal: Hayward (6:8-7-3).					
Avantages numériques — Québec: 2:5; Montréal: 2:4.					
Arbitre — Kerry Fraser. Juges de lignes — Wayne Bonney, Gérard Gauthier.					
Assistance.....	17,305				

HOCKEY

LIGUE NATIONALE
Québec 4 Montréal 6
Boston 4 Hartford 3
Buffalo 5 NY Rangers 2
Pittsburgh 6 Toronto 1
New Jersey 3 Winnipeg 2 (3e)
Washington 2 Chicago 2 (2e)
Vancouver 0 Edmonton 0 (1ère)

Perron accueilli chaleureusement à Montréal

MONTREAL
Presse Canadienne

Depuis qu'il a pris la barre des Nordiques de Québec, Jean Perron ne cesse de répéter qu'il compte encore plusieurs amis dans la région montréalaise. Des amis qui, dit-il, ont de plus en plus tendance à changer de camp même s'ils étaient jadis des partisans invétérés du Canadien.

Parmi ses plus fidèles supporters, Perron sait que les représentants des différents médias de la métropole viennent en tête de lice. L'ex-entraîneur de Canadien a toujours entretenu une relation amicale, cordiale et franche avec les journalistes. Et, aujourd'hui, ces derniers le lui rendent bien.

Hier, les Nordiques avaient or-

ganisé une conférence de presse spéciale pour les médias montréalais dès l'entrée des Fleurdelisés à Montréal. "Jean leur doit bien cela", a-t-on fait savoir chez les Nordiques.

En attendant son arrivée, les scribes montréalais passaient leur message à leurs homologues de Québec. "Vous allez côtoyer tout un coach de hockey. En plus de ses qualités d'entraîneur, vous allez apprécier sa façon de traiter les journalistes. Avec lui, aucun doute, vous obtiendrez de la matière pour écrire deux pages par jour", a-t-on claironné.

Puis, Perron a fait son apparition dans une salle aménagée spécialement pour la circonstance. Il fut aussitôt assailli par chacun au rythme des poignées de

main, des félicitations et des blagues d'occasion. On suppose même certains confrères de s'être retenus pour ne pas l'applaudir...

Intelligent, Perron a vite senti que son retour à Montréal plaisait d'abord aux journalistes. C'est pourquoi il a lui-même abordé la question.

"Certaines personnes soutiennent que j'entretenais de bonnes relations avec les journalistes dans le but premier de relever ma personnalité. Pourtant, je ne faisais que mon travail", s'est-il défendu.

Puis, d'ajouter Perron : "La petite demi-heure quotidienne que je passais avec vous n'avait nullement comme objectif de promouvoir Jean Perron. C'est l'équipe et chacune de ses composantes qui guidaient mes déclara-

tions", a-t-il insisté.

Qu'on le veuille ou non, Perron a marqué la scène montréalaise du sport. Au sein de la confrérie des journalistes, Perron aura été l'un des grands entraîneurs du Tricolore. Dans tous les sens du mot.

Mais, de là à croire que la presse montréalaise se rangera dorénavant vers ses nouveaux protégés, il y a une marge que Perron n'oserait même pas franchir. "Du temps où j'étais avec le Canadien, j'espérais, comme tout le monde, que les Nordiques ne participent pas aux séries éliminatoires parce qu'ils nous donnaient trop de fil à retordre. Et, ce n'est pas différent aujourd'hui. La rivalité est toujours là. Seuls, les individus ont changé", a-t-il justement rappelé.

Lemieux guide encore les Penguins à la victoire

TORONTO
Presse Canadienne

Mario Lemieux a compté trois buts et préparé deux buts de Bob Errey quand les Penguins de Pittsburgh ont défait les Maple Leafs de Toronto 6-1, hier. Il s'agissait de la cinquième victoire consécutive des Penguins.

Paul Coffey a également marqué pour les Penguins, qui occupent le premier rang de la division Patrick avec une fiche de 21-11-2, incluant une fiche de 11-1-2 à leurs

14 derniers matches.

Lemieux totalise 36 buts et 55 passes pour un total de 91 points en 32 matches un sommet dans la Ligue nationale.

Daniel Marois a été le seul marqueur des Maple Leafs, qui occupent le troisième rang de la division Norris, avec une fiche de 12-21-2.

Il s'agissait de la première défaite du nouvel entraîneur George Armstrong. Les Maple Leafs avaient battu les Blues de St. Louis

4-3 quand Armstrong a pris la relève de John Brophy.

Gain des Sabres

A New York, Doug Bodger a marqué deux buts et les Sabres de Buffalo ont poursuivi leur série de succès contre les Rangers de New York en remportant une victoire de 5-2.

Bodger, un défenseur acquis des Penguins de Pittsburgh le mois dernier, a inscrit deux buts lors d'avantages numériques pour ai-

der les Sabres à remporter une cinquième victoire consécutive aux dépens des Rangers. Ils ont réussi l'exploit malgré l'absence de l'entraîneur-chef Ted Sator, qui a dû céder sa place à Barry Smith et Don Lever à cause de la grippe.

Il s'agissait également pour les Sabres d'une première victoire en cinq matches.

En plus de Bodger, Ray Sheppard, Mike Hartman et Pierre Turgeon ont marqué pour les Sabres.

Aux clients et amis de Meubles GEMO,

MM. Jean-Guy Racine et Benoît Morin, copropriétaires de Meubles GEMO s'unissent à leur personnel pour souhaiter à toute la population de Granby et des environs, et plus particulièrement à leur clientèle, leurs meilleurs vœux.

"Nos plus sincères remerciements de nous avoir permis d'atteindre des sommets inespérés au cours des derniers mois et de devenir par la même occasion le numéro 1 dans l'ameublement à travers toute la région. Votre fidélité et votre encouragement constant nous poussent à nous dépasser continuellement... pour vous !

Merci de faire confiance à Meubles GEMO

**"Que l'année 1989 vous apporte la
réalisation de tous vos plus chers désirs,
la santé et la joie dans vos coeurs."**



Benoît Morin
copropriétaire



Jean-Guy Racine
copropriétaire



MEUBLES

GEMO

727, rue Cowie, Granby 378-6209 378-9300